Duceppe restera à la tête du Bloc

Il n'envisage pas de soumettre son leadership à un vote de confiance de son caucus

PHOTO REUTERS

Gilles Duceppe a participé à une émission de radio, hier matin.

KATIA GAGNON

Malgré une campagne difficile, Gilles Duceppe restera à la tête du Bloc québécois, quelle que soit la performance de son parti lors du scrutin d'aujourd'hui.

Visiblement confiant de faire élire un « nombre imposant » de députés au Québec, le chef du Bloc s'est pour la première fois avancé sur le terrain de son avenir politique. Depuis une semaine, il ne cessait de répondre aux journalistes qui l'interrogeaient sur cette question qu'il livrerait son bilan personnel « après la campagne ». Hier, il avait changé de refrain.

« J'ai lutté toute ma vie, j'ai affronté tous les défis, je suis un gars de conviction qui va poursuivre ce combat. Je vais diriger le Bloc à la Chambre des communes, je vais être là au prochain référendum », a-t-il lancé, d'un ton assuré.

Vous allez donc demeurer à la tête du Bloc ? « Absolument », tranche-t-il, affirmant même ne jamais avoir remis en question son avenir comme chef de parti, même aux moments les plus sombres de la campagne. Il ne songe pas non plus à soumettre son leadership à un vote de confiance de son caucus. « Il n'est pas question de ça. On forme une équipe unie ».

« J'ai gagné cette course au leadership, on va gagner un grand nombre de députés, j'ai l'expérience de la Chambre et j'ai hâte de faire face à Jean Chrétien et Preston Manning. Je serai là pour lutter contre le message anti-démocratique du reste du Canada », poursuit-il.

Si Gilles Duceppe affiche une telle confiance, c'est que les pointeurs bloquistes l'assurent probablement que son parti raflera au moins 40 sièges, la barre psychologique qu'évoquaient déjà plusieurs candidats bloquistes cette semaine. À moins de 40 sièges, la performance serait jugée désastreuse : M. Duceppe devrait alors faire face à une grogne généralisée et aurait de sérieuses difficultés à maintenir son leadership.

Sans faire de prédiction exacte sur le score de son propre parti, le chef bloquiste prévoit pourtant la déconfiture du parti de Jean Charest, qui n'obtiendra pas plus de 12 députés à l'échelle du Canada, dit-il, évoquant aussi la possibilité de faire face à un gouvernement libéral minoritaire.

Le changement d'atmosphère est d'ailleurs palpable depuis plusieurs jours dans l'organisation de la campagne du Bloc. Malgré la performance encore moyenne du chef, les propos de Jean Chrétien et les publicités controversées du Parti réformiste — qui constituent un point tournant de la campagne, admet M. Duceppe — ont eu l'effet d'un souffle sur la braise nationaliste.

« Les gens se sont aperçus que ce que Jean Chrétien propose, c'est un plan B. On a vu Preston Manning remonter dans le reste du Canada. On a vu que le trou noir de Jean Charest, ça ne tenait pas. Les gens se sont aperçus que les seuls qui proposaient des choses réalistes, c'étaient les candidats du Bloc québécois », affirme le chef bloquiste.

M. Duceppe était d'ailleurs trop heureux hier d'évoquer les malheurs du chauffeur de l'autobus libéral, qui s'est égaré hier dans le propre comté du premier ministre : une réminiscence de ses propres déboires de début de campagne en forme de revanche pour le chef bloquiste.

« Ce sont eux qui reviennent à notre début de campagne. Et ils vont le sentir le 2 juin, partout, y compris dans Saint-Maurice. L'autobus libéral s'y est perdu et Jean Chrétien va avoir perdu lundi », lancera-t-il devant des militants de la Rive-sud de Montréal.

Charest: jusqu'au bout

VINCENT MARISSAL
GRANBY

Jean Charest se sera battu jusqu'au bout. Loin de ralentir le rythme au cours des dernières 24 heures de la campagne, le chef conservateur a parcouru près de 4000 kilomètres de Toronto à Halifax, puis de Montréal aux Cantons de l'Est dans l'espoir de donner une nouvelle vie à son parti.

Le scrutin d'aujourd'hui est sans contredit le plus gros test politique pour Jean Charest. Il a mis tout le poids de sa popularité dans son appel au peuple, prenant sur ses seules épaules la renaissance des conservateurs sur la scène fédérale.

Jean Charest

« Les sondages ne disent jamais tout (...), le leadership pèse très lourd dans l'élection », a-t-il indiqué hier dans le comté d'Ahuntsic lors du dernier point de presse de cette campagne de 36 jours.

« Le seul qui peut repousser M. Manning, le seul qui peut le faire à travers le Canada, c'est Jean Charest et ce sont les conservateurs. Aidez-moi demain à le faire », a-t-il affirmé plus tard devant environ 400 personnes à Granby, résumant ainsi le ton de la dernière semaine.

L'allure détendue du chef conservateur et son optimisme débordant cachent certainement une grande anxiété. En dénonçant l'extrémisme du Reform dans l'Ouest et en Ontario, l'option de la division du Bloc au Québec et le silence des agneaux libéraux dans les provinces atlantiques, Jean Charest a fait le pari de la réconciliation nationale.

Il saura ce soir vers 22h s'il a gagné ce pari. D'ici là, M. Charest refuse de croire que les forces des ténèbres de Preston Manning auront séduit les Canadiens de l'Ouest tout en se disant convaincu que le Bloc disparaîtra dans le trou noir.

M. Bouchard, qui se demandait pendant la campagne quel était ce trou noir auquel je faisais référence, eh bien on peut lui dire aujourd'hui, le trou noir s'appelle Gilles Duceppe, a-t-il lancé à environ 300 militants réunis au coin des rues Fleury et Chambord, dont deux des fils de Brian Mulroney, Mark et Benedict.

Même message chez son candidat Jean Corbeil dans Anjou-Rivière-des-Prairies, dans Shefford, Brome-Missisquoi et chez-lui à Sherbrooke.

Jean Charest a ajouté que le premier ministre d'aujourd'hui se chicanait déjà, il y a 20 ans, avec le ministre des Finances du Québec de l'époque, Jacques Parizeau.

Plus que le Bloc ou que les libéraux, la principale préoccupation de Jean Charest demeure Preston Mannning, qui semble être le mieux placé pour arracher le poste d'opposition officielle au Bloc.

Pour la première fois de l'histoire du Canada, un chef de parti a choisi délibérément de faire campagne contre une partie du pays, s'est insurgé le chef conservateur, ajoutant que M. Manning légitimise l'intolérance.

Jean Charest refuse toutefois de conclure que la popularité grandissante du Reform dans l'Ouest signifie qu'une portion importante de la population canadienne a sombré dans l'intolérance.

N'oublions pas que nous vivons dans une société de diversité, qui dès le départ a choisi de se bâtir autour de ce principe, avance M. Charest. C'est toujours facile et c'est tentant de faire appel à des sentiments qui nous divisent. Sauf que la responsabilité des leaders, ce n'est pas de faire appel au dénominateur commun le plus bas.

Peu importe le nombre de conservateurs que les Canadiens enverront aux Communes ce soir, Jean Charest sera toujours là pour combattre les souverainistes, a-t-il par ailleurs indiqué.

Pour moi, l'idée de l'avenir du Canada ne dépend d'aucun individu, dit-il. Ce que j'ai défendu dans le dernier référendum, c'est l'idéal canadien. Je n'étais pas là pour défendre Jean Charest ou Jean Chrétien, et ça, ça ne changera pas.

PHOTO PC

En compagnie de son épouse, Aline, Jean Chrétien a servi les fèves au lard à quelque 150 personnes, lors un petit déjeuner partisan, hier, à Sainte-Angèle-de-Prémont, dans son comté de Saint-Maurice.

Jean Chrétien prédit une sérieuse baisse du Bloc

GILLES TOUPIN
SAINTE-ANGÈLE-DE-PRÉMONT

Jean Chrétien a mis le point final à sa campagne électorale en affirmant que le fait marquant de cette course aura été l'affaiblissement du Bloc québécois.

Il a fait cette remarques hier après avoir servi à quelque 150 personnes, en compagnie de son épouse Aline, un petit déjeuner traditionnel aux fèves au lard dans cette petite paroisse rurale de Sainte-Angèle-de-Prémont qui a été rajoutée à au comté de Saint-Maurice lors du récent redécoupage de la carte électorale.

Ces petits déjeuners aux fèves au lard sont une vieille habitude du chef libéral en fin de campagne. En 1963, il avait remporté sa première de dix élections au lendemain d'une de ces petites fêtes campagnardes. Hier, visiblement en pleine forme malgré le sprint de la veille dans sept villes de la province, le premier ministre a non seulement affirmé à tout le monde qu'il avait la certitude qu'il conserverait son poste à l'issue du scrutin d'aujourd'hui, mais il a aussi prédit que le Bloc québécois, à commencer par son adversaire Yves Duhaime dans Saint-Maurice, connaîtrait une baisse sérieuse de ses appuis.

« Les gens commencent à réaliser, a-t-il dit. Je sais qu'il y a un grand changement qui est en train de se produire dans la province. » Alors qu'on lui demandait sur quoi il s'appuyait pour avancer une telle prédiction, M. Chrétien s'est fait plutôt évasif : « Je me promène dans la province, j'ai lu les journaux, j'ai vu la campagne du Bloc. » Cette déconfiture annoncée du mouvement souverainiste « sera peut-être l'histoire de cette élection », a-t-il ajouté.

Le premier ministre n'a cependant pas voulu prédire combien d'élus de moins aurait le Bloc mais il a assuré que les indices qu'il avait en main et la chaleureuse réception qu'il a reçu partout au Québec témoignaient d'un « changement dans l'air ». « Le Québec est un endroit inhabituel, a-t-il dit. La volatilité de l'électorat est grande », rappelant qu'en 1984 les libéraux avaient été très surpris de tomber de 74 sièges à 12 et qu'en 1993 la surprise avait été aussi grande de voir le Bloc québécois partir de zéro pour obtenir 54 députés. « Ce n'était pas plaisant de faire campagne au Québec lors des dernières élections, a-t-il précisé. Cette fois, ce fut beaucoup plus amusant. »

Encore une fois hier, Jean Chrétien a écarté la possibilité d'un gouvernement minoritaire et il a de nouveau manifesté son indifférence face à la composition de l'opposition officielle, ne voulant même pas concéder qu'il préférerait voir devant lui aux Communes le Parti conservateur de Jean Charest, le seul autre parti vraiment national en dehors du Parti libéral du Canada. « C'est pas mon problème, a-t-il dit. Mon problème c'est d'avoir un programme politique qui s'appliquera à tout le Canada. Mais je ne me suis jamais attendu dans une élection à remporter tous les sièges. Et c'est bien. C'est la démocratie. Il y a toujours une opposition. »

Cette dernière journée de campagne du premier ministre a été marquée par une petite anicroche : le chauffeur de l'autocar des libéraux s'est égaré à deux reprises dans le comté de Saint-Maurice. « Peut-être que le chauffeur voulait vous faire voir les plus belles parties du comté », a ironisé M. Chrétien, qui avait été un des premiers à se moquer de l'organisation du Bloc lorsque son autocar s'était égaré à Kingsey Falls en début de campagne.

Mais son principal adversaire dans Saint-Maurice, le candidat bloquiste Yves Duhaime, n'a pas manqué l'occasion de s'amuser aux dépens de la caravane libérale. « Il n'y a qu'une route entre Sainte-Ursule et Saint-Angèle, et j'espère qu'il n'y avait pas d'armes nucléaires à bord », s'est-il moqué.

Statistiques électorales

Presse Canadienne

Répartition des sièges à la dissolution du Parlement, le 27 avril

Parti libéral : 174
Bloc québécois : 50
Parti réformiste : 50
Nouveau Parti démocratique : 9
Parti conservateur : 2
Indépendants : 6
Vacants : 4
Total : 295

Résultats des élections générales de 1993 :

Parti libéral : 177
Bloc québécois : 54
Parti réformiste : 52
Nouveau Parti démocratique : 9
Parti conservateur : 2
Indépendants : 1
Total : 295

Participation au scrutin de 1993

Suffrages exprimés : 13 667 671
Taux de participation : 69,6 %

Nombre de voix reçues (pourcentage des suffrages exprimés) :

Parti libéral : 5 647 952 (41,3)
Bloc québécois : 1 846 024 (13,5)
Parti réformiste : 2 559 245 (18,7)
NPD : 939 575 (6,9)
Parti conservateur : 2 186 422 (16,0)
Indépendants : 6034 (0,4)

Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS
PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
ROGER D. LANDRY
PRÉSIDENT ET ÉDITEUR
CLAUDE MASSON
ÉDITEUR ADJOINT
MARCEL DESJARDINS
DIRECTEUR DE L'INFORMATION
ALAIN DUBUC
ÉDITORIALISTE EN CHEF

Vers une loi antitrust mondiale?

Alors que le CRTC ouvre le marché canadien des télécommunications à la concurrence, le marché mondial devient la scène d'une lutte entre titans. Par la nature même de ses services, cette industrie est à l'avant-garde de la mondialisation.

C'est à se demander si Bell et les autres compagnies canadiennes pourront s'intégrer à ce marché mondial dans le but d'offrir des services toujours meilleurs à leurs abonnés, sans s'y perdre. Les avantages de la concurrence pourraient disparaître si l'industrie des télécommunications canadienne devenait un monopole, par le simple fait que le marché national est petit.

Frédéric Wagnière

La question se pose maintenant parce que les monopoles d'État du téléphone, en Europe et au Japon, deviennent des compagnies privées, avec des activités très diversifiées, capables de conclure des alliances et d'acheter des concurrents à l'étranger. Plus près de chez nous, on assiste à des fusions de compagnies de télécommunications aux États-Unis. Deux compagnies du Nord-Est ont fusionné, ainsi que celles du Texas et de Californie, qui ont formé SBC Communications. Il existe maintenant un projet de fusion entre SBC et ATT, le géant de l'interurbain.

Ce qui est remarquable, dans cette réorganisation de l'industrie, est que toutes ces compagnies faisaient partie d'ATT avant son démembrement en huit compagnies séparées, à la suite d'un procès antitrust, il y a une dizaine d'années. Mais c'était à une époque où la concurrence internationale était encore faible. ATT pourra maintenant plaider à Washington que le marché s'est transformé et qu'il est normal que les États-Unis aient au moins une compagnie aussi grosse que celles qui dominent le marché au Japon et en Allemagne.

On assiste donc à un assouplissement des normes antitrust nationales dans le domaine des télécommunications. Cela correspond à la montée de nouvelles technologies, qui facilitent la concurrence, et à une plus grande ouverture des marchés. Mais le danger d'une éclosion de nouveaux monopoles, dépassant les frontières nationales, existe. Il est peut-être minime pour les grands pays comme les États-Unis, mais il pourrait devenir très réel pour des pays plus petits comme la Canada, le Mexique et la Russie.

Ces pays se trouveraient alors devant un dilemme épineux. Ils pourraient adopter une réglementation pour protéger les petites compagnies nationales contre la concurrence des grandes compagnies étrangères. Mais cela se ferait au détriment de l'intégration de l'industrie nationale au marché mondial, que souhaitent les utilisateurs. Ou alors, ces pays pourraient accepter le risque que leur industrie nationale des télécommunications devienne le satellite d'une compagnie étrangère, qui ne serait plus forcée de s'adapter aux besoins particuliers du marché.

Il y a donc un danger, sur le plan international, de retrouver un appauvrissement du marché, semblable à celui qu'on a voulu éviter, jusqu'à présent, par l'encadrement et la réglementation des monopoles légaux dans le cadre national. La réponse est, sans doute, de créer une nouvelle législation antitrust, à l'échelle mondiale, pour surveiller un marché mondialisé, et pour éviter que les gouvernements ne prennent, tout simplement, fait et cause pour « leurs » compagnies sans tenir compte d'intérêts plus vastes.

Sans aller aussi loin que ce parti pris chauvin, il y a des différences de taille dans les législations antitrust nationales. Ce qui fait qu'une fusion, comme celle de Boeing et de McDonnell Douglas, par exemple, pourrait être approuvée aux États-Unis, alors que la Commission de l'Union européenne la bloquerait ou lui imposerait d'importantes restrictions. En effet, la loi antitrust américaine ne tient pas compte d'une quelconque politique industrielle, ce que fait la loi européenne. À Washington, on pourrait arriver à la conclusion que la fusion ne diminuera pas la concurrence, alors qu'à Bruxelles, on tiendrait compte des effets de la fusion sur le développement d'Airbus.

Alors que le CRTC ouvre le marché canadien des télécommunications à la concurrence, le marché mondial devient la scène d'une lutte entre titans.

Il est souvent possible de résoudre de tels problèmes par des négociations et des compromis. Mais cela ne remplace pas les avantages de décisions rapides dans le cadre de législations nationales harmonisées ou d'une législation internationale. Cela est particulièrement vrai dans le domaine des télécommunications, où les avances technologiques sont si rapides qu'un blocage juridique ou institutionnel peut entraîner un important manque à gagner.

Le meilleur moyen de négocier un accord antitrust international serait de l'inclure dans les prochaines négociations dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce. La raison d'être de l'OMC, qu'elle a héritée du GATT, est l'élimination des obstacles au commerce international. Or une loi antitrust peut devenir un tel obstacle en interdisant la création d'entreprises plus efficaces.

Un accord international veillerait à ce que les lois nationales ne soient pas des outils de discrimination contre la concurrence étrangère et pourrait même fixer le cadre de fusions essentiellement internationales dans des domaines comme l'aviation ou les télécommunications.

Pour un pays comme le Canada, c'est extrêmement important, surtout dans une industrie comme les télécommunications. Il faut pouvoir, à la fois, protéger nos compagnies qui cherchent à vendre leurs services et leur haute technologie à l'étranger, et protéger les consommateurs canadiens contre des compagnies qui seraient tentées de s'y installer dans l'unique but d'exploiter un monopole.

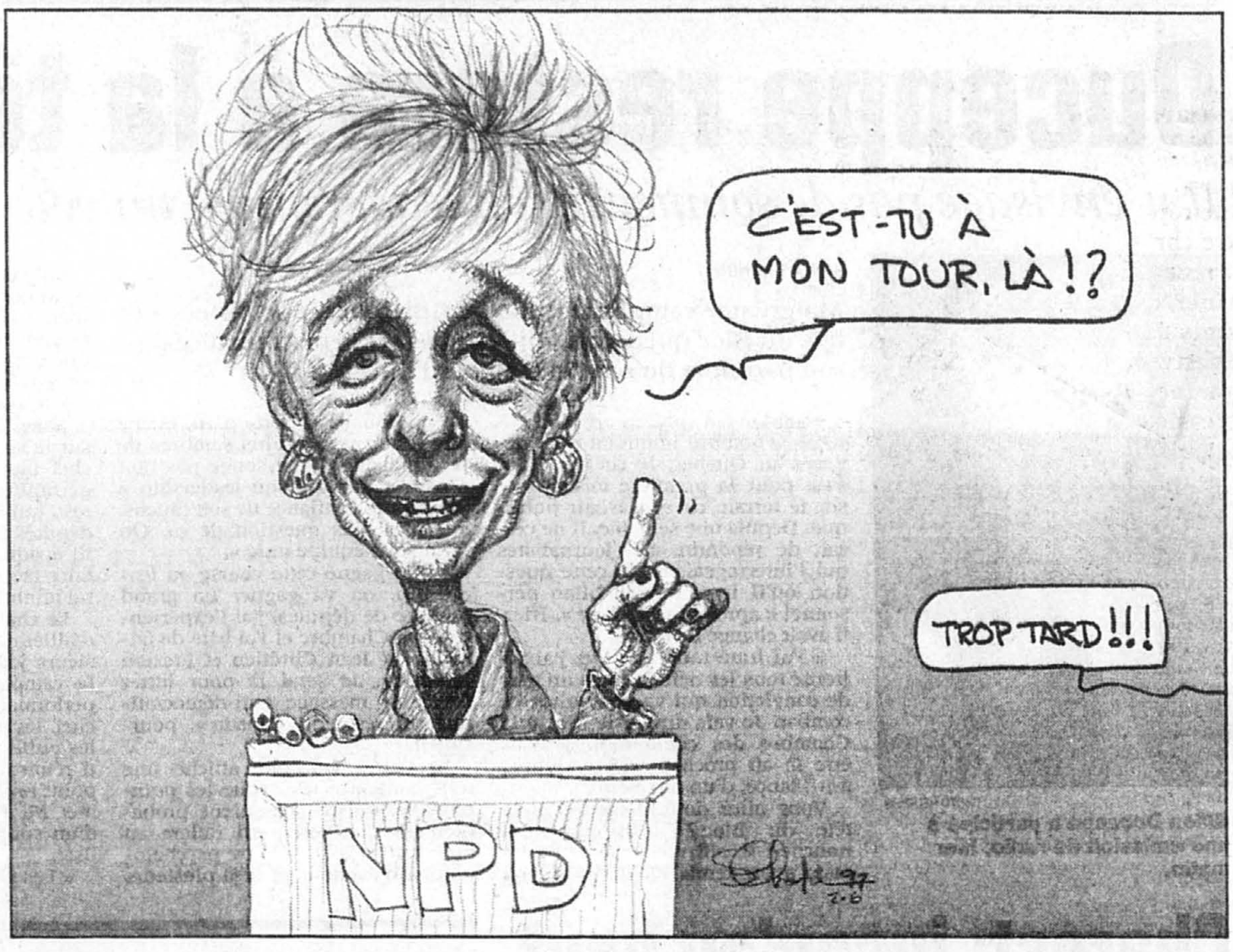

DROITS RÉSERVÉS

LA BOÎTE AUX LETTRES

Une décision injuste

Madame Pauline Marois,

■ J'ai appris tout récemment l'abolition de la mesure grâce à laquelle les étudiants ayant terminé leur maîtrise dans le délai prévu se voyaient octroyer sous forme de chèque une remise de dette de 25 %. Au service de l'aide financière de mon institution d'enseignement, on m'informe que la raison invoquée pour abolir cette mesure est qu'elle n'avait pas la valeur incitative qu'on en avait espérée.

Pauline Marois

Je ne puis, faute de temps et d'argent, me livrer au jeu des statistiques et des compilations dont votre ministère a le chic. Aussi, je ne parlerai qu'en mon seul nom. Et je ferai court : la remise de dette annoncée a pesé dans le processus de décision menant à mon inscription au programme de maîtrise. La simple décence aurait exigé que l'on maintienne la mesure pour les étudiants qui se sont inscrits alors qu'elle était en vigueur ou, à tout le moins, que l'on annonce son abolition dans un délai qui permette de prendre d'autres dispositions.

Madame, connaissez-vous le milieu rural ? Je pose cette question parce que, voyez-vous, votre attitude me suggère une image, une image dont je n'arrive pas à me débarrasser. Avez-vous déjà participé à cette battue qui consiste à rassembler du bétail ? Si oui, vous savez de quoi je parle et moi je sais que vous avez bien retenu la leçon. Sinon, vous devez sur-le-champ vous rendre sur le terrain. Parce que les éleveurs ont beaucoup à apprendre de vous.

Audette PROVOST
Montréal

Faire plus avec moins que rien

■ Nous voulons vous faire part de notre inquiétude face à l'ampleur des compressions de services et de personnel qui nous ont été annoncées par les représentants de la Commission scolaire Sainte-Croix.

Tant chez le personnel enseignant et professionnel que de soutien (technique, administratif, manuel et ouvrier), nous faisons le constat commun que la majorité de ces compressions aura pour effet des réductions importantes dans les services directs aux élèves. Pourtant, aucune diminution de clientèle significative n'a été invoquée pour justifier ces réductions de personnel et de services. Bien au contraire, la clientèle va en augmentant !

Pour ne citer que quelques exemples, saviez-vous que :

☐ Les techniciennes en documentation affectées dans les bibliothèques passeront de 55,7 jours par semaine à 44 jours par semaine, en 1997-1998, soit une compression de 21 % ?

☐ Le temps de travail de deux apparitrices de laboratoire au secondaire sera diminué de 47 %, ce qui augmentera les risques d'accidents lors de la manipulation de produits chimiques dangereux.

☐ Le service d'orthophonie, déjà victime de diminutions importantes en 1995-1996 (-17,5 %), sera à nouveau amputé en 1997-1998 de 8 jours par semaine, soit de 29,6 %.

☐ Les animateurs de pastorale passeront de 14 jours par semaine à 2,5 jours par semaine, soit une compression de 82 %.

☐ Malgré une augmentation de 97 élèves pour 1997-1998 à la CSSC, le nombre d'enseignantes et d'enseignants diminuera de 14 pour cette même année. Les classes seront surchargées et les élèves y recevront individuellement moins d'attention. (...)

Oui, nous sommes inquiets, tant pour le maintien de la qualité et de la quantité des services dont disposeront nos élèves, l'an prochain, que pour nos emplois et le contexte dans lequel nous tenterons de continuer de dispenser des services de qualité à nos élèves.

Nous tenons à dénoncer publiquement l'attitude irresponsable de la CSSC face à son mandat d'éducation. Au nom du sacro-saint déficit zéro, on nous avait habitué à faire plus avec moins ; au train où vont les choses, nous avons compris qu'il faudra faire plus avec moins que rien !

Gisèle BEAULIEU
Caroline PROULX-TROTTIER
Diane JACQUES
Pierre LAPLANTE

La fin de l'industrie minière québécoise ?

■ Tout le monde connaît aujourd'hui la saga Bre-X ou comment des faiseurs d'or se sont finalement retrouvés avec des actions valant, aux dernières nouvelles, quelques cents chacune.

Si le sort des petits épargnants, et même celui des gros investisseurs, mérite une certaine compassion, l'enjeu principal derrière ce scandale va bien au-delà des sommes perdues par des investisseurs désireux de voir une croissance rapide de leurs placements. Il s'agit de la survie de l'industrie minière québécoise, qui tient son avenir entre ses mains.

Mon but n'est pas de jouer au donneur de conseil à l'investisseur. Tout le monde sait et répète à satiété qu'il n'y a pas de miracles en investissement : les titres spéculatifs sont faits pour les spéculateurs, parce qu'il s'agit de secteurs à risque dans lesquels l'échantillon et l'espoir remplacent l'actif solide et tangible.

C'est ce qui rend la fraude possible ou du moins plus facile. Le capital sert habituellement à développer un projet. Dans le cas d'une société minière d'exploration, le capital sert à continuer la recherche jusqu'à ce qu'on puisse mettre la mine en exploitation avec un rendement appréciable. C'est donc du capital de développement.

Ce qui est le plus préoccupant, à court terme, dans cette saga, c'est le lien direct que plusieurs semblent faire entre cette saga et la réputation de l'industrie minière québécoise. Selon plusieurs déclarations, cette fraude risquerait de compromettre les efforts déployés par les sociétés minières pour intéresser des investisseurs étrangers — surtout européens. C'est bien évident qu'un scandale comme celui-là va inquiéter tous ceux qui avaient déjà une opinion négative des minières juniors. Il va les conforter dans leur attitude négative et ils seront sans doute encore plus difficiles à convaincre de se tourner vers ce type d'investissement. (...)

L'industrie minière québécoise aurait bien pu se passer du dossier Bre-X. Toutefois, la notoriété subite provoquée par le scandale et l'immense couverture accordée par les médias et Internet devraient constituer pour l'industrie québécoise une occasion de renforcer les messages positifs sur l'industrie afin de démontrer à ceux qui lui font confiance qu'ils ont eu raison de le faire et qu'ils peuvent continuer à le faire.

Toute crise boursière a un double effet : premièrement, elle produit une correction ou une baisse des titres ; deuxièmement, elle est suivie par un retour des investisseurs attirés par des actions à meilleur marché.

Dans la mesure où l'industrie offre autre chose que du vent, elle devrait saisir l'occasion pour passer ses messages plutôt que de se reconnaître battue d'avance en considérant que sa crédibilité est finie.

Bernard MOTULSKY
vice-président
GPC Communications

Jean Rochon s'explique

■ Par la présente, je réponds à la lettre de monsieur Pierre Ravary, publiée le 2 mai dernier dans votre journal, relativement au dossier de la charge virale.

Je vous informe qu'en septembre 1996, mon ministère annonçait officiellement, à la suite de l'avis favorable des experts consultés, que le test de la charge virale ferait désormais partie des tests assurés au Québec. Pour veiller au financement du test, une enveloppe ministérielle spéciale a été dégagée, le 19 décembre 1996, afin de permettre à l'Hôtel-Dieu de Montréal d'effectuer les tests pertinents sur les spécimens congelés en attente d'analyse, ainsi que sur les nouveaux spécimens jusqu'au 31 mars 1997.

Jean Rochon

Depuis le 1er avril, c'est le Laboratoire de santé publique du Québec (LSPQ) qui fait les tests gratuitement pour l'ensemble des patients du Québec. Le financement des tests réalisés par le LSPQ s'effectue également à partir de l'enveloppe spéciale. Depuis avril, les tests prescrits ont été effectués immédiatement au LSPQ sans aucune attente. Le délai pour rapporter le résultat est équivalent à environ une semaine.

En ce qui concerne les spécimens congelés en attente d'analyse à l'Hôtel-Dieu de Montréal, en date d'aujourd'hui, aucun n'est plus ancien que novembre 1996.

Soulignons qu'il y a une limite à la capacité de production, les tests accumulés ne pouvant pas être absorbés instantanément. L'Hôtel-Dieu fait d'ailleurs un excellent travail et prévoit que tous les spécimens pertinents en attente seront analysés à l'intérieur d'un délai d'environ 5 semaines. L'Hôtel-Dieu doit par ailleurs voir à n'effectuer que les tests qui sont toujours pertinents, compte tenu que plusieurs considérations cliniques peuvent faire en sorte qu'il n'est plus utile de procéder à l'analyse de certains spécimens congelés.

Le gouvernement, et principalement mon ministère, sommes très sensibles à la problématique des personnes atteintes du sida, comme le prouve ce qui précède et qui sera confirmé à nouveau d'ici quelques semaines par d'autres annonces.

Jean ROCHON
ministre de la Santé
et des Services sociaux

N.B.

■ La Presse *accorde priorité sous cette rubrique aux lettres qui font suite à des articles publiés dans ses pages et se réserve le droit de les abréger. L'auteur doit être clair et concis, signer son texte, donner son nom complet, son adresse et son numéro de téléphone. Adresser toute correspondance comme suit: La boîte aux lettres, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9.*

Répliques

Des « personnes humaines » qui ont droit au respect

NORMAND PERRY
L'auteur est représentant en télémarketing.

M. Foglia,

Cette réplique fait suite à votre chronique parue dans *La Presse* du jeudi 22 mai dernier, où vous vous êtes permis des propos malpropres envers des « personnes humaines » qui exercent la profession de vendeur. Et particulièrement ceux et celles qui sont à l'emploi de AT&T et SPRINT en télémarketing.

Monsieur Foglia, sur les épaules de qui, pensez-vous, le bon roulement économique repose-t-il ? Sur les épaules de nos dirigeants gouvernementaux et de nos hauts fonctionnaires ? Sûrement pas ! Sur les épaules de personnes exerçant des professions dites libérales ? Encore moins ! Sur les épaules des dirigeants d'entreprises ? Pour une petite part, peut-être... Mais 85 % du poids de la santé économique d'un pays repose sur les épaules de ceux et celles qui exercent la plus courageuse des professions au monde : les vendeurs !

Je ne parle pas ici des raconteurs de bonnes aventures qui endorment d'éventuels clients avec des histoires à dormir debout. Non, je parle de ceux et celles qui exercent cette profession avec une conscience professionnelle honnête. N'avez-vous pas entendu la déclaration d'un grand dirigeant d'entreprise québécoise qui disait, il y a quelques semaines à peine, que « les vendeurs sont des gens extraordinaires ». Ai-je besoin de citer le nom de ce dirigeant connu au Québec pour sa grande fortune grâce au secteur de l'imprimerie et de la publication ?

Mais, en vous attaquant d'une manière aussi malpropre aux vendeurs en téléphonie de AT&T et SPRINT, vous vous en prenez en même temps et inévitablement à tous les télévendeurs. *La Presse* ne paie-t-elle pas à commission, elle aussi, des « personnes humaines » qui, prenant leur courage à deux mains quotidiennement, décrochent le téléphone, rejoignent des hommes et des femmes afin de leur faire économiser temps, argent et courses au dépanneur, tout simplement en les abonnant à *La Presse* ?

Cet exemple ne vous prouve-t-il pas que les « personnes humaines » qui travaillent en télémarketing (trop fières d'elles-mêmes pour se la couler douce grâce à la sécurité sociale) peuvent rendre de grands services à la population tout en gagnant leur vie honnêtement et courageusement ? N'oubliez surtout pas, monsieur Foglia, que beaucoup de vos lecteurs sont des abonnés heureux et heureuses de vous lire grâce aux « morpions » du télémarketing ! Comme le dit si bien le proverbe chinois : « Certains ont parfois le don de scier la branche sur laquelle ils sont assis...»

En conclusion, monsieur Foglia, vous aurez sans doute remarqué que j'ai employé plusieurs fois l'expression « personnes humaines » lié au terme vendeurs en télémarketing, que vous associez à des « morpions ». À mon sens, une « personne humaine » est créée à l'image et à la ressemblance de Dieu, d'où elle tire toute sa dignité et sa liberté. C'est pourquoi elle ne peut être associée aussi malproprement, dans un journal aussi noble que *La Presse*, à un pou de pubis ! Que ce soit un vendeur, un criminel de la pire espèce, un juge, un président, un balayeur de rue ou un chroniqueur de journal ! Vous vous couvrez de ridicule et assombrissez la profession journalistique en utilisant ce type de sobriquet pour des personnes qui méritent simplement du respect parce qu'elles sont humaines.

Critique méprisante

GILLES GAUTHIER

Je lis depuis des années, et avec intérêt, les critiques de cinéma dans *La Presse*. Elles me servent à évaluer la qualité des films et à choisir.

Comme ma femme, je suis un cinéphile et j'ai des goûts variés. Bien que je partage généralement l'opinion de vos critiques voulant que le cinéma américain soit hypercommercialisé et que la qualité de ceux produits par les « majors » américains soit fréquemment médiocre, je ne digère pas l'attitude des critiques de *La Presse*.

Je trouve leurs critiques de plus en plus déconnectées et je ne digère pas leur attitude d'intello de gauche, d'anti-américain, de frustré, d'expert qui connaît tout et qui fait constamment référence à des films qu'on n'a pas vu et dont on se fout royalement. L'attitude de celui qui préfère (cela va de soi, comme toute personne intelligente) Jean-Luc Godard, qui méprise les films commerciaux et ceux qui les courent, qui évite soigneusement les phrases qui pourraient être citées dans une pub de journal, qui n'est pas capable de dire qu'il a aimé, qui est plus intéressé à discuter du contexte socio-économico-politico d'un film que des émotions ressenties, qui trouve que plus c'est lent meilleur c'est, qui soutient que c'est du déjà vu parce que ce n'est pas son genre, qui oublie que l'on va voir un film surtout pour connaître des émotions (et non pour étudier l'art), qui essaie d'influencer les lecteurs avec sa façon de voir les choses. En conclusion, l'attitude de celui qui n'est pas là pour informer de façon objective mais pour s'écouter écrire.

Je viens de lire la critique de Luc Perrault sur le film *Le Monde Perdu*, un événement médiatique et commercial majeur. Je la trouve simplement inacceptable et je dirais méprisante pour tous ceux qui, comme moi, (et c'est la majorité) ont hâte d'être émerveillés par les talents de Spielberg.

L'heure juste

Une semaine avant la sortie de *The Lost World*, *La Presse* a publié un reportage sur le film de Spielberg signé de ma main. Quant à ma critique, elle donnait l'heure juste sans complaisance. Où est le mépris et l'américanophobie dont parle M. Gauthier ? Un travelling est affaire de morale comme disaient Godard et Rivette. La critique, c'est pareil. Monsieur Gauthier préfère peut-être les extraits publicitaires du genre « *Two thumbs up* ». C'est son droit.

L. P.

Une mauvaise question

C'est l'endroit où pratiquent les sages-femmes qui fait toujours l'objet d'un débat

J.A. JACQUES DESROSIERS
L'auteur est gynécologue-obstétricien, ainsi que professeur agrégé honoraire à l'Université de Montréal.

Dans votre édition du 23 mai dernier, vous présentiez les résultats d'un sondage effectué par SOM pour *La Presse* et Télé-Québec, dont la question était la suivante : « Selon vous, les accouchements pratiqués par les sages-femmes sont-ils... sécuritaires ? »

J'ai été fort surpris par le manque de précision de la question. Car, s'il y a un débat autour de cette pratique de l'obstétrique exercée par les sages-femmes, c'en est surtout un qui est orienté vers l'endroit où s'exerce cette pratique. En effet, la question aurait dû se présenter comme ceci : « Selon vous, les accouchements pratiqués par les sages-femmes sont-ils... sécuritaires en milieu domiciliaire ? ». À la maison, quoi ! Ou encore, une seconde question aurait pu être : « Selon vous, les accouchements pratiqués par les sages-femmes sont-ils ... sécuritaires en milieu hospitalier ? »

Somme toute, le débat qui perdure porte en particulier sur l'endroit où doit se pratiquer l'obstétrique, les organismes médicaux étant opposés à cette pratique en milieu domiciliaire. En effet, les accouchements à la maison sont une chose abandonnée depuis des décennies au Québec. L'autre aspect porte sur le degré de latitude de la pratique de l'obstétrique. En d'autres mots, jusqu'où doivent aller les privilèges accordés : puis-je appliquer un forceps au détroit moyen ou à la vulve, ce qui est fort différent ; puis-je réparer un déchirure au troisième degré ? etc.

Manifestation en vue de mettre sur pied une maison des naissances, à Gatineau, en 1993.

Aussi, la question posée est tronquée de son fondement essentiel et ne peut que faire durer un débat stérile en tentant de faire progresser le dossier des sages-femmes contre lesquelles je n'ai, par ailleurs, rien de mal à penser !

Après plus de trois mille accouchements en plus de trente ans de carrière, je connais bien les avantages mais surtout les risques de l'accouchement à domicile !

Entre deux joints !

ANNIE CONSTANTINEAU

Le samedi 24 mai dernier, j'ouvre *La Presse* et y découvre, à ma grande joie, un article portant sur les Pays-Bas.

Ayant passé les derniers huit mois dans ce pays dans le cadre d'un échange universitaire, le titre seul de l'article me rend nostalgique. Mais voilà que je réalise que je dois faire face, encore une fois, à tous ces clichés appartenant à Amsterdam, à la drogue, ainsi qu'à la prostitution. Les Pays-Bas, ce n'est pas seulement ça.

C'est un pays magnifique, des bars d'une chaleur exceptionnelle aux murs tapissés de boiseries et de peintures anciennes qui sont loin d'être poussiéreuses. Le moindre petit pub possède sa fierté et offre à ses clients atmosphère et fauteuils capitonnés. Des rues étroites possédant un charme très spécial grâce à leurs pavés, des marchés de fleurs à en faire rêver le jardin botanique...

La drogue est en vente libre, certes, mais ça tout le monde le sait. Car Amsterdam a une réputation déjà très bien établie.

Pourquoi ne pas avoir parlé des îles de la mer du Nord qui sont d'une beauté ravissante, ou des jardins de Keukenhof, ou de Volendam qui possède un port charmant et où les Néerlandais vivent toujours en costumes traditionnels. Ou encore des frites à la mayonnaise que l'on mange dans un cône en papier.

La drogue est un truc pour touristes.

Chair de poule

PAULINE LADOUCEUR
L'auteure est enseignante à l'école Des-Quatre-Vents, à Saint-Hubert.

M. Foglia,

Votre chronique du 7 décembre m'avait profondément touchée; celle du 17 mai m'a littéralement bouleversée. En vingt ans de carrière, c'est la première fois que je suis félicitée pour mon travail dans l'enseignement.

Lors de l'activité, Éveil à la démocratie, au programme des sciences humaines de 6e année, l'idée de rencontrer un journaliste avait fasciné les élèves. J'ai appelé trois personnes et vous êtes le seul qui a daigné répondre à ma demande. Merci !

Merci, pour avoir cru à des enfants de 12 ans provenant d'un milieu ordinaire et fréquentant une école ordinaire. Vous ne recevrez aucune Palme d'or, ni médaille pour le temps que vous leur avez accordé, mais vous auriez dû voir leur frimousse, mardi matin, lorsque Alexandre a apporté *La Presse* dans laquelle figurait votre article. Laïla rougissait à nouveau en constatant que vous aviez écrit qu'elle ne savait pas la réponse, alors que Charles s'émoustillait d'être encore présent dans votre chronique.

Personnellement, je suis très touchée par tous ces éloges. Mais, il n'est pas un enseignant et une maîtresse, comme vous dites, qui sont demeurés insensibles à vos propos. Plusieurs m'ont dit avoir eu la chair de poule en lisant votre article tellement ils se sentaient revalorisés dans leur travail. D'autres le prenaient comme un véritable baume, considérant tout le dénigrement qui surgit à la moindre occasion. Quelques hommes ont même poussé la confidence en m'avouant qu'ils avaient versé une larme à sa lecture tellement l'émotion les étreignait.

Merci M. Foglia pour cet hommage à notre profession.

Juges : comment Québec peut-il ignorer ses lois ?

Le principe de l'indépendance judiciaire devrait être protégé

DANIEL ROCK
L'auteur est avocat.

Je désire répondre à l'article de M. Yves Boivert, paru le samedi 24 mai dernier dans *La Presse* et s'intitulant : « La baisse de traitement des juges sabote-t-elle leur impartialité. »

Vous me permettrez, dans un premier temps, de rectifier quelques éléments factuels mentionnés dans cet article. Premièrement ce n'est pas à Joliette mais bien à Saint-Jérome que la contestation devant l'Honorable juge Claude Melançon a été déposée. Deuxièmement nous ne réclamons pas un acquittement. La procédure s'intitule : Requête en sursis de l'instance.

Cette requête consiste en une demande de surseoir aux procédures pour la période des négociations (soit jusqu'au 1er juillet 1997). La période que nous qualifions de négociations vise à trouver une solution afin d'effectuer une baisse de 6 % du traitement des juges ; à défaut, le gouvernement agira de façon unilatérale.

Trois éléments sont énoncés par la Cour suprême du Canada lorsqu'il s'agit de qualifier l'indépendance des tribunaux : a) l'inamovibilité ; b) la sécurité financière ; c) l'indépendance institutionnelle.

Or les juges ne peuvent congédier leurs collègues et les ressources qui garantissent l'indépendance institutionnelle sont déjà largement insuffisantes ; il reste alors les salaires.

La sécurité financière est un principe qui ne peut se calculer simplement par la constatation du pourcentage concerné. Cet élément de l'indépendance des tribunaux est reconnu depuis fort longtemps.

L'article 100 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique fait référence aux salaires des juges fédéraux. Tant en Irlande du Nord qu'en Angleterre, il existe des lois interdisant aux Parlements de réduire le traitement des juges.

Au Québec, ce genre de provision a été repris à l'article 115 de la Loi des tribunaux judiciaires, dont le premier paragraphe se lit comme suit : « Le gouvernement fixe, par décret, le traitement des juges, ainsi que la rémunération additionnelle attachée à la fonction de juge en chef, de juge en chef associé, de juge en chef adjoint ou de juge coordonnateur. Le traitement et les montants de rémunération additionnelle ainsi fixés ne peuvent être réduits. »

Il est difficile de concevoir qu'un gouvernement puisse ainsi ignorer la loi qui a été votée afin de protéger le principe de l'indépendance judiciaire.

Dans la situation actuelle, ce critère est apparenté à la maxime maintes fois citée : la justice ne doit pas seulement être rendue ; il faut qu'il soit apparent qu'elle l'ait été.

C'est d'ailleurs le critère fréquemment utilisé, depuis quelques années, afin de faire déclarer inhabile un avocat à agir dans certains dossiers. Dès que le procureur a déjà représenté un témoin que l'autre partie entend produire, on réclame le retrait de l'avocat du dossier. Cette précaution vise à préserver un principe fondamental : L'APPARENCE DE JUSTICE.

Ce même critère s'applique au justiciable qui doit voir son litige avec le ministère de la Justice du Québec être tranché par un juge dont l'association négocie avec le même ministère. Ce ministère étant lui-même en conflit d'intérêts puisque le ministre de la Justice devrait appuyer les juges. Le justiciable peut raisonnablement appréhender qu'un juge accorde plus de latitude aux représentants du ministère afin de faciliter les négociations.

L'affirmation que des avocats ont « sauté sur l'occasion » semble pour le moins malheureuse. L'évolution de la « Common Law » s'est principalement effectuée à l'occasion de causes portées devant les tribunaux (« Case Law »). C'est ainsi que les « Star Chambers » ont été abolies à la suite de décisions acquiesçant aux demandes formulées par des avocats à l'occasion de procès.

L'avocat (qui est un officier de la Cour) a le devoir de protéger les intérêts de son client. Il se peut que cela survienne au moment de plaider la cause de son client. C'est à tort que l'on dira (dans des cas où des principes sont en cause) que cette façon d'agir favorise les libertés individuelles.

Il faut concevoir que l'avocat doit également plaider les questions concernant les libertés collectives (l'indépendance des tribunaux en est une) lorsqu'elles affectent la cause particulière de son client.

Élections 97

Résultats nationaux des élections fédérales: répartition des sièges par province

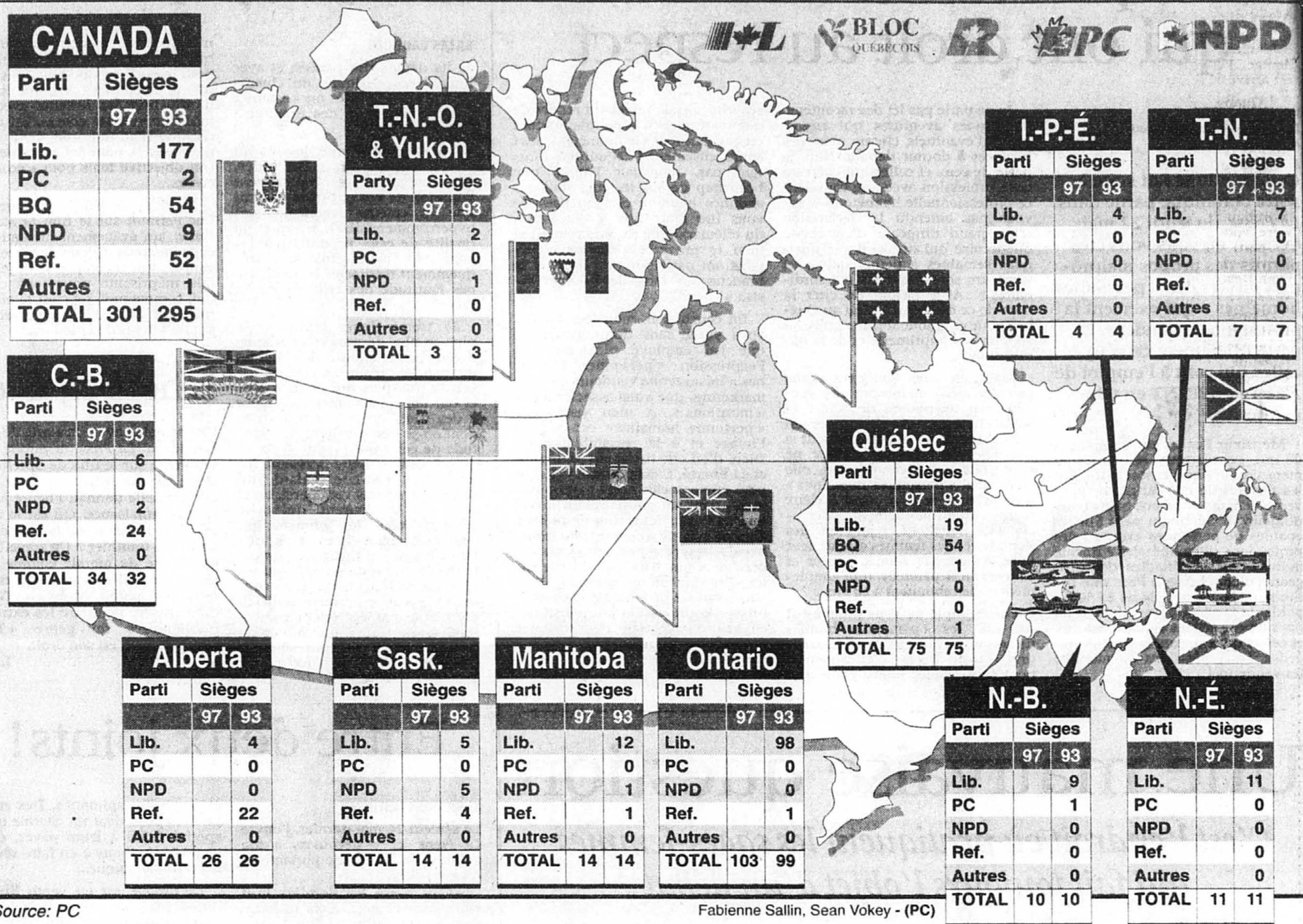

CANADA

Parti	Sièges	
	97	93
Lib.		177
PC		2
BQ		54
NPD		9
Ref.		52
Autres		1
TOTAL	301	295

T.-N.-O. & Yukon

Party	Sièges	
	97	93
Lib.		2
PC		0
NPD		1
Ref.		0
Autres		0
TOTAL	3	3

I.-P.-É.

Parti	Sièges	
	97	93
Lib.		4
PC		0
NPD		0
Ref.		0
Autres		0
TOTAL	4	4

T.-N.

Parti	Sièges	
	97	93
Lib.		7
PC		0
NPD		0
Ref.		0
Autres		0
TOTAL	7	7

C.-B.

Parti	Sièges	
	97	93
Lib.		6
PC		0
NPD		2
Ref.		24
Autres		0
TOTAL	34	32

Québec

Parti	Sièges	
	97	93
Lib.		19
BQ		54
PC		1
NPD		0
Ref.		0
Autres		1
TOTAL	75	75

Alberta

Parti	Sièges	
	97	93
Lib.		4
PC		0
NPD		0
Ref.		22
Autres		0
TOTAL	26	26

Sask.

Parti	Sièges	
	97	93
Lib.		5
PC		0
NPD		5
Ref.		4
Autres		0
TOTAL	14	14

Manitoba

Parti	Sièges	
	97	93
Lib.		12
PC		0
NPD		1
Ref.		1
Autres		0
TOTAL	14	14

Ontario

Parti	Sièges	
	97	93
Lib.		98
PC		0
NPD		0
Ref.		1
Autres		0
TOTAL	103	99

N.-B.

Parti	Sièges	
	97	93
Lib.		9
PC		1
NPD		0
Ref.		0
Autres		0
TOTAL	10	10

N.-É.

Parti	Sièges	
	97	93
Lib.		11
PC		0
NPD		0
Ref.		0
Autres		0
TOTAL	11	11

Source: PC

Fabienne Sallin, Sean Vokey - **(PC)**

Téléspectateurs, à vos zappettes !

Le menu télévisuel et radiophonique de la soirée électorale

SUZANNE COLPRON

À quoi devons-nous nous attendre en cette soirée électorale à la télé ?

Primo : se coucher très tard.

Deuzio : zapper beaucoup.

À Radio-Canada, TVA et Télé-Québec, les émissions spéciales débutent à 21h. Mais, en raison de la nouvelle loi C-63, qui change l'heure de fermeture des bureaux de scrutin, il faudra attendre 21h30 pour connaître les premiers résultats. Les données devraient débouler très vite en provenance des Maritimes, du Québec, de l'Ontario, du Manitoba et de l'Alberta. Celles de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique entreront encore plus tard.

Quel heure sera-t-il quand on nous annoncera le nom du parti qui formera le prochain gouvernement ?

Les paris sont ouverts. Chose certaine, ce ne sera pas avant 21h50. Radio-Canada et TVA vont rivaliser de vitesse pour nous donner les résultats, tandis que Télé-Québec axera son émission sur l'analyse et le commentaire.

Télévision Quatre Saisons ? Elle ne couvre pas les élections. Au programme, ce soir : un film, *Garde à vue*, suivi à 21h30 de *Meurtre au premier degré*...

Voici un résumé des émissions spéciales à la télévision et à la radio.

Radio-Canada

En direct de la colline parlementaire, Bernard Derome anime ce rendez-vous en compagnie de Daniel Lessard. La mission du réseau est de faire état des 301 circonscriptions. « Il y aura cinq batailles différentes : dans les Maritimes, au Québec, en Ontario, dans les Prairies et en Colombie-Britannique », note Bernard Derome, un vétéran des soirées électorales à la SRC. Depuis 1972, il les a toutes animées.

Bernard Derome

Pierre Bruneau

Anne-Marie Dussault

Jean-François Lépine recevra 16 observateurs dans le foyer du Sénat. Parmi ses invités, mentionnons le sénateur conservateur Pierre-Claude Nolin, la sénatrice libérale Céline Hervieux-Payette, le bloquiste Rodrigue Biron, le secrétaire général adjoint du NPD, Peter Julian, et le sondeur du Parti réformiste, André Turcotte.

La SRC aura aussi des correspondants dans les permanences des cinq principaux partis et diffusera des interviews avec des éditorialistes.

Enfin, Denise Bombardier sera dans le comté de l'organisateur libéral Alfonso Gagliano. Quelque 150 personnes ont été accréditées pour couvrir cette soirée électorale. Budget : *top secret*. On refuse de divulguer des chiffres mais on affirme que le grand total est inférieur à 400 000 $.

TVA

À TVA, on est plus modeste. La couverture des élections sera principalement axée sur le Québec. Bien sûr, on s'intéressera à certains comtés dans le reste du Canada.

Pierre Bruneau sera chef d'antenne. Il partagera le micro avec ses invités : Claude Charron, Jean Paré, de *l'Actualité*, Dominique Vachon, économiste, et Alain Giguère, de CROP. Le caricaturiste de *La Presse*, Serge Chapleau, va faire des caricatures de différents politiciens en ondes.

Le réseau mise sur sa capacité de suivre les luttes à trois pour se distinguer des concurrents. Il aura des journalistes dans les lieux de rassemblements de Jean Chrétien, de Jean Charest et de Gilles Duceppe. De plus, des reporters seront à Chicoutimi et à Roberval pour suivre l'évolution du vote et la performance du Bloc au Saguenay.

TVA captera des images des quartiers généraux de Preston Manning, à Calgary, et d'Alexa McDonough, à Halifax.

Télé-Québec

À la différence des autres réseaux, Télé-Québec met l'accent sur le commentaire et les réactions de personnalités du monde culturel. Pas question de rivaliser de vitesse avec TVA et Radio-Canada pour donner les résultats à l'antenne.

Télé-Québec n'est d'ailleurs pas membre du consortium formé par les télédiffuseurs et la Presse canadienne pour colliger et traiter les données à travers le pays.

Anne-Marie Dussault est chef d'antenne, secondée par Marc Laurendeau et Gilles Lesage. Pour sa part, Madeleine Poulin dirige un plateau d'analyses politiques composé de Pierre Bourgault, Joan Fraser, Yves Michaud et Jean-Louis Roux.

Dans un autre studio, Françoise Guénette recueille les réactions d'une centaine d'électeurs comprenant des personnalités du monde culturel. Elle reçoit notamment Michel-Marc Bouchard, Ray Conlogue, Ginette Noiseux, Richard Martineau, Roger Frappier, Gilles Marcotte, Mireille Gagné, Pierre Bertrand et Roland Arpin.

Par ailleurs, le sondeur Jean-Marc Léger commente la couleur que prendront les cartes électorales au fur et à mesure du dévoilement du vote.

Le AM de Radio-Canada

L'émission, diffusée en direct du parlement d'Ottawa, commence une heure avant la fermeture des bureaux de scrutin dans chaque province. Le chef d'antenne, Raymond Archambault, est en compagnie de l'analyste Maurice Godin et de plusieurs journalistes.

De son côté, Michel Lacombe anime une table ronde composée de quatre politologues : Philip Resnick, de Vancouver, Brian Tanguay, de Toronto, Alain G. Gagnon, de Montréal, et Condé Grondin, des Maritimes.

Demain, *Dimanche magazine*, est diffusé de 9h à midi, en direct d'Ottawa. Au programme : bilan des élections et perspectives.

CKAC

CKAC aura des reporters un peu partout au Québec et dans les permanences des chefs issus du Québec : Chrétien, Duceppe et Charest.

Dès 21h, le journaliste Robert Fortin tiendra le micro en compagnie de Jean Cournoyer. Jean Lapierre ne sera pas en studio car il participera à l'émission électorale de CTV. Il doit toutefois téléphoner pour commenter les résultats.

Fait à noter : il n'y aura pas plus de quatre minutes de pub par heure.

Demain, Paul Arcand prend la relève avec ses invités.

CKVL

Jean-François Bertrand, le nouveau morning-man de CKVL, et Michel Vastel, le chroniqueur politique au *Soleil*, animent l'émission électorale, à compter de 21h. Ils donneront les résultats en compagnie d'analystes politiques.

Après les discours des chefs, vers minuit, CKVL proposera une ligne ouverte au public, animée par Jacques Auger.

Manning : le point final en Ontario

Presse Canadienne
FOREST, Ontario

Preston Manning a terminé hier ce qui constituait une portion cruciale de sa campagne électorale, soit une tournée de quatre jours en Ontario, où le leader réformiste doit absolument remporter des sièges s'il veut que le Parti réformiste soit considéré comme un parti véritablement national.

Le message de M. Manning sur l'unité nationale — traitement égal pour toutes les provinces, statut spécial pour aucune — lui a valu ses plus vigoureux applaudissements.

« Nous avons apporté un point de vue différent de ce que les gens avaient déjà entendu sur la question de l'unité nationale, et les gens ont réagi à cela », a déclaré M. Manning hier après avoir pris la parole devant 350 personnes.

« Les gens préfèrent avoir un plan, même s'ils ne sont pas 100 pour cent d'accord avec, que pas de plan. C'est le domaine où il y avait le plus grand vide chez les autres partis. Quand vous avez quelque chose de substantiel à dire, que c'est différent, je crois en effet que cela recueille l'appui des électeurs. »

M. Manning a fait valoir à son auditoire qu'il avait besoin de l'appui de l'Ontario pour l'aider à négocier un accord qui préservera l'unité du pays.

Mme McDonough met l'accent sur le chômage

Presse Canadienne
SYDNEY, N.-E.

La leader du Nouveau Parti démocratique, Alexa McDonough, s'est servie hier du taux de chômage élevé au Cap Breton pour mettre l'accent sur le problème du chômage, l'élément central de sa campagne.

Précédée par des joueurs de cornemuse dans un centre communautaire, Mme McDonough a déclaré aux 400 personnes présentes que le temps était venu de servir aux libéraux leur propre avis de mise à pied.

Mme McDonough a pris pour cibles le premier ministre Jean Chrétien et le ministre de la Santé, David Dingwall, un Cap-Bretonais qui, selon elle, a oublié ses origines.

« Que Jean Chrétien aille au centre de main-d'oeuvre ou qu'il consulte quotidiennement les journaux pour des emplois qui n'existent pas », a lancé Mme McDonough sous des applaudissements nourris.

« Qu'il soit témoin des familles qui doivent dire adieu à leurs enfants, qui les mettent sur un autobus, les embrassent et les forcent à partir au loin parce que les libéraux les ont abandonnés », a-t-elle ajouté.

La situation de l'emploi évoquée par le chef néo-démocrate a frappé une corde sensible dans cette région traditionnellement libérale, mais où le taux de sans-emploi atteint presque 28 pour cent, trois fois la moyenne nationale.

« Je voudrais bien rester au Cap Breton mais si je ne peux y trouver du travail, je serai obligé de partir », a déclaré Donald Boyd, 18 ans, qui juge que le niveau de chômage n'a pas changé sous le gouvernement libéral.

Mme McDonough a soutenu que les libéraux n'ont pas fait plus dans le Canada atlantique que les corporations multinationales, lesquelles se sont établies dans la région avec l'aide du gouvernement fédéral et sont ensuite parties parce qu'elles jugaient leurs profits insuffisants.

Voter ou ne pas voter? : une réflexion sur la pertinence du suffrage

ANDRÉ PRATTE

André Blais est professeur de sciences politiques à l'Université de Montréal. De la politique, il en mange. Pourtant, il l'avoue, il lui est arrivé de ne pas voter.

« Quand je dis ça à mon entourage, il y a une réaction très forte : « Hein ? Tu es politologue et tu ne vas pas voter ! ? ! »

Mais au fait, pourquoi vote-t-on ? Après un calcul rapide, Blais estime à au plus un sur six millions la probabilité que son vote à lui, ou votre vote à vous, décide demain du parti qui formera le prochain gouvernement. Alors, comme dirait Yvon Deschamps, « qu'osse ça donne ? »

Le professeur Blais termine la rédaction d'un livre intitulé : « Voter ou ne pas voter ? » Un livre où il se demande si vraiment, comme le prétend une théorie à la mode, il est rationnel de voter.

Le modèle du choix rationnel prétend que le citoyen décide d'aller voter à la suite d'une sorte de calcul coûts / bénéfices. Le bénéfice attendu, ce ne sont pas seulement les bénéfices (B) qu'un citoyen donné espère de l'élection du candidat de son choix. L'électeur doit aussi calculer la probabilité (P) que son vote à lui soit déterminant dans cette élection. Ce bénéfice doit enfin être comparé aux coûts (C) d'aller voter : le temps perdu à se rendre au bureau de scrutin, le temps nécessaire pour s'informer sur les différents candidats, etc.

Si séduisante soit-elle, cette théorie souffre d'une grosse faiblesse. Comme la probabilité que le vote d'un électeur en particulier soit déterminant est extrêmement faible, les coûts, si modestes soient-ils, dépassent généralement le bénéfice attendu (C> B x P). En d'autres termes, le modèle prédit que dans la grande majorité des cas, les citoyens ne devraient pas participer aux élections. Or, en moyenne, 75 % des citoyens des pays démocratiques votent lors des élections législatives nationales. « C'est un paradoxe, et ça achale beaucoup de gens », dit André Blais.

Un trop gros P

Parmi les solutions possibles à ce paradoxe, certains ont suggéré que les citoyens faisaient bel et bien un calcul rationnel, mais que ce calcul était faussé par une surestimation grossière de P (la probabilité que leur vote fasse une différence). Des sondages faits par M. Blais montrent qu'effectivement, beaucoup de personnes se trompent à cet égard : « Il y a presque la moitié des gens qui se racontent des histoires, qui refusent d'admettre que les chances sont pratiquement nulles. »

Cependant les travaux de M. Blais n'ont décelé aucun lien statistique entre l'évaluation faite par les électeurs de la probabilité que leur vote soit décisif et leur participation aux élections. Alors, pourquoi les gens votent-ils ?

Il manque encore un chapitre au manuscrit du professeur Blais : la conclusion. « Il faut que je laisse ça mûrir encore un peu », confie-t-il.

Fais ce que dois

Mais la conclusion, on la devine un peu au fil des chapitres. Si les gens votent, c'est surtout par sens du devoir, bien que le calcul rationnel puisse jouer à la marge. Selon des sondages réalisés auprès des électeurs du Québec (à la veille du dernier référendum) et de la Colombie-Britannique (avant les élections provinciales de 1996), 87 % des Québécois et 72 % des Colombiens estimaient qu'il était de leur devoir de voter, et 70 % avouaient qu'ils se sentiraient coupables de ne pas voter.

Ce sens du devoir a des colorations différentes selon les électeurs. Pour plusieurs, voter, c'est démontrer qu'ils croient à la démocratie. Pour d'autres, c'est exprimer son sens d'appartenance au pays.

Et puis il y a les pressions du milieu. « Je me souviens que quand j'étais jeune, les prêtres nous disaient toujours combien c'était important d'aller voter », raconte le politologue. Le modérateur du second débat en français, Gilles Gougeon, n'a-t-il pas conclu l'émission en incitant les téléspectateurs à aller voter ?

« Mais vous, M. Blais, agissez-vous selon la théorie ? Calculez-vous votre P, votre B, et votre C ?

— Je n'ai pas tout à fait réglé ça au niveau de ma gouverne personnelle. Mais il y a une chose que j'ai réglée : quand mon B égale zéro, je ne vais pas voter. Quand j'estime qu'aucun des candidats n'est préférable aux autres de mon point de vue, je ne vois pas pourquoi j'irais voter. »

Le parti de l'information

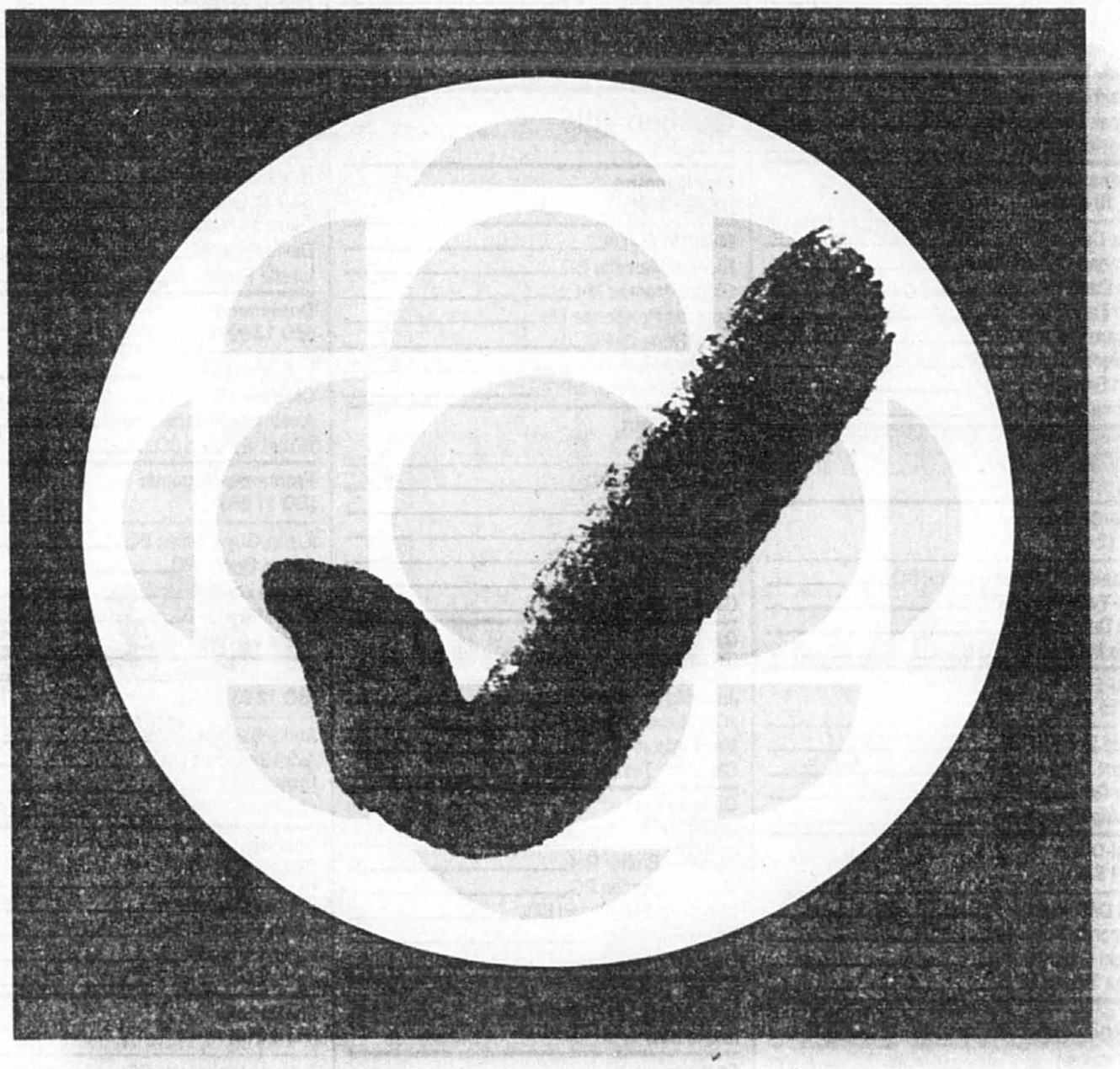

La force d'un réseau

Ce soir, en direct de la Colline du Parlement, la tendance se maintient et Radio-Canada livre la couverture la plus complète des résultats du scrutin.

immédiat

Dès 20 h, avant de connaître les résultats, RDI diffuse une émission sur les préparatifs de la soirée électorale. Le lendemain, nos journalistes livrent les toutes dernières réactions en provenance de toutes les régions du pays.

accessible

À 20 h 30, à la radio de Radio-Canada, Raymond Archambault vous communique tous les résultats. Au fur et à mesure, Maurice Godin les analyse et les invités de Michel Lacombe commentent le vote. Le lendemain à 7 h 30, Marc Laurendeau analyse les résultats de la région métropolitaine et à 8 h, Raymond Archambault vous fait part des réactions à travers le Canada.

essentiel

À 21 h, à la télévision de Radio-Canada, Bernard Derome présente les résultats en compagnie de l'analyste Daniel Lessard et de la journaliste Geneviève Asselin. Du foyer du Sénat, Jean-François Lépine anime un grand forum de discussion.

RDI | CBF 690 | Radio-Canada Télévision

Internautes, branchez-vous sur le site Web français : radio-canada.sympatico.ca

Élections 97 Faites vos choix

Découpez et conservez

Pour vous aider à suivre le dévoilement des résultats lors de la soirée électorale, aujourd'hui, *La Presse* vous présente la liste complète des candidats pour chacune des 75 circonscriptions fédérales au Québec. Les limites de la majorité des circonscriptions, regroupées par région pour en faciliter le repérage, ont été redessinées depuis les dernières élections générales. Dans certains cas, les noms des circonscriptions ont changé.

Entre parenthèses, après le nom de chaque circonscription, on trouve le nom du parti qui a remporté cette circonscription lors des élections générales de 1993 ou d'une élection complémentaire. Le chiffre indique la majorité obtenue.

Un X précédant le nom d'un candidat indique qu'il s'agit du député sortant. Dans le comté d'Ahuntsic, la candidate libérale Eleni Bakopanos avait été élue en 1993 dans l'ancienne circonscription de Saint-Denis. Dans le comté de Bonaventure-Gaspé-Îles-de-la-Madeleine-Pabok, les députés sortant Patrick Gagnon (PLC) et Yvan Bernier (BQ) avaient été élus en 1993 respectivement dans les anciennes circonsriptions de Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine et Gaspé.

BQ	Bloc québécois
Ind	Indépendant
Lib	Parti libéral du Canada
LN	Parti de la loi naturelle
M-L	Marxiste-léniniste
NPD	Nouveau parti démocratique
PHC	Parti de l'héritage chrétien
PC	Parti conservateur
PV	Parti vert
Ref	Parti réformiste
x	député sortant

Montréal-Est
(9 députés)

Ahuntsic (BQ 1 658)
xEleni Bakopanos Lib
Carmel Bernard LN
Pauline Charest BQ
Stephen Moran NPD
Nicole Roy-Arcelin PC

Anjou-Rivières-des-Prairies (BQ 532)
Yvon Charbonneau Lib
Jean Corbeil PC
Elizabeth Lemay Amabili NPD
Yves Le Seigle M-L
xRoger Pomerleau BQ

Bourassa (BQ 53)
Dominique Baillard NPD
Denis Coderre Lib
xOsvaldo Nunez BQ
Eric Wildhaber PC

Hochelaga-Maisonneuve (BQ 15 495)
Charles Boudreault PC
Christine Dandenault M-L
Richard Lauzon LN
Denise Malo Lib
xRéal Ménard BQ
Milan Mirich NPD

Laurier-Sainte-Marie (BQ 15 120)
François Degardin NPD
Yanick Deschênes PC
xGilles Duceppe BQ
F. Rhino Gourd Ind
Serge Lachapelle M-L
David Ly Lib
Dylan Perceval-Maxwell PV
Mathieu Ravignat Ind

Mercier (BQ 22 866)
René Bourgeault Lib
Eric Champagne PC
Hélène Héroux M-L
xFrancine Lalonde BQ
Cathy Milner NPD

Papineau-Saint-Denis (Lib 8 787)
Mario Beaulieu BQ
Michel Dugré Ind
Yannis Felemegos PC
Gaby Kombé NPD
Peter Macrisopoulos M-L
xPierre Pettigrew Lib

Rosemont (BQ 16 588)
Bernard Bigras BQ
Marc Bissonnette PC
Claude Brunelle M-L
Fidel Fuentes NPD
Françoise Guidi Lib
Vicky Mercier Ind

Saint-Léonard-Saint-Michel (Lib 15 920)
Pierre Allard NPD
Umberto Di Genova BQ
xAlfonso Gagliano Lib
Ronald Gosselin PC

Montréal-Ouest
(9 députés)

Lac-Saint-Louis (Lib 27 718)
Guy Amyot BQ
Nick Di Tomaso PC
Ruby Finkelstein LN
Chris Florence NPD
William Haines Ref
xClifford Lincoln Lib

LaSalle-Emard (Lib 13 590)
Josée Bélanger PC
Joe Bowman NPD
Jean-Pierre Chalifoux BQ
Russell Guest LN
xPaul Martin Lib

Mont-Royal (Lib 36 274)
xSheila Finestone Lib
Howard Galganov Ind
Adam Giambrone NPD
Ena Kahn LN
Carolyn Steinman PC
Jacques Thibaudeau BQ

Notre-Dame-de-Grâce-Lachine (Lib 22 913)
Ronald Bessette LN
André Cardinal NPD
Geneviève Dumont-Frenette BQ
John Hachey PC
Marlene Jennings Lib
Caroline Polcsak Ind
Bryan Wolofsky Ind

Outremont (Lib 4 439)
Denis Cauchon LN
xMartin Cauchon Lib
Louis Charron M-L
Tooker Gomberg NPD
Michel Sarra-Bournet BQ
Marguerite Sicard PC

Pierrefonds-Dollard (Lib 29 262)
Céline Chamard LN
Normand Jean D'Ambrosio BQ
Neil Drabkin PC
Robert Laganière Ref
David Lyons NPD
xBernard Patry Lib

Saint-Laurent-Cartierville (Lib 17 336)
Yves Beauregard BQ
xStéphane Dion Lib
Jeff Itcush NPD
Hagop Karlozian Ref
Jean-Martin Masse PC

Verdun-Saint-Henri (Lib 549)
Aline Aubut PC
Michèle Beausoleil LN
xRaymond Lavigne Lib
Claude Ledoux NPD
Donald Longuépée BQ
Deepak Massand Ref
Geneviève Royer M-L

Westmount-Ville-Marie (Lib 10 318)
Chris Carter NPD
Normand Chouinard M-L
Tom Davis PC
Allen Faguy LN
Bernard Guité BQ
xLucienne Robillard Lib
Brian Sarwer-Foner PV
Rodpnarine Singh Ind

Laval
(3 députés)

Laval-Centre (BQ 12 431)
xMadeleine Dalphond-Guiral BQ
Jean-Yves Dion NPD
Alain Dubois PC
Sylvie Matteau Lib

Laval-Est (BQ 15 221)
xMaud Debien BQ
Vincent Della Noce PC
Peter Graefe NPD
Nathalie Paradis Lib

Laval-Ouest (Lib 1 989)
Yves Désormeaux PC
Raymonde Folco Lib
Sylvain Gauthier BQ
Karina Zeidler NPD

Rive-Sud
(12 députés)

Beauharnois-Salaberry (BQ 9 998)
Dominique Bellemare PC
Linda Julien Lib
Erin Runions NPD
Daniel Turp BQ

Brossard-La Prairie (BQ 476)
Francoise Bélanger BQ
Samantha McGavin NPD
Kiet Ngo PC
Jacques Saada Lib

Chambly (BQ 18 682)
Nicole Bourget-Laramée Lib
xGhislain Lebel BQ
Darren O'Toole NPD
Jacques Parenteau PC

Châteauguay (BQ 16 531)
xMaurice Godin BQ
George Lavoie PC
Sergio Pavone Lib
Hannah Rogers NPD

Longueuil (BQ 24 640)
Maurice Auzat NPD
François Leduc PC
Carole Marcil Lib
Caroline St-Hilaire BQ

Richelieu (BQ 20 625)
Jocelyn Paul Lib
Sylvain Pelletier NPD
xLouis Plamondon BQ
Yves Schelling PC

Saint-Bruno-Saint-Hubert (BQ 15 344)
Camille Bolté PC
Marie Henretta NPD
Claude Leblanc Lib
xPierrette Venne BQ

Saint-Hyacinthe-Bagot (BQ 17 890)
Jacques Bousquet NPD
Antoine Locas Lib
xYvan Loubier BQ
Jean-François Milette PC

Saint-Jean (BQ 15 410)
xClaude Bachand BQ
André Davignon M-L
Gérald L'Ecuyer PC
Diane MacDonald Lib
Julien Patenaude NPD

Saint-Lambert (BQ 476)
xRichard Bélisle BQ
Allison Engel NPD
Jean-Frédéric Lafontaine PC
Jean Louis Page AC
Yolande Thibeault Lib

Verchères (BQ 26 501)
xStéphane Bergeron BQ
Yas Etessam NPD
Jean Legault PC
Jean Patenaude Lib

Vaudreuil-Soulanges (Lib 6 010)
xNick Discepola Lib
Jean Lajoie PC
Peter McLoughlin Ref
René St-Onge BQ
Jason Sigurdson NPD
Eric Simon LN

Québec Ville
(4 députés)

Charlesbourg (BQ 23 385)
Michel Audy LN
Richard Marceau BQ
Claude Moreau M-L
Jacques Portelance Lib
Dany Renauld PC
François Ruel Ref
Jocelyn Tremblay NPD

Louis-Hébert (BQ 18 206)
Karl Adomeit NPD
Hélène Alarie BQ
Réal Croteau LN
Hélène C. Scherrer Lib
Christian Lessard PC
Gilles St-Laurent Ref

Québec (BQ 13 833)
Jean-Marie Fiset NPD
xChristiane Gagnon BQ
Marc Jalbert PC
Claudette Tessier-Couture Lib

Québec-Est (BQ 20 443)
Suzanne Bhérer Ref
Marquis Gagnon PC
xJean-Paul Marchand BQ
Rémy Poulin Lib
Cécile Rainville NPD

Québec Région
(6 députés)

Beauce (Ind 2 142)
Lise Bernier PC
Lucie Dion BQ
Claude Drouin Lib
Joel Pinon NPD
Lili Weemen Ind

Beauport-Montmorency-Orléans (BQ 18 984)
Yves Baribeau Ref
Jean Bédard M-L
Michel Cliche PC
Simone Gosselin Lib
Jessica Greenberg NPD
xMichel Guimond BQ

Bellechasse-Etchemins-Montmagny-L'Islet (BQ 1 150)
xFrançois Langlois BQ
Branda Michaud NPD
Gilbert Normand Lib
Gaétan Pouliot Ref
Denis Roy PC

Lévis (BQ 26 203)
Thérèse Boucher PC
xAntoine Dubé BQ
Jocelyne Gosselin Lib
France Michaud NPD

Lotbinière (BQ 12 068)
Gaston Beaudet PC
Odina Desrochers BQ
Jean Landry Ind
Pierre Savoie Lib
Dominique Vaillancourt NPD

Portneuf (BQ 13 683)
xPierre De Savoye BQ
Majella Desmeules NPD
Raymond McBain PC
Raynald Samson Lib

Saguenay-Lac-Saint-Jean
(4 députés)

Chicoutimi (BQ 18 385)
Anne-Marie Buck NPD
Eric Delisle Lib
xGilbert Fillion BQ
André Harvey PC

Jonquière (BQ 18 484)
Carmel Bélanger NPD
Jocelyne Bujold Girard BQ
Normand Dufour LN
Daniel Giguère PC
Martial Guay Lib

Lac-Saint-Jean (BQ 14 931)
Clément Lajoie Lib
Jean-François Morval NPD
Sabin Simard PC
xStéphan Tremblay BQ

Roberval (BQ 13 246)
Jean-Pierre Boivin Lib
xMichel Gauthier BQ
Alain Giguère NPD
France Tanguay PC

Estrie
(7 députés)

Brome-Missisquoi (Lib 3 314)
Claude Boulard PC
Nicole Guillemet NPD
Noel Lacasse BQ
xDenis Paradis Lib

Compton-Stanstead (BQ 3 012)
xMaurice Bernier BQ
Gaétan Grenier Lib
Christine Moore NPD
David Price PC
Lisette Proulx LN

Drummond (BQ 13 999)
Lyne Boivert PC
Christian Méthot Lib
Alexandra Philoctéte NPD
xPauline Picard BQ

Frontenac-Mégantic (BQ 11 963)
xJean-Guy Chétien BQ
Carole Dodier PC
Manon Lecours Lib
Sara Mayo NPD
Serge Trépanier LN

Richmond-Arthabaska (BQ 12 231)
André Bachand PC
Aldéi Beaudoin Lib
Martin Bergeron NPD
xGaston Leroux BQ

Shefford (BQ 12 971)
Chantal Gareau Lib
Karen Hurley NPD
xJean Leroux BQ
Diane St-Jacques PC

Sherbrooke (PC 8 210)
Jacques Blanchette BQ
Martin Bureau Lib
xJean Charest PC
Christian Simard LN
Tom Vouloumanos NPD

B.-St-Laurent-Gasp.-C.-Nord
(6 députés)

Bonaventure-Gaspé-I.-de-la-Mad.-Pabok (BQ 3,096)
xYvan Bernier BQ
Dennis Drainville NPD
xPatrick Gagnon Lib
Yves Quinton PC

Charlevoix (BQ 16 457)
xGérard Asselin BQ
François Dumoutier NPD
Ghislain Maltais Lib
Nicole Massicotte PC

Kamou.-R.-du-Loup-Témis.-Les-Basques (BQ 10 459)
Elaine Côté NPD
xPaul Crête BQ
France Dionne Lib
André Plourde PC
Armand Pouliot LN

Manicouagan (BQ 8 847)
Michel Allard PC
Pierre Ducasse NPD
Ghislain Fournier BQ
André Maltais Lib

Matapédia-Matane (BQ 7 921)
Robert Boulay Lib
xRené Canuel BQ
Miville Couture LN
Darryl Gray PC
Anny-Jos Paquin NPD

Rimouski-Mitis (BQ 13 541)
Elizabeth Clark NPD
Réal Marmen Lib
Jean Roy PC
xSuzanne Tremblay BQ

Laurentides-Lanaudière
(5 députés)

Joliette (BQ 30 953)
Denise Cloutier Bergeron Lib
xRené Laurin BQ
Anie Perrault PC
Gilles Roy LN
Jacques Trudeau NPD

Laurentides (BQ 23 171)
Paul-André Forget Lib
xMonique Guay BQ
David Rovins NPD
Jacques Viens PC

Repentigny (BQ 42 928)
Normand Caplette NPD
Michel Carignan PC
xBenoît Sauvageau BQ
Robert Tranchemontagne Lib

Saint-Eustache-Sainte-Thérèse (BQ 29 484)
Jean Blanchard PC
Valerie Kinslow NPD
Gilles Perron BQ
Yolaine Savignac Lib

Terrebonne-Blainville (BQ 29 484)
Colette Bouchard NPD
Dominic Dupuis PC
xPaul Mercier BQ
Marcel Therrien Lib

Mauricie
(4 députés)

Berthier-Montcalm (BQ 19 789)
xMichel Bellehumeur BQ
Jean-Pierre De Billy NPD
Real Naud PC
Lise Perreault Lib

Champlain (BQ 10 567)
Petra Genest NPD
xRéjean Lefebvre BQ
Pierre Lesieur Lib
Yves St-Amant PC

Saint-Maurice (Lib 6 304)
xJean Chrétien Lib
Yves Duhaime BQ
Eric Hébert NPD
Denis Vincent PC

Trois-Rivières (BQ 13 977)
Michel Charland PC
Jean-Guy Doucet Lib
Dorothy Hénaut NPD
Roger Périgny LN
xYves Rocheleau BQ

Outaouais
(4 députés)

Argenteuil-Papineau (BQ 9 126)
Didier Charles NPD
xMaurice Dumas BQ
Laurent Filion PHC
Stéphane Hébert Lib
Marie-Thérèse Nault LN
André Robert PC

Gatineau (Lib 14 271)
xMark Assad Lib
Michelle Bonner NPD
Richard Côté PC
Claude Grant PHC
Christian Picard BQ
Jean-Claude Pommet LN
Françoise Roy M-L

Hull-Aylmer (Lib 13 695)
Camille Fortin Ref
Ron Gray PHC
xMarcel Massé Lib
Robert Mayer LN
Peter Piening NPD
Stéphane Rondeau PC
Pierre Soublière M-L
Ginette Tétreault BQ
Gail Walker PV

Pontiac-Gatineau-Labelle (Lib 2 826)
xRobert Bertrand Lib
Robert Coulombe BQ
Marc Lacroix LN
Brenda Lee NPD
Pierre Miller PC
Thomas Sabourin PHC

Nord-Ouest
(2 députés)

Abitibi (BQ 4 525)
Armand Caouette PC
Jeannot Couture BQ
Claudette Paquin NPD
Guy St-Julien Lib

Témiscamingue (BQ 13 292)
Nora Bélanger-Teed Lib
xPierre Brien BQ
Anik-Maude Morin NPD
Denis Pilon PC

Économie

La bouffe québécoise à la conquête de l'Ouest

MARIE-CLAUDE LORTIE, *LOS ANGELES*

Fini le mythe de la Californie lointaine et inaccessible. Les exportateurs agro-alimentaires québécois partent à la conquête de l'Ouest.

Leurs ventes dans cet État connaissent actuellement une croissance substantielle — 25 % entre 1994 et 1995, selon les dernières statistiques disponibles — et ce marché de 32 millions d'habitants au PNB (produit national brut) plus important que le Canada, est en voie de devenir une destination prioritaire.

Selon les données recueillies par le ministère de l'Agriculture du Québec, les exportations québécoises en Californie sont passées de 32 à 40 millions en 1995. « Et on dirait que tout est parfait pour que ça continue : la valeur du dollar, la santé de l'économie américaine et le rapport qualité-prix des produits », note Cliff Tatro, associé chez CTE Management, une entreprise de Long Beach, près de Los Angeles, qui a réussi à convaincre plusieurs grandes chaînes de supermarchés de vendre des produits québécois.

Pour le moment, à part peut-être la très présente eau Naya, ces produits alimentaires québécois ne sautent pas aux yeux quand on entre dans l'équivalent d'un Maxi ou d'un IGA. En fait, ces exportations californiennes ne représentent encore qu'à peine 8 % des exportations totales aux États-Unis dans ce secteur.

Cependant, depuis deux ans, si on fouille dans les allées des grandes chaînes comme Lucky ou Hughes, ou encore dans les grandes surfaces comme Fedco ou Club Club ou même dans les Trader Joe's (une chaîne style Club Price pour produits fins), il y a moyen de trouver de plus en plus de confiture du Verger d'Émilie de Rougemont, de tisanes Sens, de Saint-Léonard, des charcuteries Tour Eiffel, de brie Agropur, entre autres choses.

Selon Jerome Carney et Melissa Isom, les deux délégués commerciaux du gouvernement du Québec à Los Angeles, la progression est là depuis quatre ou cinq ans mais le déblocage s'est fait surtout durant les deux dernières années, grâce à une série de missions commerciales, une présence accrue dans les salons alimentaires et autres activités organisées notamment avec le Club Export Agro-Alimentaire du Québec et le ministère de l'Agriculture, qui fournit maintenant le quart du budget de la délégation commerciale.

Les deux délégués qui forment le bureau commercial sont les seuls rescapés de la fermeture de la délégation du Québec à Los Angeles l'an dernier. Ils travaillent maintenant dans des locaux sous-loués à la Banque Nationale.

Selon les statistiques du ministère de l'Agriculture, les catégories de produits qui se vendent le mieux sous le soleil californien sont surtout les viandes, les produits céréaliers, les mollusques et crustacés, les boissons, les miels et produits d'érable ainsi que le thé, le café et le cacao.

Mais à l'intérieur de ces catégories, précise M. Carney, ce sont actuellement les produits fins qui répondent le plus aux goûts cosmopolites et santé des Californiens et ont le plus grand potentiel. « Les Californiens ont un palais très sophistiqué, mais le Canada a une image très pure et l'emballage en français ajoute un certain panache qui répond tout à fait à leurs goûts », affirme-t-il, précisant que le simple fait que les produits puissent porter l'étiquette « importé » joue en leur faveur.

La principale difficulté que rencontrent les exportateurs est la distance qui sépare le Québec de la Californie, croit Michel Laperle, président de Aliments Leika, dont 15 % des exportations de tisanes et de cafés vont en Californie. « C'est loin, ça coûte cher en transport. Mais c'est un marché plein de potentiel », dit-il.

En outre, la concurrence y est féroce et il n'est pas évident d'entrer rapidement en communication avec les intermédiaires qui connaissent le terrain. « Faire des contacts, comprendre la dynamique des chaînes, ce sont les premiers pas qui sont les plus difficiles », note Martine Laforêt, directrice du marketing chez Berthelet et Léger, un fabricant de produits déshydratés dont les démarches sont assez avancées pour penser à des ventes californiennes d'ici six mois.

« Moi je crois que tout passe par le produit. Pour percer, il faut être vraiment différent », affirme Bernard Ruby, vice-président du Fumoir Grizzli, qui se prépare à vendre son omble fumée chez Trader Joe's et Fedco.

« C'est un marché très agressif, il faut être prêt », ajoute Marie Beaudry, directrice de l'information au Club Export.

Selon Robert Saint-Louis, de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation à l'Université Laval, les producteurs québécois doivent agir rapidement pour prendre leurs niches s'ils ne veulent pas se faire damer le pion par les Mexicains, qui sont proches géographiquement, qui sont aussi dans l'Alena et dont le peso est aussi très bas par rapport à l'argent américain. Comme l'effet dévaluation du peso ne s'est pas encore matérialisé, il y a encore du temps pour bouger, mais pas beaucoup, disait-il récemment à un groupe d'entrepreneurs lors d'un séminaire organisé par le ministère de l'Agriculture.

M. Saint-Louis notait alors aussi que les tarifs entre le Canada et les États-Unis, dans le secteur agro-alimentaire, disparaîtront totalement en 1998, soit cinq ans avant toute diminution substantielle des tarifs imposés aux producteurs du Mexique. Bref, disait-il, « les chances de percer sont meilleures qu'elles n'ont jamais été. »

CETTE SEMAINE

Peu d'impact à prévoir

La semaine s'ouvre de manière particulièrement éprouvante pour les marchés financiers canadiens. À la nervosité que suscite toute journée d'élections, s'ajoute un facteur exceptionnel pour un lundi : la publication des chiffres du produit intérieur brut pour le premier trimestre.

Les économistes s'attendent généralement à une forte accélération de la croissance économique. Selon le chef économiste de la Banque de Montréal, M. Tim O'Neil, le PIB pourrait augmenter de 4 % au premier trimestre, après un bond de 2,9 % au dernier trimestre de 1996.

Janvier et février ont d'ailleurs été de bons mois tant pour les constructeurs d'habitations que pour les manufacturiers, les détaillants et les grossistes. L'activité économique a commencé 1997 du bon pied, en janvier, avec un gain de 0,6 %, sa plus forte hausse en deux ans. La tendance s'est maintenue en février avec une croissance de 0,5 %.

Selon M. O'Neil, l'accélération du PIB résulte principalement de la remontée des exportations qui avaient été négativement affectées par l'arrêt de travail chez General Motors en octobre. Les ventes au détail (+4 %) et les investissements manufacturiers (+27 %) ont déjà démontré la vigueur de l'économie durant les trois premiers mois de l'année.

En révélant les chiffres du PIB, Statistique Canada lèvera également le voile aujourd'hui sur le compte courant du Canada. On s'attend à ce que le déficit de ce compte fonde à 2,5 milliards de dollars (en données annualisées), par rapport aux 6,8 milliards du trimestre précédent. L'effet de la reprise des exportations est ici particulièrement apparent.

Les marchés américains auront aussi leur lot de statistiques aujourd'hui, ce qui ajoutera à la nervosité ambiante. Les investisseurs devront absorber en quelques heures les chiffres du revenu personnel, de la consommation et des dépenses de construction pour le mois d'avril ainsi que des ventes d'automobiles en mai. Les marchés obligataire et boursiers américains sont particulièrement sensibles à tout signe d'inflation qui présagerait un resserrement des conditions monétaires, voire une hausse des taux d'intérêt.

Au Canada, des cambistes ont déjà prévu faire quelques heures supplémentaires pour veiller à leurs positions en dollars canadiens alors que l'on dévoilera les résultats des élections fédérales. À ce jour, il faut constater toutefois que, contrairement à d'autres épisodes électoraux, les présentes élections n'ont pas eu d'impact significatif sur les marchés financiers.

Paul Durivage

PROFIL BOURSIER

Les dinosaures à la rescousse de Cinéplex

Richard Dupaul

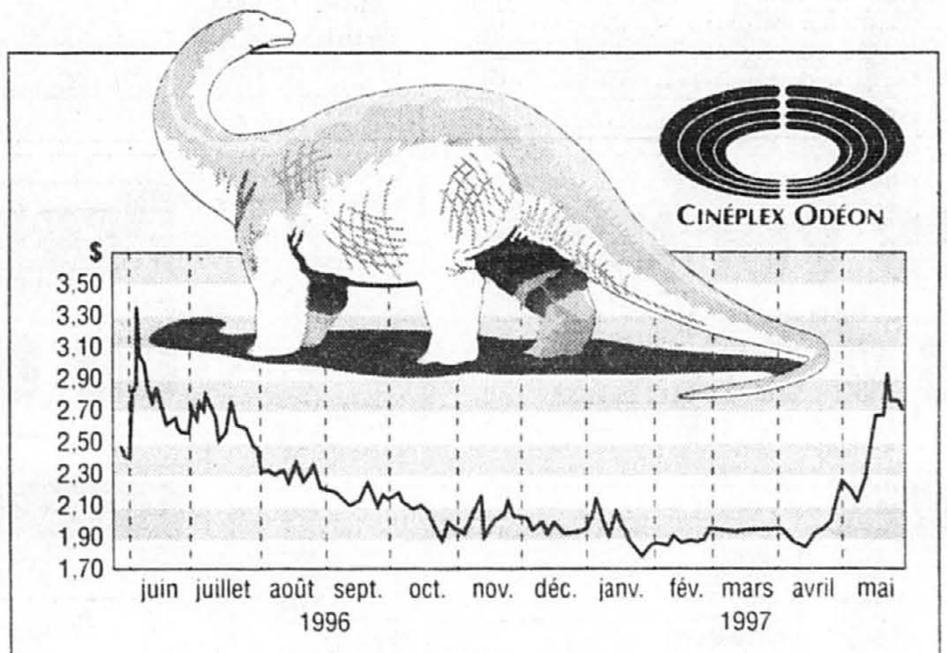

Un survol (1)

	1994	1995	1996
Revenus (2)	541,1	513,2	509,7
Profit avant intérêt taxes et amortissement	62,7	51,9	49,4
Fonds autogénérés	31,4	3,5	12,4
Profit (perte) net	(14,1)	(32,9)	(31,1)
Profit (perte) net par action	(13¢)	(29¢)	(19¢)

(1) Chiffres en millions sauf profit par action
(2) Revenus des activités maintenues

Infographie *La Presse*

La dernière ruée cinématographique des dinosaures de Steven Spielberg, *Le monde perdu : Parc jurassique*, a eu des échos favorables à la bourse. L'action de Cinéplex Odéon, notamment, en a profité pour effectuer une poussée spectaculaire digne d'un tyrannosaure.

D'un creux de 1,80 $ à la mi-avril, le titre de Cinéplex a touché 3,10 $ il y une dizaine de jours avant de revenir à cause des prises de profit à 2,69 $ récemment dans la foulée du succès initial du film au box-office. Il s'agit d'un bond d'environ 50 % en un mois.

Cependant, les analystes se demandent si le dernier rugissement de Cinéplex en bourse n'est pas uniquement passager compte tenu de la performance plutôt timide de la société au plan financier.

« La rentabilité de Cinéplex demeure nettement en-deça de ce qu'elle devrait être », affirmait la semaine dernière M. Dennis McAlpine, de la firme new-yorkaise Josephtal Lyon & Ross.

Un record

Cinéplex Odéon est le principal exploitant de salles de cinéma au Canada et l'un des plus importants aux États-Unis, où elle est présente dans 12 États. La société torontoise exploite un total de 1565 salles dans 314 complexes.

Au Canada, Cinéplex et son rival Famous Players (du groupe Viacom-Paramount) sont coude à coude avec 40 % du marché chacun.

Selon de récentes estimations, *Le monde perdu* a rapporté 72,4 millions au box-office lors du premier week-end (vendredi, samedi, dimanche) à l'affiche, écrasant l'ancien record de 50,1 millions US établi par son prédécesseur, *Parc jurassique*.

Ces chiffres ont surpris plusieurs experts. M. Roger Dent, de Yorkton Securities, songe à réviser à la hausse ses projections de bénéfices de Cinéplex en 1997 (deux cents par action, selon lui) si *Le monde perdu* maintient son rythme endiablé.

Le dernier Spielberg arrive à point pour Cinéplex, qui a grandement besoin d'argent pour financer son ambitieux programme d'expansion prévoyant l'ajout de 500 écrans sur une période de trois ans. Le projet nécessitera des investissements de 105 millions US.

Avec ces braves dinosaures dans son camp, Cinéplex profite ainsi de ses liens étroits avec le producteur du film, Universal Studios, et avec la famille Bronfman.

Universal est en effet le principal actionnaire de Cinéplex avec près de 42 % des actions. La famille Bronfman détient pour sa part un bloc important de 24,6 % et le public investisseur, 33,8 % des actions.

Universal est aussi la filiale de MCA / Universal, elle-même détenue à 80 % par Seagram, la société montréalaise contrôlée par les Bronfman.

D'ailleurs, l'action de Seagram a également profité brièvement de la popularité du *Monde perdu*, le titre ayant grimpé de 1,10 $ à 56,30 $ lundi dernier avant de revenir à 54,50 $ en milieu de semaine.

Poussée éphémère ?

Mais la poussée boursière de Cinéplex n'a pas convaincu tout le monde que la compagnie est au bout de ses peines.

D'abord, certains experts sont sceptiques sur les chances du *Monde perdu* de maintenir son rythme actuel et d'éclipser la performance de son prédécesseur. « Un bon départ est une chose, mais cela pourrait s'arrêter rapidement dès le prochain week-end », affirme un responsable de la firme new-yorkaise Paine Webber.

Plus important encore, la récente performance financière de la société soulève toujours des questions. La compagnie a inscrit une perte de 31 millions en 1996 sur des recettes de 59,6 millions. Le chiffre d'affaires a reculé de 0,7 %, tandis que les recettes totales de l'industrie grimpait de 7,6 %.

Cinéplex attribue cette contre-performance au fait que ses nouvelles salles ont ouvert leurs portes à la fin de 1996 et que certains films n'ont pas connu le succès escompté.

Mais M. McAlpine maintient que Cinéplex souffre également de la concurrence accrue de Famous Players et des complexes multisalles aux États-Unis.

Ces complexes, qui contiennent jusqu'à 30 salles chacun, ont l'avantage d'entraîner des économies d'échelle. Le fait que Cinéplex hésite à emprunter cette voie explique en partie pourquoi la marge bénéficiaire brute de la société — 15,4 % en 1996 — est inférieure au taux de 18-20 % affiché par des concurrents américains, poursuit M. Gary Farber, analyste de NatWest Securities.

M. Howard Lichtman, vice-président marketing de Cinéplex, rétorque que la compagnie a effectué une belle remontée au premier trimestre de 1997. Ses revenus ont atteint 150,5 millions, en hausse de 17,3 %, grâce surtout aux succès de productions américaines comme *La Trilogie de Star Wars* et « *Liar Liar* ». Le profit net s'élève à un cent par action (2,1 millions) contre une perte de 6 cents par action (7,1 millions) pour la même période l'an passé.

Reste que le bilan de Cinéplex comporte des failles. La dette à long terme de 317,3 millions, entre autres, a l'effet d'un brontosaure sur les finances du groupe, disent les experts. Avec un avoir net de 220 millions, la société affiche un ratio dette-équité passablement élevé de 1,4.

Pour corriger le problème, la stratégie de Cinéplex est de fermer les salles moins profitables et d'augmenter les revenus en construisant des nouveaux complexes, explique M. Lichtman.

Cinéplex veut ouvrir 500 nouvelles salles d'ici 1999. Ce plan inclut le nouveau « megaplex » de 20 salles, détenu conjointement avec France-Film, rue Saint-Denis, à Montréal.

La direction est convaincue que la demande des cinéphiles, mais aussi la production de films à succès seront suffisantes pour rentabiliser ces nouvelles salles, même si les principaux marchés nord-américains s'approchent d'un point de saturation, admet M. Lichtman.

M. McAlpine croit néanmoins que Cinéplex accuse un retard dans l'ouverture de nouvelles salles par rapport à Famous Players. Selon lui, l'action est pleinement évaluée et il ne recommande pas l'achat de l'action à son niveau actuel.

M. Farber maintient néanmoins une position « neutre » face au titre car Cinéplex devrait augmenter ses entrées de fonds en 1997 avec la sortie de nouveaux films à succès prévus plus tard cet été.

Posez un geste simple, concret et direct pour aider des familles cet été

un rang pour ceux qui ont faim

La Presse, l'émission Fleurs et Jardins et la Fédération des Moissons du Québec, vous invitent à ensemencer un rang de bons légumes et à partager votre récolte avec ceux qui ont faim.

La récolte aura lieu le dimanche 24 août prochain. Surveillez nos annonces pour tous les détails.

La Fédération des Moissons du Québec
Groupe La Mutuelle
Fleurs et Jardins
La Presse

L'effet chinois sur Hong Kong et les fonds asiatiques

FONDS COMMUNS

Michel Girard

Le premier juillet prochain, Hong Kong va réintégrer la Chine. Est-ce une bonne affaire d'investir une partie de nos économies dans des compagnies qui ont pignon sur rue à Hong Kong ?

Selon les résultats d'une enquête menée auprès de 108 analystes boursiers, issus de 14 pays différents, la bourse de Hong Kong devrait connaître en 1997 et 1998 l'une des meilleures performances boursières à l'échelle de la planète. Les analystes voient dans Hong Kong la « star » des bourses de l'Asie et du Pacifique.

Comme la bourse de Hong Kong a progressé d'à peine 6 % depuis le début de l'année, c'est donc dire qu'il n'est, théoriquement parlant, vraiment pas trop tard pour faire son entrée dans le spéculatif marché boursier de Hong Kong.

D'ailleurs, Hong Kong n'est pas le seul marché asiatique à offrir du potentiel à la hausse. Quand on jette un coup d'oeil sur l'évolution des principales places boursières de l'Asie et du Pacifique, on se rend compte que la performance a été plutôt moche de ce côté de la planète.

En effet, c'est une bien piètre performance que les marchés boursiers de l'Asie et du Pacifique ont, dans l'ensemble, enregistré depuis le début de l'année.

En prenant comme base de comparaison le dollar américain, et ce en excluant la bourse du Japon, les marchés asiatiques affichent même une baisse de 1,4 %. Pendant ce temps-là, la bourse américaine augmentait de 13,7 % et le marché canadien de près de 8 %. Le Japon ? Seulement 2,92 %.

Voyons maintenant de plus près la performance individuelle, depuis le début de l'année, de chacun des marchés asiatiques, toujours en dollars US :

— Australie : +1,65 %
— Hong Kong : +5,95 %
— Indonésie : -3,18 %
— Malaisie : -12,19 %
— Nouvelle-Zélande : -3,10 %
— Phillipines : -16,63 %
— Singapour :-10,59 %
— Corée du Sud : +5,42 %
— Taiwan : +12,55 %
— Thaïlande : -33,81 %

Comme vous pouvez le constater, Taiwan arrive bon premier avec une progression de 12,55 % pour les cinq premiers mois de l'année. Suivent ensuite sur un quasi pied d'égalité Hong Kong et Corée du Sud, avec 6 % ou presque. En Thaïlande, ce fut carrément la catastrophe, avec une baisse de 33 % du marché. Remarquez que les bourses de Singapour, Malaisie et Phillipines font également piètre figure depuis le début de l'année.

Potentiel de croissance

Quoi qu'il en soit, les analystes croient que plusieurs marchés boursiers asiatiques devraient bénéficier de la réintégration officielle de Hong Kong dans le giron de la Chine.

En raison de la réunification de Hong Kong avec la Chine, les perspectives économiques s'avèrent prometteuses pour Hong Kong. Pour l'année en cours, nombreux sont les analystes à anticiper pour cette année une croissance économique de 5 % pour Hong Kong.

Évidemment, plus la Chine va voir son économie se redresser, plus Hong Kong va en bénéficier, et par ricochet les entreprises locales.

Même si la bourse de Hong Kong a grimpé modestement depuis le début de l'année, il faut tout de même rappeler qu'au cours des cinq dernières années l'indice Hang Seng a quasi triplé. Au cours des deux dernières années, l'indice a doublé.

Si la réunification de Hong Kong se fait sans heurt comme prévu, oui ! la bourse de Hong Kong va poursuivre son escalade. Mais il faut tout de même garder à l'esprit que le marché boursier de Hong Kong a déjà fait un sacré bout de chemin.

Quand l'indice Hang Seng aura grimpé d'un autre 15 à 20 %, il devrait commencer à montrer des signes de fatigue, à moins que les bénéfices des compagnies inscrites à la cote de Hong Kong ne démontrent une progression supérieure à ce qui est anticipé

Les fonds asiatiques

Si Hong Kong vous intéresse, l'une des façons « conservatrices » d'y investir c'est par le biais d'un fonds commun de placement. Vous trouverez dans le tableau ci-contre une trentaine de fonds spécialisés dans les actions de compagnies asiatiques. Plusieurs fonds affichent des rendements négatifs sur un et trois ans, démontrant ainsi la volatilité des marchés asiatiques.

À ma connaissance, aucun des fonds du tableau détient un portefeuille exclusivement constitué d'actions de compagnies de Hong Kong. Dans les portefeuilles des fonds, on retrouve une diversification géographique Hong Kong, Malaisie, Singapour, Thaïlande, Chine, Philippines, Taïwan, etc.

La composition des portefeuilles varie d'un fonds à un autre.

Pour savoir quelle proportion du portefeuille est consacrée à des compagnies inscrites à la cote de Hong Kong, il suffit de le demander au représentant du fonds.

Par exemple : le fonds BPI Asia Pacific, qui a été mis sur pied en septembre 1996, détenait au 30 avril dernier un portefeuille principalement diversifié dans les titres de Hong Kong (44,8 %) ; Malaisie (17,9 %) et Singapour (10,5 %).

Plus le portefeuille d'un fond renferme une concentration élevée dans un pays, plus évidemment son rendement sera tributaire de la performance des entreprises de ce pays .

Fonds d'Asie et du Pacifique

(% au 30 avril 1997)

Fonds	6 mois	1 an	3 ans
Moyenne	**4,0 %**	**-4,5 %**	**-0,6 %**
Morgan Stanley	2,0	0,5	6,0
Admax Korea	-13,7	-37,7	-13,7
Admax Tiger	11,9	-4,8	-5,9
AGF Asian	0,5	-6,8	4,3
AGF China	21,8	12,2	2,8
Altamira Asie	2,5	-18,8	-9,6
Atlas Pacific	-4,0	-21,8	-7,5
BPI Asia Pacific	5,3	—	—
CDA Pacific	4,6	-3,2	—
C.I. Pacific	8,1	0,7	2,0
CIBC Far East	6,5	-4,5	2,2
Cambridge Pacific	-18,3	-24,5	-11,5
Canada Trust Asia	-4,7	-11,1	—
Dynamic Far East	15,1	17,4	—
Ethical Pacific	14,8	8,3	—
Fidelity Far East	6,4	10,2	11,5
First Canadian Far	6,6	2,8	—
GT: Pacific Growth	10,5	10,7	—
Global Strat. Asia	2,5	-6,4	0,8
Green Line Asia	3,6	-2,5	2,7
Guardian Asia	4,8	-5,5	—
Hong Kong Asian	-0,5	-6,7	3,3
Hyperion Asian	6,2	-3,2	2,0
Invesnat E.-Orient	-0,1	2,0	—
Investors Pacique	5,2	-4,0	3,3
Laurentian Asia	-0,2	-9,7	—
NN Can-Asian	-2,2	-0,7	5,2
Navigator Asia	30,1	25,5	—
Royal Asian	-1,2	-8,1	0,3
Sceptre Asian	6,3	-6,5	-1,5
Scotia Exc. Pacific	8,7	4,2	—
Scudder Pacific	12,1	0,4	—
Spectrum Asian	-1,9	-11,7	-0,9
Trimark Indo-Pac.	7,8	3,6	—
20-20 India	12,4	-20,8	—
Universal Far East	3,8	-3,6	—

Infographie *La Presse*

Les salaires versus les options d'achat

VOS IMPÔTS

Michel Lanteigne, FCA

Associé
Caron Bélanger Ernst & Young

Les options d'achat d'actions ont beaucoup fait les manchettes récemment. Tout le monde en a parlé, y compris Michel Girard dans son article intitulé « La passe des salaires déguisés en options ». Il s'agit d'un mode de rémunération souvent préconisé par les employeurs, étant donné qu'il permet de faire de leurs employés des actionnaires, d'augmenter l'intérêt de ces derniers dans le rendement de l'entreprise et de faire ainsi progresser l'entreprise.

Une option d'achat d'actions consiste en un droit d'acheter des actions de la société pour laquelle vous travaillez (ou d'une société qui lui est liée : société mère, filiale, etc.) à une certaine valeur. La différence entre le prix que vous avez payé pour les actions et leur valeur à la date d'acquisition sera généralement considérée comme un avantage imposable dans votre revenu d'emploi dans l'année d'acquisition des actions. Une règle spéciale s'applique lorsque les options d'achat d'actions sont accordées par une société privée sous contrôle canadien : le montant de l'avantage est alors imposable comme revenu d'emploi dans l'année de la vente des actions plutôt que dans l'année d'acquisition.

Il importe de noter que toute augmentation de la valeur des actions après la date de leur acquisition est imposable comme un gain en capital dans l'année de la vente des actions.

Déduction pour options d'achat d'actions

Lorsqu'un employé a inclus dans son revenu d'emploi un avantage tiré d'une option d'achat d'actions, il est possible de réclamer une déduction égale à 1/4 du montant de l'avantage imposable si certains critères sont satisfaits. La déduction a pour objet d'offrir un résultat fiscal semblable à celui qui aurait été obtenu si le gain tiré de l'option était un gain en capital (imposable à 75 % seulement). La déduction peut être réclamée si les actions sont des actions prescrites (une action prescrite est essentiellement une action ordinaire), si le prix à verser pour les actions n'est pas inférieur à leur juste valeur marchande au moment de l'octroi de l'option et si, immédiatement après la conclusion de la convention, l'employeur et l'employé n'ont pas de lien de dépendance.

Par ailleurs, si vous avez acquis les actions d'une société privée sous contrôle canadien et si vous les avez détenues pendant au moins deux ans, un montant équivalent à 25 % de l'avantage sera admissible en déduction, dans le calcul de votre revenu imposable, que le prix pour les actions soit ou non inférieur à la valeur des actions à la date d'octroi de l'option.

Valeur des actions (500 actions X 30$)	15 000$
Moins : prix de levée (500 actions X 10$)	5 000$
	10 000$
Déduction pour options d'achat d'actions (1/4)	2 500$
Avantage imposable au moment de la vente des actions	**7 500$**

Prix de vente	18 000$
Coût fiscal des actions vendues	15 000$
Gain en capital	3 000$
Gain en capital imposable (75%)	2 250$

Exemple

Prenons le cas de Jean qui s'est vu octroyer des options en décembre 1994 de son employeur qui est une société privée sous contrôle canadien. La valeur de ces options équivaut à 10 $ l'action ; ces options visent 1000 actions et arrivent à échéance dans 10 ans.

Au cours actuel de l'action de 30 $, Jean désire lever des options visant 500 actions. L'avantage imposable en découlant se calcule selon le premier tableau.

En 1997, Jean n'aura aucun montant à inclure dans son revenu aux fins fiscales, étant donné que son employeur est une société privée sous contrôle canadien. Si tel n'avait pas été le cas, il aurait dû inclure la somme de 7500 $ dans son revenu imposable. Dans le cas présent, l'imposition de l'avantage ne se fera qu'au moment de la vente des actions.

Le montant de 10 000 $ sera ajouté au prix de levée pour déterminer le coût fiscal des actions, soit 15 000 $. Ainsi, pour déterminer le gain en capital à des fins de vente, c'est la somme de 15 000 $ qui sera utilisée.

Si Jean vend ses actions dans un an, soit en 1998, pour 18 000 $, il devra inclure dans son revenu imposable, en plus de l'avantage imposable de 7500 $ calculé plus haut, le gain en capital déterminé comme l'indique le second tableau.

Conclusion

Comme vous pouvez le constater, l'option d'achat d'actions constitue un élément de rémunération intéressant. D'une part, elle permet de profiter de la croissance de l'entreprise. C'est donc un élément motivateur. D'autre part, elle permet de jouir d'un traitement fiscal avantageux par rapport à un salaire.

Faites donc comme Jean. Essayez de convaincre votre employeur de vous accorder des options comme moyen de rémunération. Vous ferez des jaloux ! Foi de Michel Girard.

Propriétaire constructeur ou occupant

VOS ASSURANCES

Luc Lasnier

Courtier en assurances de dommages
Dale-Parizeau L.M. Inc.

Il est relativement facile d'obtenir un contrat d'assurance en tant que propriétaire occupant d'une maison. Tous les assureurs ont préparé, en accord avec le Bureau d'assurances du Canada, des polices d'assurance afin de protéger le plus adéquatement possible le patrimoine des gens soucieux du bien-être de leur famille en cas de sinistre.

Cependant, la même transaction devient plus ardue si on désire faire construire personnellement sa maison puisque, pendant la construction, la police d'assurance de type « propriétaire occupant » n'est pas de mise car cette maison n'est pas encore habitée. Les compagnies d'assurance sont très réticentes à accepter de couvrir ce genre de projet puisque les risques d'accident sont plus élevés.

Des gens se font parfois refuser de tels projets par leur propre assureur avec lequel ils transigent depuis plusieurs années. Il y a heureusement quelques compagnies d'assurance, c'est le cas au Québec, qui acceptent de couvrir ce genre de risque pour leurs clients existants et quelques-unes d'entre elles le feront même pour de nouveaux clients.

Vol, vandalisme

Les contrats d'assurance de type propriétaire occupant prévoient automatiquement certaines protections relatives à des nouvelles constructions telles celles d'inclure dans le montant d'assurance sur le bâtiment, les matériaux et fournitures se trouvant sur les lieux assurés destinés à la construction de l'habitation. Il est par contre précisé que ces matériaux ne seront couverts que pour l'incendie et certaines garanties annexes comme les tempêtes de vent et le choc de véhicules terrestres. Les protections de vol et de vandalisme doivent être achetées séparément car elles ne sont pas couvertes pendant la construction.

Il y a d'autres exclusions au contrat qui sont directement reliées à la construction du bâtiment assuré : la principale est celle stipulant qu'aucun sinistre ne sera couvert si la demeure est inoccupée depuis plus de 30 jours. Il est évident qu'elle est inoccupée puisqu'elle n'est pas encore habitable. La permission de construire de la part de l'assureur est donc primordiale afin de faire suspendre cette exclusion. On stipule aussi que le bris de glace ou le gel des tuyaux ne seront pas couverts pendant la construction : on comprend pourquoi.

Responsabilité

La raison fondamentale expliquant la réticence des assureurs pour tout ce qui entoure la construction, c'est la responsabilité civile. En tant que constructeur improvisé, on est propriétaire d'un terrain où il y aura des travaux, notamment de l'excavation. C'est un attrait pour les enfants qui, bien sûr, peuvent se blesser sur les lieux. On peut être poursuivi devant les tribunaux par des parents qui prétendent que l'on a été négligent en ne protégeant pas les lieux adéquatement et qu'on doit être tenu responsable des dommages subis.

On est également patron en engageant des sous-traitants. On pourrait par exemple être tenu conjointement responsable avec un menuisier qui échapperait un outil ou un madrier sur un passant. On peut aussi exiger des sous-traitants avec lesquels on fait affaire qu'ils souscrivent eux-mêmes une assurance responsabilité.

Accident de travail

D'autre part, si des amis participent aux travaux, qu'ils soient rémunérés ou non, ou si on engage des employés, on pourrait être tenu responsable s'ils se blessaient en travaillant ou pire, s'ils devenaient invalides à la suite d'un accident de travail. Cette situation ne vise bien sûr que les cas non couverts par la CSST. Le contrat d'assurance de propriétaire occupant peut couvrir ce genre de risque et même plus, on peut verser à ses employés ou amis aidant à la construction, une indemnisation pour la perte de revenus faisant suite à un accident de travail, et cela sans égard à la responsabilité du propriétaire-employeur.

En évaluant tous les risques possibles, on comprend qu'on ait besoin d'obtenir la permission de son assureur avant d'entreprendre une nouvelle construction. En voici d'ailleurs un exemple.

Couple de 35 ans, non fumeur, aucune réclamation depuis trois ans, construction d'une maison unifamiliale à Ste-Thérèse; le projet devra être assuré pour 100 000$, soit 100 % du coût de remplacement du bâtiment après un sinistre.

Protections proposées : Assurance des propriétaires occupants, formule étendue (tous risques sur bâtiment) de 100 000$, franchise de 200$ par sinistre, responsabilité civile des particuliers 1 000 000$.

Prime annuelle	249$
Permission de construire, surprime en responsabilité civile	85$
Responsabilité patronale et indemnisation volontaire des employés	75$
Vol et vandalisme sur les matériaux pendant la construction	116$
Total	**525$**

Une fois la construction terminée, cette police protégera également les biens meubles, les frais de subsistance et les dépendances

Fonds communs de placement (revue hebdomadaire)

Notre tableau présente le rendement des fonds d'investissement pour la période se terminant le 30 mai 1997 fournis par Fundata Canada inc.

Il présente dans l'ordre suivant:

1) La valeur liquidative nette par action (VANP).
2-3) La variation de prix en valeur et en % durant la semaine.
4-5) Le rendement en % sur 1 mois et 1 an, soustraction faite des frais de gestion et autres dépenses du fonds.

Fonds | VANPA | Chg.% | Chg.$ | 1 m.% | 1 an.%

ASC FUNDS

y Amer-Value 5.36 — — +7 ND
y Fully-Mod 7.95 — — +2.7 ND
y Fund-Value 10.22 — — +2.7 +21.1

ACADIE (FONDS)

y Hypothèques 9.98 +12 +011 -5 +2.4
y Obligations 11.31 +01 +003 +1.4 +6.3
y Equilibre 12.30 +24 +029 +0 +16.9

AGF GROUPE CS

Act Cdn AGF 14.44 -21 -030 -9 +3
Act Mon AGF 7.40 +.95 +070 +2.0 +10.3
Act RER AGF 7.73 +.03 +002 -2.1 -2
Actions cr AGF 27.78 -11 -030 -0.4 +18.2
Allemagne AGF Cl A 27.74 -2.08 -590 -2.3 +33.1
Am Cl Fd Rd AGF 8.36 +.13 +011 ND ND
Am Latine 20/20 7.28 +.43 +029 +8.8 +9.3
Am RSA AGF 18.86 +1.02 +170 +4.7 +13.7
Can RSA AGF 11.43 +.03 +003 +0.2 +9.7
Cdl Canada AGF 5.89 -1.01 -060 -14.6 ND
Cont Terre 20/20 6.59 -.75 -050 -5.3 +9.1
Dr Rev AGF 7.73 +.03 +002 +1.5 +6.2
Cr Amer AGF 18.54 +1.76 +320 +9.7 +25.4
Cr Asiatq AGF 11.76 -.42 -050 -3.4 +21.4
Cr Euro AGF 11.76 -1.42 -170 -10.1 +11.2
Cr Israël AGF 15.81 +2.53 +390 +2.1 +6.8
Croiss Act 20/20 9.84 +.50 +049 +1.0 +7.3
Dr Chine AGF 9.42 +11.3 — — — —
Dr Mexique AGF 9.960 +74 +122 — — —
Dividendes AGF 19.46 -.92 -180 +4.6 +29.3
Euro RNQ AGF 12.31 -.21 -210 +1.4 +10.9
Indien 20/20 2.12 — — +8.5 -20.6
Int Actif 20/20 5.67 — — +5.7 +11.5
Japon AGF 5.63 -.71 -040 -11.2 +4.8
Mar Emer 20/20 6.94 +.96 +064 +16.0 +24.9
Mon Obl RER AGF 9.84 +.50 +049 +1.0 +7.3
Mon Obl RER AGF 4.71 +.40 +018 +1.3 +6.4
Mond Equil AGF 14.24 -.07 -010 -1.1 +10.5
Mond Val AGF 12.24 -.07 -010 -0.6 +9.4
Rev CT Int AGF 10.64 +.38 +040 +3.9 +6.1
Rev Cr Mond AGF 10.54 +.13 +014 +1.2 +10.8
Spécial Am AGF 11.90 +2.43 +260 +3.2 +14.5
Val Int AGF 29.84 +1.36 +360 +4.8 +20.5

AGF GROUPE US

uAct Mon AGF 4.68 +.01 +006 +0.2 +10.4
uAllemagne AGF 20.09 -2.48 -510 ND ND
uAm CT Hi Rd AGF 3.47 +.01 +000 ND ND
uAm RSA AGF 12.21 +.56 +070 ND ND
uAmer Val 20/20 5.27 +2.70 +140 ND ND
uCat Canada AGF 4.26 -.39 -060 -8.7 ND
uCr Amer AGF 13.42 +1.39 +207 +10.7 +26.1
uCr Asiatq AGF 11.45 +2.14 +240 ND ND
uCr Euro AGF 11.76 -1.42 -170 ND ND
uCroiss Act 20/20 10.76 +1.32 +140 ND ND
uDir Chine AGF 6.82 +10.7 — — — —
uEq Mon AGF 9.60 +.92 +080 ND ND
uFondspécial AGF 20.09 -2.48 -510 ND ND
uMondial US AGF 8.90 — — ND ND
uPacifique AGF 9.92 +2.92 +270 -1.0 ND
uProduits Cons AGF 8.05 +2.41 +190 ND ND
uRessources AGF 9.85 -.31 -030 -1 ND
uServ Sante US 8.75 +1.04 +090 ND ND
uTechnologies AGF 10.84 +.96 +080 +3 ND
uTelecom US AGF 9.56 +.50 +049 ND ND

CIBC PLACEMENTS

Act US 17.73 +1.07 +187 +6.6 +12.1
Amér Latine 12.76 +1.17 +147 +6.4 +29.1
Apprécr Cap 21.32 +.70 +147 -4 +5.8
Can Act 15.74 +.75 +118 +2.8 +15.7
Can Diversifié 13.02 +.19 +024 +1.5 +10.2
Can Sht Trm Bnd 10.37 +.10 +010 +1 +9.0
Dividende 11.74 +.39 +045 +3.4 +19.2
Démo Amér Nord 11.87 +1.15 +136 +10.7 +26.1
Econ emerg 12.44 +3.54 +425 +3.2 +9.3
Equilibre 12.20 +.90 +109 +7.9 +14.1
Européenne 12.18 -2.90 -354 — — —
Hypothécaire 10.23 +.01 +001 +0.1 +6.3
Hypothécaires 12.20 +.01 +001 -3 +7.8
Indice Bour Can 10.31 +.01 +002 +0.2 +10.2
Int Act 18.80 +.17 +032 +2.9 +10.4
Int Oblig 10.65 +.33 +035 +1 +5.8
Japonaises 4.77 +1.90 +082 -23.2 +34.9
Métaux Prec 7.30 -.80 -058 -8.2 ND
Mond Diversifié 11.90 +.24 +029 +2.1 +9.1
Oppor U.S. 10.47 +2.89 +294 -1.5 +13.1
REER Ind Intl 11.64 +.24 +028 +2.1 +10.1
Rendement Can 11.32 +.02 +002 +0.2 +10.2
Rend Ind Bou Etr 12.32 +.75 +091 +7.8 ND
Valeur 15.60 +.24 +037 +1.6 +10.4

CLARINGTON

Amér Actions 14.38 +1.35 +177 +4.7 ND
Can Actions 11.17 +.22 +026 +2 +11.1
Can Equilibre 11.18 +.34 +038 +2.1 ND
Can Revenu 10.18 +.01 +001 +0.1 +6.2
Comm Mondial 12.09 +.33 +040 +5.4 ND
Fd De Spécial 11.10 +1.81 +197 +2.8 ND
Mondial d'occ 11.40 +.92 +104 +7 ND
Pet Soc Can 8.96 +.07 +006 +0.8 ND

CLEAN ENVIRO

Balanced 9.66 +.40 +038 +7 +26.1
Croissance 10.64 +.47 +046 +7.7 +26.1
Income 10.64 -.08 -008 — +8.4
Intl Equity 10.76 +.43 +042 +7.6 +26.1

CONCORDE

y Croissance 7.83 +.10 +007 +1 +14.5
y Equilibre 12.02 +.24 +029 +7 +10.9
y Equilibre Croiss 10.92 +.24 +026 +7 +10.6
y Internationaux 11.96 +2.50 +288 — —
y Revenu 5.37 +.01 +002 +0.2 +6.1

CORMEL (m)

y Equilibre 9.66 +.24 +.245 +2.1 +14.5

CORNERSTONE

Balanced 6.14 -.35 -021 +2.8 +9.7
Bond 10.03 +.01 +001 +0.1 +6.2
Cdn Growth 6.12 -.82 -055 +12 +9.4
Global 11.49 +.07 +008 +0.7 +10.1
Mond 20.62 +.07 +021 +0.3 +9.1

COTE 100 (m)

Amér RER 6.37 +.07 +004 -3.6 +23.1
Amérique 21.86 -.46 -100 -4.0 +14.3
Asie 19.14 -.16 -031 -0.8 +19.2
REA 12.56 — — -11.1 +9.9
y.U.S. 11.64 — — +2.6 +15.5

CROIS QUÉBEC

Crois Québec 14.05 +1.12 +155 -1.1 +30.9

CSA MANAGEMENT (O)

Goldfund 6.31 +.32 +020 -2.9 -28.4
Goldtrust 6.31 +.32 +020 -2.9 -17.8

CUNDILL GROUP

y McElvaine Inv 10.50 — — +5.5 ND

CUNDILL GROUP

Security Value 21.29 -.09 -020 +2.5 +28.1
Value 14.95 -.07 -010 +2.5 ND

DEACON CAPITAL

Resolute Growth 13.95 +1.88 +257 -2 -12.7

DESJARDINS

y Actions 11.30 +1.12 +125 +6.0 +18.4
y Américain 11.30 +1.12 +125 +6.0 +18.4
y Croissance 10.51 +.92 +093 +2.5 ND
y Dividende 10.51 +.92 +093 +2.5 ND
y Divers Aud 12.18 +.20 +024 +1.8 +9.2
y Divers Mod 11.82 +.20 +023 +1.7 +9.2
y Divers Sec 10.82 +.01 +007 +0.1 +7.5
y Equilibre 12.84 +.81 +102 +7.4 +13.2
y Enviro 15.68 +.68 +106 +2.4 +22.2
y Equilibre 15.46 +2.03 +308 +2.4 +12.9
y Ressources 14.69 +.61 +089 +4.3 +27.1
y Revenu Fixe 11.80 +.03 +004 +0.2 +6.9
Revâ-Croiss 8.08 +1.00 +080 -2.1 +5.5
Revenu 7.84 +.39 +030 +2.8 +10.6
Revenu Crb CT 9.64 +.01 +001 +0.1 +6.2
Scienc & Tech 6.52 +.90 +060 +3.0 -8.5

DESJARDINS

Actions 15.20 +2.23 +331 +27.1 +25.6
Optimix 15.33 +1.33 +231 +17.6 +17.6
Revenu 10.55 +.14 +014 +1.9 +9.9

A.P.P.Q. (m)

y Equilibre 16.95 +.165 — -0.1 +15.8

ASSOCIAT INV

Assoc Inv 10.10 +.05 -110 +2.8 +28.8

ATLAS

Actions Mond 15.41 +.50 +080 +1.2 +5.8
Act Américaine CS 12.43 +.93 +107 +2.5 +20.4
uAm Advantage US 12.93 +.39 +050 ND ND
Am Leaders gr CS 26.43 +1.14 +294 +2.5 +20.4
uAm Upside Gr US 20.58 -.15 -030 ND ND
uAmer Capitale 10.34 +1.24 +140 +6.4 +20.4
Bassin Can 7.77 +.01 +001 +0.1 +6.2
Can GrndCap Cr 16.64 -.92 -060 +2.4 +23.9
Can GrndCap Val 14.69 -.34 -050 -2.3 +9.9
Can Sml Cap Val 14.69 +.34 +050 -2.1 -6.8
Cro Can Ind Cap 11.90 -.14 -017 +.9 ND
Cro Intl Gr Cap 11.90 -1.41 -170 +.9 ND
Cro Intl-Mar Em 13.30 -1.41 -190 +.9 ND
Cros Can Cap 11.90 -.14 -017 +.9 ND
Cros EmergCan 18.08 +.06 +010 -3 +6.6
Cros Europe 12.47 +.29 +037 +2.4 +17.9
Mond Oblig 9.86 +.04 +003 +2 +5.7
Obl Can HiRend 10.84 +.04 +004 +.2 +6.7
Oblig Can 10.84 +.36 +037 +.8 +11.6
RERR Ind Amer 11.30 +.53 +060 +5.4 ND
RERR Ind Eur 14.70 +2.34 +340 -1.4 +22.4
Rend Euro 14.70 -2.34 -340 -1.4 +22.2

AZURA AMERIQUE (O)

y Conservateur 11.23 +.27 +030 +1.2 +9.5
y Cros RER 12.65 +.64 +080 -3 +10.3
y Croissance 12.15 +1.47 +161 +2.7 +10.9
y Equil RER 11.95 +.67 +080 +2 +10.7
y Equilibre 11.95 +.67 +080 +2 +10.7

BANQUE MONTREAL

CP Actv ALENA 10.93 +.37 +040 +5.9 ND
CP Amer Ind-Act 10.93 +.37 +040 +5.9 ND
CP Amer Spe 10.22 +1.77 +178 +3.2 ND
CP Amer Valeur 11.58 +.82 +095 +9.0 ND
CP Cdn Balanced 11.58 +.82 +095 +9.0 ND
CP Cros can 11.58 -.63 -100 +2.0 +24.3
CP Esi Orient 12.52 +.89 +110 +3.0 +9.3
CP Europe Croiss 12.52 +.89 +110 +3.0 +9.3
CP Jap Croiss 8.05 -1.01 -082 +3.1 -22.6
CP Jap Equilibre 8.05 -1.01 -082 +3.1 -22.6
CP Met Prec 10.33 +.53 +054 +5.4 ND
CP Mond Equil 10.33 +.53 +054 +5.4 ND

BISSETT

Amer Equity 30.01 +.54 +160 +5.5 +13.8
Bond 16.40 +.00 +000 +2.2 +7.8
Dividend 16.40 +.00 +000 +2.2 +7.8
Dividend 17.46 +.17 +090 +2.0 +24.8
Income Trust 11.46 +.00 +000 +1.9 +10.3
Multinational 17.76 -1.60 -240 +5.8 +26.5
Retraitement 16.96 +.17 +090 +2.0 +24.8
Small Cap 35.14 +.43 +150 +6.5 +29.9

BNP CDA FONDS

y Actions 10.61 +.11 -045 -.6 +18.7
y Obligations 10.01 +.01 -045 +.6 +12.1

BONHEUR & CO INC

Strategic Value 16.27 +1.18 +300 -1.4 +60.8

BPI MUTUAL

Act Amér 8.79 +.80 +070 +3.8 +15.8
Act Cdn 9.33 +.11 +010 +1.1 +8.6
Act Mondiales 9.33 +.11 +010 +1.1 +8.6
Asie Pacifique 11.13 +3.44 +370 -1.7 ND
Can Equity 4.67 +.41 +035 +2.8 +9.1
Can Oblig 4.67 +.41 +035 +2.8 +9.1
Marchés en Dev 30.73 +2.26 +680 +0.1 ND
Pet Soc Can 9.81 +.41 +040 +4.3 ND
Pet Soc Mond 9.81 +.41 +040 +4.3 ND
RER Mond Equity 15.38 +.07 +010 +1.5 +4.4
RER Mond Oblig 10.01 +.01 +001 +0.1 +6.2
Ressour Can 20.69 -1.52 -320 -3.1 -21.4
Revenus Div 11.89 +.25 +030 +2.1 ND
Revenus Elevé 10.01 +.01 +001 +0.1 +6.2

BPI MUTUAL US

uAct Amér US 10.42 +1.51 +150 +2.8 ND
uAct Mondiales US 15.87 +.25 +120 +0.7 ND
uAsie Pacifiq US 10.42 +1.51 +150 +2.8 ND
uMarch en Dev US 10.42 +1.51 +150 +2.8 ND
uPet Soc Amer US 22.29 +2.06 +450 +1.2 ND
uPet Soc Mond US 22.29 +2.06 +450 +1.2 ND

BPI MUTUAL

Cdn Opp RSP 35.87 +1.55 +530 +4.8 +19.2
Gio Opp 9.85 +.04 +.150 +5 +21.0

BPI (R/NPV)

uGlo Opp US 14.08 +1.00 +120 ND ND

BPI (R/NPV)

Cdn Opp II 9.13 +.01 +010 +1.2 ND

CI FUNDS LSVCC (O)

Covington 11.77 — — +0.8 +0.0

CALDWELL

Associate International 10.42 +.27 +041 +2.3 +16.2
Europ 11.09 +.02 +003 +0.2 +10.9

CAMAF (m)

y Camaf 14.40 +2.38 +330 -1.4 +8.6

CANADA TRUST

Act Intl 28.24 +.02 +230 +2.0 +8.9
Act Spec 23.33 +1.08 +207 +3.2 +20.1
Act US 18.78 +.35 +070 +1.8 +10.2
AmerGrowth 23.33 +1.08 +207 +3.2 +20.1
AsiaGrowth 9.92 +1.74 +170 +2.1 +11.1
Bond 11.77 +.01 +010 +0.1 +6.2
Div Income 14.63 +.81 +120 +3.2 +20.1
Emerg Mkts 12.30 +2.15 +260 +1.4 +10.5
EuroGrowth 10.93 +2.84 +300 +2.0 +12.2
GlobalGrowth 10.93 +2.84 +300 +2.0 +12.2
Hypothèques 10.32 +.15 +090 +.2 +6.3
Rend Amer 10.93 +.01 +010 +0.1 +6.2
Stock 23.33 +1.08 +207 +3.2 +20.1

CAP ALL SYCCL (O)

Cap All 5.00 — — -2 +3

CAPSTONE GROUP (m)

Internat'l Investment 7.41 +.30 +097 +2.2 +4.7
y Cdn Vent Opport 6.57 — — +3.4 +16.0

CDN VEN LSVCC (m)

y Cdn Vent Opport 6.57 -.15 +12 — —

CENTERFIRE (m)

Centerfire Grth 10.48 +.08 +.407 ND ND

CENTURY (m)

y DJ 22.34 — -1 +4.7

CHOUASSOCIATES (m)

Associates 45.96 — .56 .260 ND ND
RRSP 16.96 +4.54 +.710 ND ND

CI FUNDS CS

Amér Latine 11.92 +1.45 +170 +3.6 +20.6
Amérique 12.15 +1.42 +170 +3.5 +20.6
Croiss Can 7.08 -.28 -020 +2.5 +4.0
Croiss Gan 7.08 — — +2.5 +4.0
Equil Intl 13.62 +.37 +050 +1.9 +11.8
Marchés Nouv 8.48 +1.44 +120 +5.3 +10.6
Mondial 10.92 +.19 +021 +1.8 +9.2
Oblig Can 5.76 +.43 +023 +1.1 +15.3
Oblig Mondiales 9.21 — — +1.1 +10.2
Revenu 9.46 +3.13 +590 — +2.7

CI FUNDS CS

Act Ind Mond 7.77 +.01 +.014 -2.4 +1.8
Cr Amér Lat 6.79 +1.54 +118 +2.7 +41.5
Croiss Amer 6.50 +1.09 +070 +2.2 -5.7
Croiss Pacif 6.50 +1.09 +070 +2.2 -5.7
Infrastr Mon 6.73 +.27 +018 -.5 +7.2
Mond Oblig 5.93 +.01 +001 +1.6 +10.0
Res Nat Mon 6.88 +.26 +018 -3.6 -5.2
Rev Cr 5.21 +.08 +004 +.3 +3.6
Rev CT B 5.21 +.08 +004 +.3 +3.6
Rev et Croiss 6.38 +.27 +017 +4.8 +12.7
Revenu Canadien 5.21 +.08 +004 +.3 +3.6
Soins de Sante 6.28 +2.53 +155 -5.1 ND
Techn Mondiale 5.32 +.77 +041 -2.2 -17.1
Télécom Mond 5.32 +.77 +.127 -2.2 -17.1

GT GLOBAL US

uCr Amér Lat US 4.79 +1.44 +059 ND ND
uCroiss Amer US 6.70 +.60 +.020 ND ND
uCroiss Pacif US 4.87 +.23 +011 ND ND
uInfrastr Mon US 4.87 -.23 -011 ND ND
uMond Oblig US 5.93 +.01 +001 ND ND
uRes Nat Mon US 6.88 +.26 +018 ND ND
uRev CT A US 3.82 -.39 -015 ND ND
uRev CT B US 3.82 -.39 -015 ND ND
uRev et Croiss US 4.57 -1.25 -058 ND ND
uSoins de Sante US 6.28 +2.53 +155 ND ND
uThém Mond US 5.86 +.86 +.033 ND ND
uTélécom Md US 5.32 +.77 +.127 ND ND

GUARDIANLINE (m)

y Cdn Protect 10.53 — — -2 -1.8
y First Amer 10.22 — — +2 +2.7
y Protect Amer 10.22 — — +2 -6.7

GUARDIAN SER A

Act Amér 12.96 +.70 +090 +4.1 +10.4
Act Croiss 11.73 +.43 +050 +2.2 +5.5
Actions Mond 7.28 -.82 -060 +2.3 +5.4
Asie-Pacifique 10.77 +1.80 +190 +1.1 +5.5
Croiss & Revenu 9.09 — — +1.1 +4.7
Div Mensuels 5.08 +.50 +045 +.6 +12.1
Entreprise 9.23 +.16 +033 -.7 +18.4
Equilibre 20.24 +.46 +090 +1.7 +10.8
Equité Intl 6.03 — — +1.7 +9.2
Fonds Emerg 10.94 +2.07 +250 +2.2 +10.2
Rev Can 10.18 +.20 +020 +.2 +6.8
Rev Etranger 10.65 +.20 +020 +.2 +6.8
Rev Intl 10.05 +.20 +020 +.3 +7.0
Rev Men Elevé 9.79 +1.31 +130 +1.7 ND

GUARDIAN SER A

Act Amer 12.85 +.63 +080 +4.1 +9.7
Act Croiss 11.73 +.43 +050 +2.2 +5.5
Actions Mond 7.28 -.82 -060 +2.3 +5.4
Asie-Pacifique 10.77 +1.80 +190 +1.1 +5.5
Div Mensuels 5.02 +.50 +045 +.6 +12.1
Entreprise 19.09 +.32 +060 -.7 +18.4
Equil Can 20.25 +.20 +040 +.9 +10.2
Equité Intl 6.03 — — +1.7 +9.2
Marchés Emerg 9.22 +2.09 +250 -.8 +47.7
Rev Can 10.19 +.15 +015 +.6 +6.2
Rev Etranger 10.65 +.20 +020 +.2 +6.8
Rev Intl 10.05 +.20 +020 +.3 +7.0
Rev Men Elevé 9.79 +1.31 +130 +1.7 ND

HANSBERGER CS

Actif Equilibre 17.27 +.18 +.020 +1.8 +10.1
Actif Obligataire 12.78 +.11 +.007 +.2 +6.1
Actions Amér 7.78 +1.39 +160 +1.0 +25.4
Actions Mondiales 10.47 +.67 +070 +1 ND
Hbsgr Actions 11.20 -.88 -100 +1.8 ND
Hbsgr Equilibre 11.20 -.88 -100 +1.8 ND
Hbsgr Valeur 11.20 — — +1.8 ND

HANSBERGER US

uHbsgr Asia US 7.20 +2.13 +150 ND ND
uHbsgr Emerg US 7.20 +2.13 +150 ND ND
uHbsgr Expans US 7.90 +.53 +040 ND ND
uHbsgr Gr Mond US 7.90 +.53 +040 ND ND
uHbsgr Intl US 8.13 -1.09 -090 +.8 ND
uHbsgr Valeur US 8.13 -1.09 -090 +.8 ND

HEMISPHERE CAP (m)

Valuo Fund 8.34 +.040 -.8 +10.0

HILLSDALE INV

uHillsdale LS 5.45 — — +3.4 ND

HILLSDALE INV

HRL Canadien 13.13 +2.10 +270 +1.4 +25.2
HRL Equilibre 17.27 +.18 +020 +1.8 +10.1
HRL Obligations 10.23 +.02 +003 +0.2 +6.1
HRL Outre-mer 17.00 -.100 +2.1 +5.6

HKBC FONDS

Actions 20.72 -.30 -262 +2.8 +20.8
Américains 13.77 +1.58 +191 +2.2 +20.8
Cr cap peu élev 15.77 +.58 +091 -.2 +12.3
Croiss Asiatique 11.47 +2.48 +277 -2.7 ND
Croiss Can 20.61 +.07 +021 +1.2 +10.6
Equilibre 16.23 — — +0.9 +18.2
Hypothécaires 11.97 +.02 +002 +0.2 +6.2
Nouv Marchés 9.33 +1.93 +177 -2.8 +6.6
Oblig Can 11.60 +.32 +037 +.9 +13.6
Oblig Intl 10.19 +.14 +014 +.1 +6.0
Revenu Div 16.76 +.01 +016 +2.6 +26.1

ICM GROUP

Actions 13.93 -.35 -048 +1.1 +8.8
Actions Intl 16.11 -1.61 -180 +1.1 +8.8
Obligations 10.61 +.26 +.043 +.2 +6.1
Equilibré 17.07 +.07 +010 +.9 +11.0

INFINITY

Concorde 7.04 +.87 +.060 +3.1 ND
Croissance 7.12 +.27 +.017 +.6 ND
International 6.41 +.27 +.017 +6.8 ND
Wealth Mgmt 10.02 +.40 +.040 +5.7 ND

INNOVACAP (m)

Innovacap 9.94 — .024 ND ND

INVESCO FUNDS

Can Rend 8.26 +.67 -055 +3.1 +10.7
Cdn Equity 6.23 +1.05 +065 +5.7 +17.5
Croiss Amer 6.23 +1.05 +065 +5.7 +17.5
Croiss Asiatique 6.23 +1.05 +065 +5.7 +17.5
Croiss Can 6.05 -.52 -032 +1.9 +7.6
Europe 13.28 -1.37 -184 -1.8 +28.4
Fds DRSP Index 5.53 +.06 +003 +2.6 +10.1
Glo Sant 12.72 +1.64 +199 +3.2 +6.7
Glo Tech 12.02 +1.64 +197 +8.9 +7.0
Intl 7.14 -.29 -020 +2.1 +7.0
Mond Rev 12.61 +.40 +050 +2.6 +12.2
Revenu Div 11.83 +.01 +001 +0.1 +6.2
Rep Actifs 12.46 -.38 -004 +1.1 +9.2
Tigre 12.41 +1.05 +.060 -.8 ND

INVESCO US

uConcee US 6.05 +3.63 +150 ND ND
uCroiss Amer US 6.05 +2.61 +119 ND ND
uDragon 888 US 6.05 +2.61 +119 ND ND
uEurope US 9.49 +1.10 +092 ND ND
uGlo Sci San US 9.49 +1.10 +092 ND ND
uGlo Tech US 12.02 +1.64 +197 ND ND
uInfr US 5.17 -.42 -.012 ND ND
uMond Rev US 9.13 -.14 -012 ND ND
uRegion US 9.13 -.14 -012 ND ND
uTigre US 9.99 +1.12 +099 ND ND

INVESMART

Act Can 9.46 -.63 -060 +3.8 +24.0
Act Euro 14.66 -2.62 -312 -1.2 +17.2
Act Extr Orient 12.24 +1.92 +230 -2.0 +22.4
Act Japon 7.49 -.40 -030 +3.1 -27.3
Act US 13.66 +.25 +.030 +2.1 +15.4
Dividendes 12.27 +.33 +040 +2.5 +10.9
Equilibre 10.68 +.13 +013 +.6 +12.5
Hypothécaire 9.94 +.12 +011 +.4 +6.2
Obl Gouv CT 9.94 +.12 +011 +.4 +6.2
Obligataire 10.29 -.02 +.003 +1.1 +11.1

INVESTORS

Actions Can 7.46 +.63 -060 +3.8 +24.0
Actions Euro 14.66 -2.62 -312 -1.2 +17.2
Actions Mond 7.49 -.40 -030 +3.1 -27.3
Actions US 13.66 +.25 +.030 +2.1 +15.4
Dividendes 12.27 +.33 +040 +2.5 +10.9
Equilibre 10.68 +.13 +013 +.6 +12.5
Hypothécaire 9.94 +.12 +011 +.4 +6.2
Obl Gouv CT 9.94 +.12 +011 +.4 +6.2
Obligataire 10.29 -.02 +.003 +1.1 +11.1

INVESTPRO

Actions 12.34 -.56 -070 +3.1 ND
Actions Can 7.46 +.63 -060 +3.8 +24.0
Actions Euro 14.66 -2.62 -312 -1.2 +17.2
Actions Mond 7.49 -.40 -030 +3.1 -27.3
Actions US 13.66 +.25 +.030 +2.1 +15.4
Dividendes 12.27 +.33 +040 +2.5 +10.9
Equilibre 10.68 +.13 +013 +.6 +12.5
Hypothécaire 9.94 +.12 +011 +.4 +6.2
Obl Gouv CT 9.94 +.12 +011 +.4 +6.2
Obligataire 10.29 -.02 +.003 +1.1 +11.1

IRONSTRUCTURE

Can Cap Act 12.76 -.70 -090 +1.6 +17.5
Can Hi Yld Bd 13.67 -.22 -030 +1.5 +11.4
Can Has Nat 11.42 -.70 -080 +1.5 +11.4
Can Lge Amer 13.17 +2.47 +300 +1.5 +11.4
Croiss Mond 8.80 -.55 -050 +1.5 +11.4
Croiss Rev 9.62 -.61 -060 +1.5 +11.4
Croiss US 39.08 +.46 +160 +7.5 +27.4
Endurance 9.62 -.61 -060 +1.5 +11.4
Découvertes E-U 12.52 +.89 +110 +3.0 +9.3
Dividendes 10.76 -.29 -.030 +1.5 +11.4
Européen 10.76 -.29 -.030 +1.5 +11.4
Global 10.76 -.29 -.030 +1.5 +11.4
Global Oblig 5.20 -.02 -001 +1.5 +11.4
Hypothécaire 5.08 +.02 +001 +0.6 +6.2
Mondial 10.76 -.29 -.030 +1.5 +11.4
Mutuel 12.00 -.25 -.030 +1.5 +11.4
Obl Gouv CT 9.94 +.12 +011 +.4 +6.2
Obligataire 10.29 -.02 +.003 +1.1 +11.1
Oblig Mond 4.87 +.42 +020 +1.2 +10.5
Oblig NA Re élé 9.99 +.10 +010 +1.2 +10.5
Pacifique 13.30 +2.23 +290 +1.2 +10.5
Petites Cap 7.62 -.33 -025 +1.1 +11.3
RetraitePlus 7.62 -.33 -025 +1.1 +11.3
Revenu 21.99 +.01 +002 +0.1 +6.2
Revenu Plus 6.06 -.04 -002 +1.2 +12.9
Revenu Mond 6.06 -.04 -002 +1.2 +12.9
Revenu Spécial 6.06 -.04 -002 +1.2 +12.9
Spécial 8.29 +.45 +040 +4.8 +22.8
Stratégie 8.29 +.45 +040 +4.8 +22.8

IVI MER LYNCH

Mk Cap Asset 11.30 +.47 +034 +3.9 +13.9
Mk Cdn Equity 11.30 +.47 +034 +3.9 +13.9
Mk Cdn Fixed 11.30 +.47 +034 +3.9 +13.9
Mk World Alloc 11.98 +.26 +030 +2.6 +10.0
Mk World Bond 11.98 +.26 +030 +2.6 +10.0

GLOBAL RETIREMENT

Act Amer 13.01 +.85 +110 +6.1 +18.8
Act Can 12.75 +.15 +019 +1.0 +10.2
Actions Can 13.46 -.81 -110 +1.7 +21.6
Actions Mond 13.46 -.81 -110 +1.7 +21.6
Oblig Intl 9.99 -.10 -010 +1.2 +10.5

GIS/CEPTRE

Actions Can 12.59 +.28 +.010 +2.1 ND
Actions Mond 11.51 +.17 +020 +1.7 ND
Equilibre 11.51 +.17 +020 +1.7 ND

INVESTPRO (m)

y Equilibre 10.28 +.20 +.040 +2.0 ND

JONES HEWARD

JH Amer CS 15.63 +.78 +120 +8.4 +19.7
JH Cdn Equity 15.63 +.78 +120 +8.4 +19.7
JH Can Int 17.24 +.17 +029 +2.1 +9.2
JH Cdn Stock Idx 10.99 +.07 +007 +5.4 +11.5
JH Oblig 10.99 +.07 +007 +5.4 +11.5

LASALLE (m)

y Actions 8.17 — — +2.1 ND
y Equilibré 8.17 — — +2.1 ND

LEITH WHEELER (m)

Balanced 14.90 +.23 +033 +2.4 +19.6
Equity 14.90 +.23 +033 +2.4 +19.6
Fixed Income 10.68 +.29 +030 +1.6 +11.6
US Equity 9.49 +1.05 +.060 +3.9 +12.9

LOTUS (m)

Balanced 14.77 -.02 -003 +2.0 +14.1
Dividende 14.77 -.02 -003 +2.0 +14.1
Equity 18.65 +.73 +135 +2.3 +7.6
Y Intl Bond 10.55 +.01 +001 +0.1 +6.2
Y Intl Equity 11.99 +2.74 +318 +2.3 +7.6

MACKENZIE IND CS

Ind American 10.86 +.01 +.008 +2.5 +7.6
Ind Titres Hypo 1.39 +.24 +.003 +.1 +6.3
Ind Actions Can 10.86 +.01 +.008 +2.5 +7.6
Ind Actions Mond 10.75 -.45 -048 +2.6 +7.6
Ind Actions Amer 10.75 -.45 -048 +2.6 +7.6
Ind Actions Euro 13.42 -.22 -025 +2.3 +7.6
Ind Actions Pacif 13.42 -.22 -025 +2.3 +7.6
Ind Actions Spec 8.17 +.15 +012 +1.2 +10.5
Ind Actions Rend 8.17 +.15 +012 +1.2 +10.5
Ind Actions Mond 8.17 +.15 +012 +1.2 +10.5
Ind Actions Horizon 7.95 +.15 +011 +1.2 +10.5
Ind Actions Retraite 8.17 +.15 +012 +1.2 +10.5
Ind Actions Revenu 8.17 +.15 +012 +1.2 +10.5
Ind Actions Equil 7.95 +.15 +011 +1.2 +10.5

MACKENZIE IND US

uInd American 10.86 +.01 +.008 +2.5 +7.6

MACKENZIE INV CS

Actions étrang 16.65 +.77 +.090 +4.3 +16.4
Canadien 17.23 +.77 +.090 +4.3 +16.4
Croiss & Revenu 13.29 +.25 +.040 +2.3 +10.2
Hypothèques 10.23 +.02 +.003 +0.2 +6.2

MACKENZIE VALEURS

uAct étrang 10.86 +.01 +.008 +2.5 +7.6

MACKENZIE SEN CS

res 10.00 +.00 +.000 +3.4 ND

MACKENZIE UNI CS

Cdn Equity 15.22 -.66 -100 +1.2 ND
Global 15.22 -.66 -100 +1.2 ND

MACKENZIE UNI US

Amer Fort Cross 13.38 +1.16 +156 -4.6 -25.4
Amerniques 13.38 +1.16 +156 -4.6 -25.4
Capital Croissance 15.82 +2.29 +.046 +2.6 +19.6
Croiss Can 15.82 +2.29 +.046 +2.6 +19.6
Croissance 6.69 +.24 +.020 +2.6 +19.6
Croissance Dividendes 15.82 +2.29 +.046 +2.6 +19.6
Esi Orient 5.26 +3.14 +160 +5.8 +19.6
Mond Actions 10.01 -.26 -.027 +4.1 +14.2
Mond Croiss Rend 10.01 -.26 -.027 +4.1 +14.2
Mond Equ RESP 5.28 +.11 +.005 +2.5 +10.6
Mond FortCr 5.22 +2.13 +.119 +2.5 +10.6
Mond Rep Actif 5.28 +.11 +.005 +2.5 +10.6
Mond Sci & Tech 6.07 +1.61 +.095 +2.5 +10.6
Mond Spécialisé 5.28 +.11 +.005 +2.5 +10.6
Mutuex Prec 5.28 +.11 +.005 +2.5 +10.6
Ressources Can 13.00 +.51 +.060 +2.5 +10.6
Rev Mond RER 13.00 +.51 +.060 +2.5 +10.6

MAVER

Act III 17.93 +.43 +077 -.2 +8.7
Act Japon 10.21 +.75 +.076 -2.2 -19.2
Croiss Asia 12.71 +2.75 +339 -2.9 +16.2
Croiss Can 18.84 +.01 +.001 +2.1 +10.6
Croiss Eur 16.31 +1.87 +305 +1.6 +10.6
Energétique 9.01 +1.14 +103 +1.6 +10.6
Latino Amer 12.25 +1.48 +178 +3.6 +21.4
Pet Can 9.01 +.14 +013 +1.6 +10.6
Pet Can Can 9.01 +.14 +013 +1.6 +10.6
Sci bio et Tech 13.68 +1.42 +.192 +2.7 +10.6
Spécialisé 13.68 +1.42 +.192 +2.7 +10.6
Zweig/C US 10.09 +.69 +.070 +1.8 +10.6
Zweig/C US 10.09 +.69 +.070 +1.8 +10.6

ROYAL: TR ROYAL

Act Can 10.68 +.43 +.046 +2.2 +15.6
AcMarc CS 16.43 +1.95 +.319 +3.8 +15.6
uAcMarc US 11.90 +1.50 +.179 ND ND
Ag Equil 11.98 +.95 +.114 +3.6 +15.6
Av Equil 11.98 +.95 +.114 +3.6 +15.6
Croiss et Rev 11.98 +.95 +.114 +3.6 +15.6
Hypothécaire 9.81 +.01 +.001 +0.1 +6.2
Oblig Ind 12.30 -.09 -.010 +1.2 +10.5
Oblig Mond 10.30 +.09 +.010 +1.2 +10.5

ROYAL: ROYFUND

Actions Can 22.51 +.81 +.490 +3.6 +16.4
Actions Div 22.51 +.81 +.490 +3.6 +16.4
Dividendes 18.04 -.01 -.180 +2.9 +16.4
Equilibre 18.04 -.01 -.180 +2.9 +16.4

SAGIT GROUP

Cam Amer Grp CS 6.58 +.01 +.001 +2.5 +10.6
uCam Amer Grp US 6.58 +.01 +.001 +2.5 +10.6
Cam Amercos CS 11.76 +.17 +.020 +2.5 +10.6
uCam Amercos US 11.76

EN BREF

Autre première

■ Bill Gates, patron de Microsoft, veut installer près de la prestigieuse université britannique de Cambridge son premier centre de recherches électroniques en dehors des États-Unis, rapporte le *Daily Telegraph*. Selon des responsables de Microsoft cités par le journal, un accord devrait être annoncé dans les semaines à venir. Ce centre serait destiné à mettre au point les ordinateurs du prochain millénaire. Le richissime Bill Gates a fait ses études à Cambridge et considère que l'Université rassemble les « plus gros cerveaux du monde », précisent ces sources. Si chez Microsoft aux États-Unis on disait n'avoir rien à dire sur le sujet et si le gouvernement britannique restait tout aussi silencieux, le *Daily Telegraph* croit savoir que Robin Cook, le secrétaire au Foreign Office est ravi : il aurait invité le « gourou » de l'informatique à le rencontrer.

L'euro retardée

■ Le gouverneur de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, a proposé de retarder la mise en circulation de la monnaie unique européenne, initialement prévue en janvier 1999, affirme le magazine *Der Spiegel*. Mais le ministre des Finances Theo Waigel a immédiatement réagi en déclarant que ce report était hors de question et la Bundesbank a démenti les affirmations du magazine. Cette affaire survient au plein milieu d'un différend entre M. Tietmeyer et le chancelier Helmut Kohl sur la question de la réévaluation des stocks d'or de la banque centrale.

KWG explore la République Dominicaine

LES PROSPECTEURS

Michel Girard

Après la Russie, Cuba et combien d'autres pays, voilà que KWG s'active maintenant en République Dominicaine. Une belle découverte vient d'y être réalisée de la part de Ressources KWG. De concert avec son partenaire en coparticipation Falconbridge International, KWG vient de terminer une campagne de forages qui lui a permis d'obtenir une teneur moyenne de 5,25 grammes d'or la tonne de minerai et de 9,72 grammes d'argent sur une longueur de tranchée de 40 mètres de long.

KWG a également annoncé qu'une campagne de forage de 2800 mètres doit commencer d'ici peu de temps.

« Selon un récent levé géophysique de polarisation provoquée, le prospect Managua s'étend sur une superficie de 1,6 kilomètre par 0,6 kilomètre. Le prospect est situé dans la formation Los Ranchos, formation géologique abritant le gisement aurifère de classe mondiale de 18 millions d'onces Pueblo Viego. »

Ce gisement est présentement exploité par la société gouvernementale Rosario Dominicana.

Des promoteurs de Vancouver...

■ Des promoteurs de Vancouver tentent actuellement de prélever des poches des investisseurs québécois une somme de deux millions et ce, en essayant de leur vendre des actions accréditives.

La compagnie Vantex Oil, Gas and Minerals a confié son émission d'actions accréditives à la firme de courtage Whalen Béliveau, de Montréal.

Le capital récolté sera dépensé sur les propriétés que Vantex détient sous options dans la région de Sept-Îles, là où le ministère des Ressources naturelles a réalisé l'été dernier une découverte d'indices de cuivre-cobalt-nickel.

Les unités de l'émission sont vendues 1000 $ pièce. Achat minimum : trois unités.

Un million d'onces pour Lyon Lake

■ Mines Lyon Lake évalue le potentiel de la concession Canamazo à au moins un million d'onces d'or. Cette concession est située dans la partie ouest de sa propriété Beta Vargas, au Costa Rica.

L'évaluation des réserves aurifères fait suite à la réalisation des travaux de quelques milliers de mètres de forage effectués récemment sur cette extension de la mine Beta Vergas, propriété de Lyon Lake.

Il y a eu 52 forages d'effectués. La plupart des forages ont recoupé des intersections aurifères intéressantes.

La direction de Lyon Lake insiste beaucoup sur la façon dont l'analyse des échantillons a été faite, simple question d'éviter un autre scandale à la Bre-X.

On réactive le zinc

■ Le prix du zinc a subi une hausse notable depuis le début de l'année, en réaction à une augmentation de la demande. Minières du Nord a décidé de profiter de cette période favorable pour réévaluer le potentiel de ses trois propriétés qui renferment des indices de zinc. Les deux principales propriétés visées sont : Le Tac Ouest (secteur Quévillon) ; Lozeau (secteur Matagami).

Dans le sillage de Virginia

■ Ressources Sirios vient d'obtenir quatre permis d'exploration en vue de consolider sa position dans la région de LG-2 et LG-3.

« La propriété Sakami Ouest est formée de deux permis qui totalisent 176 kilomètres carrés qui entourent les extrémités ouest, nord et sud des permis détenus par Mines d'Or Virginia, où une découverte importante d'or et de cuivre dans une tonalite vient d'être annoncée. »

France Telecom va suspendre sa campagne de privatisation

Agence France-Presse
PARIS

L'opérateur public de télécommunications France Telecom s'apprête à prendre aujourd'hui la décision de suspendre sa campagne d'introduction en bourse faute du feu vert du gouvernement sur cette opération programmée pour le 5 juin.

« Le feu vert du gouvernement pour le démarrage de l'introduction en bourse devait intervenir aujourd'hui », a indiqué hier soir un porte-parole de France Telecom après l'annonce de la victoire de la gauche au second tour des élections législatives.

L'opérateur n'est pas habilité à suspendre de lui-même l'opération.

« Il attend la décision du nouveau gouvernement », a ajouté le porte-parole.

Comme il est improbable que le nouveau gouvernement soit formé lundi, le processus devrait être interrompu et la campagne de publicité destinée à inciter les Français à acheter des actions de France Telecom devrait être remplacée par une campagne de publicité classique, a ajouté le porte-parole.

L'introduction en bourse de quelque 30 % de France Telecom devait rapporter jusqu'à 50 milliards de FF aux caisses de l'État, selon les analystes.

AVIS

The Edper Group Limited

Dernier versement exigible le 12 juin 1997 à l'égard des débentures subordonnées à 7 %, non garanties et convertibles

Avis est donné par les présentes que, conformément aux dispositions de la convention relative aux reçus de versement et à la mise en gage intervenue le 12 juin 1996 notamment entre The Edper Group Limited, EG Equities Inc. et la Compagnie Montréal Trust du Canada, le dernier versement de 500,00 $ par 1 000,00 $ de capital des débentures susmentionnées échoit à 16 h (heure locale) le 12 juin 1997. Le montant total du dernier versement doit être envoyé ou livré au bureau principal de la Compagnie Montréal Trust du Canada à Halifax, à Montréal, à Toronto, à Calgary ou à Vancouver.

Si un porteur inscrit néglige de payer au dépositaire le montant total du dernier versement sur la débenture qui est représentée par son premier reçu de versement conformément aux dispositions de la convention relative aux reçus de versement et à la mise en gage au plus tard à 16 h (heure locale) le 12 juin 1997, une débenture non entièrement payée peut être acquise à nouveau par le porteur de débenture vendeur en règlement des obligations du porteur inscrit à l'égard de celle-ci, ou être vendue par le dépositaire. En cas de vente, le porteur inscrit devra acquitter sa part des frais de vente (jusqu'à concurrence de 25,00 $ par 1 000,00 $ de capital des débentures) et sera responsable de toute insuffisance dans la mesure prévue dans la convention relative aux reçus de versement et à la mise en gage.

Compagnie Montréal Trust du Canada
Dépositaire

INFINITI i30 1997

FINANCEMENT SPÉCIAL 24 mois 1,9 %

JUSQU'AU 30 JUIN 1997

La i30 d'Infiniti.

Ce n'est pas tous les jours que l'on croise une automobile qui procure tant de plaisir de conduite à un prix si abordable. L'Infiniti i30 est bel et bien unique en son genre. Pour tout vous dire, elle présente un nombre étourdissant d'équipements de série montés sur un châssis supportant pas moins de 7 pieds cubes d'espace intérieur de plus que l'Acura 3,2 TL, la Mercedes C280 ou la Lexus ES300. Pour n'en citer que quelques-uns, signalons le moteur V6, les sièges chauffants en cuir et le système de sonorisation Bose de 200 watts avec lecteur de disques compacts et 6 haut-parleurs pour vous procurer un confort de conduite et d'écoute exceptionnel. Les deux coussins gonflables, le système ABS à 4 voies et 4 capteurs ainsi que la télécommande de verrouillage / déverrouillage des portes avec antivol devraient, pour leur part, grandement contribuer à votre tranquillité d'esprit. Elle a vraiment tout pour elle. Pour plus de détails. Appelez ou passez nous voir dès aujourd'hui !

INFINITI LAVAL
305, boul. Saint-Martin Est, Vimont, Laval
382-8550

MERIDIEN INFINITI
4000, rue Jean-Talon Ouest, Montréal
731-7977

2512472-M

Audi

NEUVES EN STOCK PRÊTES À ÊTRE LIVRÉES

AUDI S-6 1997 ROUGE	**AUDI A-4** 1.8 L TURBO, 5 VIT. QUATTRO NOIRE
AUDI A-6 1997 BLEU, QUATTRO AUTOMATIQUE	**AUDI A-4** 2.8 L QUATTRO AUTOMATIQUE 1- BAMBOO MÉTALLIQUE 1- BLEU EUROPA 1- NOIRE
AUDI A-4 2.8 L QUATTRO, 5 VIT. GRIS ARGENT 1- NOIRE, 1- BAMBOO	

Popular MONTRÉAL 5441, rue St-Hubert Tél.: 274-5471

2513425

CAMPAGNE DE FINANCEMENT 1997

OBJECTIF 200 000 $

Refuge des jeunes de Montréal

3767, rue Berri, Montréal (Québec) H2L 4G7
Tél. : (514) 849-4221 • No de charité : 12897 2015 RR

Ericsson franchit une étape, grâce au Canada

Récemment, un Canadien a acheté un téléphone mobile chez Cantel[MD] AT&T[MC] et a passé à l'histoire. En effet, lorsque cette personne a activé le service Cantel[MD] AT&T[MC], elle est devenue la 25 millionième personne au monde sur le réseau sans fil offert par Ericsson*.

Aujourd'hui, plus de 40% des communications sans fil à l'échelle mondiale utilise les réseaux et les logiciels opérationnels d'Ericsson. Les logiciels sont développés avec fierté au Centre de recherche et de développement d'Ericsson à Montréal pour utilisation au Canada, aux États-Unis et dans 29 autres pays.

Des milliers et milliers de Canadiens et de Canadiennes apprécient la facilité d'utilisation, la vitesse et la fiabilité des communications sans fil. Et plus elles prendront de l'ampleur, plus vous entendrez parler de nous.

ERICSSON

*Technologie AMPS/D-AMPS
[MD]Rogers Cantel Inc. [MC]AT&T Corp. Utilisé sous licence.

CARRIÈRES PROFESSIONS

Montréal

The CEO Group Inc vous invite à participer à un échange au niveau des

CARRIÈRES EN HAUTE TECHNOLOGIE

Réservé au professionnels des techniques d'ingénierie et d'informatique

Delta Montréal, 475, avenue Président-Kennedy

Mardi, 3 juin 1997 16 h à 19 h 30

Mecredi, 4 juin 1997 11 h à 14 h et 16 h à 19 h 30

Il faut compter au moins deux ans d'expérience technique pour assister à cet échange

Pour plus d'information concernant les entreprises participantes et les postes offerts, visitez notre site web:

THIS EVENT IS PRODUCED BY CEO

THIS EVENT IS SPONSORED BY Computing Canada

2512743

http://www.hitechcareer.com

Affaires 700 — 800 Avis

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

ABSOLUMENT #1 marketing de réseau, 100% can., cherche leader pour le Québec. 514-723-5239

COMMENT utiliser les fonds de vos REER ou C.R.I. pour aider vos affaires. Toujours à l'abri de l'impôt. COOP PLUS 340-9010.

Le Dagobert, bar/terrasse, bon chiffre d'affaire, dans les Laurentides, 819-326-9141

ROUTE DE DISTRIBUTION Produits exclusifs très payant, clientèle fournie, inventaire complet, investissement gar. à 100%, territoires protégés, vos profits commencent dès la 1ère semaine, investissement à partir de 11 850$, 514-633-2208.

TABAGIES dans centres achats majeurs haut volume. Sites disponibles: Valleyfield et Ste-Foy (Québec). S.V.P. appelez 514 737-3883.

715 SERVICES FINANCIERS

CONSTITUTION de société dans les paradis fiscaux. Dominion Capital. 418-569-4236

718 ARGENT À PRÊTER OU DEMANDÉ

ARGENT à prêter sur 1ère hyp. seulement 324-8536

DEMANDE 20 000 $ à 10 % garanti. 620-5026

801 AVIS LÉGAUX, APPELS D'OFFRES

AVIS AUX CREANCIERS ET AUTRES

Toutes créances contre la succession John Guthrie, anciennement de la Ville de Hudson Heights, Québec, qui est décédé le 1 mars 1997, doivent être déposées au bureau des représentants corporatifs soussignés avant/ou le 2 juillet 1997, par la suite les soussignés distribueront les biens de ladite succession en considérant seulement les créances déjà adressées. Daté à Montréal ce 2 juin 1997. Société de Fiducie TD, 1130 rue Sherbrooke ouest, 2e étage, Montréal, Québec, H3A 2M9.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
No.: 500 12-236451-971

COUR SUPERIEURE
DAME LATIFA KNANI;
Demanderesse
c.
HASSEN KNANI;
Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR
A: Hassen Knani
Vous êtes requis par les présentes de comparaître dans les 20 (vingt) jours dans la présente demande de divorce contre vous. Une copie de cette demande a été laissée au greffe de cette Cour à votre intention. Veuillez agir en conséquence.
Montréal, ce 30 mai 1997.
Lise Duchesne
Greffier de la cour
Me Ahmed Jazouli
5336 Queen Mary #22
Montréal, Qué. H3X 1T8
Tél.: 485-6577

805 AVIS DIVERS

C.O.V. Tirage 22: 0297 0497 0274 0813 0462 0455 0599

950 AVIS DE DISSOLUTION, CHANGEMENTS DE NOM

PRENEZ AVIS que la compagnie CYGNE BLANC INC. demandera à l'Inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. St-Lambert, le 29 avril 1997. Madeleine La Grenade, présidente.

PRENEZ AVIS que la compagnie 3095-8615 QUÉBEC INC. demandera à l'Inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Labelle, le 23 mai 97 Fournier et Associés

PRENEZ AVIS que SECURITE COMTEK J.B. INC., s'adressera à l'Inspecteur général des institutions financières pour obtenir la permission de se dissoudre. Montréal, ce 29ième jour de mai 1997. Les procureurs de la compagnie, LUTERMAN, DAVIS, Avocats

Cyberpresse

LUNDI *Courrier* | MARDI *Silicon Valley* | MERCREDI *Internet* | JEUDI *Logiciels* | VENDREDI *Technologie*

Voter par Internet ? Non. Y suivre le dépouillement ? Oui

Bruno Guglielminetti

collaboration spéciale

J'ai entendu dire qu'il serait possible de voter et de suivre en direct les élections via Internet ? Avez-vous de l'information à ce sujet ?

Micheline Roy

Malheureusement pour vous et probablement pour des milliers d'autres électeurs au pays, vous devrez encore cette année vous rendre physiquement au bureau de scrutin pour y cocher votre bulletin et le déposer dans la boîte d'Élections Canada. Mais profitez-en bien, parce que c'est peut-être une des dernières fois que vous aurez à faire ce geste. Le Net commence en effet à être utilisé comme « outil » de vote. Je me souviens que déjà l'an dernier, l'administration d'un quartier de la région de San Francisco utilisait occasionnellement Internet pour consulter les citoyens. Certains partis politiques ont eu recours à Internet pour permettre à l'ensemble de leurs membres d'élire des délégués, des représentants ou même leur chef.

Passons à la seconde partie de votre question. Oui, vous pourrez suivre la soirée électorale sur Internet mais vous aurez à attendre un peu pour le faire. La loi électorale du Canada interdisant la divulgation des résultats, même partiels, avant la clôture de tous les bureaux de vote au pays, vous aurez à patienter jusqu'à 22 h 30 pour avoir les résultats. Pourquoi 22 h 30 ? Tout simplement parce que c'est à cette heure-là que les bureaux de scrutin vont fermer en Saskatchewan (question de fuseau horaire, il sera 20 h 30 là-bas) et que c'est cette province que la loi a choisi comme norme horaire pour tout le pays.

Ça veut donc dire que lorsque vous entendrez Bernard Derome ou Pierre Bruneau annoncer que « si la tendance se maintient, le prochain gouvernement sera formé par... », vous pourrez vous tourner vers votre ordinateur pour suivre en détail la course dans votre circonscription.

Pour contrôler la télévision, il est facile de bloquer le signal satellite de TVA, de Radio-Canada ou tout autre réseau de télé qui diffuse sur le territoire canadien tant qu'il y a des bureaux de vote encore ouverts. Ainsi, la programmation électorale n'est offerte que dans des zones bien précises, après la fermeture des bureaux dans cette région.

Internet échappe à cet embargo parce qu'on ne peut pas bloquer l'accessibilité d'un site une fois qu'il est en ligne. Si une partie de la communauté internaute y a accès, tout le monde y a accès. Puisque la nouvelle loi électorale du Canada interdit la divulgation des résultats avant la clôture de tous les bureaux de vote, les producteurs canadiens de sites Web doivent obéir à cette loi également. On peut espérer seulement qu'Élections Canada révise, pour le prochain scrutin, une position légale dépassée depuis longtemps par la mondialisation des réseaux de communication.

Car pendant qu'ici les producteurs de sites Web de la soirée électorale vont attendre pour ouvrir leurs portes, les surfeurs pourront trouver une partie des résultats de la soirée en visitant le site de CNN ou encore celui de France-Info. Bien sûr, la couverture sur les sites Web d'ici sera plus complète, mais l'instantanéité et le volet service de l'Internet ne seront pas au rendez-vous.

Voici quand même deux adresses pour suivre la soirée électorale à compter de 22 h 30 ce soir :

Élection En Direct 1997
www.elections.ca/election/1st_source/source_f.html

Société Radio-Canada et Sympatico
radio-canada.sympatico.ca/

Si vous désirez faire parvenir une question ou un commentaire à Bruno Guglielminetti, voici ses coordonnées :

Courrier électronique :
bgug@mlink.net

Adresse postale :
Courrier Internet
La Presse, 7, rue Saint-Jacques Ouest,
Montréal, Québec, H2Y1K9

Les noces de l'informatique et de l'électronique

Agence France-Presse
ATLANTA

Agendas électroniques dotés d'accès à Internet, PC-télévisions, appareils photo numériques : l'informatique se marie à l'électronique et leurs noces sont célébrées à l'occasion d'un énorme salon qui s'ouvre aujourd'hui à Atlanta.

« C'est la convergence, et plus rien ne sera comme avant », affirme le maître de cérémonie, Peter Shaw, directeur de la société organisatrice Softbank Comdex.

Du 2 au 5 juin, dans la capitale de la Georgie, la grand messe informatique de printemps, Comdex Spring, accueille le salon de l'électronique grand public CES (Consumer Electronics Show), ainsi que la réunion professionnelle des industries des communications, Expo Comm USA.

La convergence était à la mode depuis des années. Mais seuls les plus enthousiastes imaginaient dès demain l'union des ordinateurs, du téléphone et de la télévision. C'est aujourd'hui réalité.

« D'un seul coup, la discrète industrie de l'informatique a pris des allures de rouleau compresseur, s'impose dans nos salles de séjour et promet de bouleverser notre cadre de vie », écrit Molly Upton, journaliste de la revue en ligne du salon.

Le micro-ordinateur, déjà, avait pris des formes multiples, sortant des bureaux pour voyager dans ses versions portables voire, en miniature, comme ordinateur de poche. À l'inverse, le PC a évolué en serveur.

Le « poussin virtuel » qui fait fureur au Japon, le « tamagotchi », fait des petits

PIERRE-ANTOINE DONNET
de l'Agence France-Presse, TOKYO

Nés au Japon en novembre 1996, les « tamagotchi », poussins virtuels sur écran à cristaux liquides, ont séduit des millions d'enfants à travers le monde, mais cet animal capricieux est loin de faire l'unanimité chez les parents et dans les écoles.

Il s'est vendu 7 millions de ces petits oeufs de plastique au Japon. L'exportation a commencé en février. Une fois éclos sur l'écran, le petit poussin grandit et meurt selon l'attention que lui porte son maître. Il faut pousser des boutons pour le nourrir, lui donner des médicaments ou le gronder s'il se conduit mal. La nuit venue, on « éteint la lumière » et le poussin s'endort sur un écran assombri jusqu'au matin.

Lorsqu'il a faim ou se sent seul, l'animal émet des « bips » rageurs pour se rappeller au souvenir de son maître. Parfois en pleine nuit s'il n'a pas reçu son repas du soir. La mort du poussin survient inéluctablement, au plus tard 15 jours après, plus tôt s'il est mal nourri ou trop gâté.

Les adeptes sont principalement des enfants et des adolescents. Souvent, ce sont aussi des jeunes femmes. Il arrive que « l'affection » portée à ces images électroniques ne connaisse pas de bornes.

À Hiroshima (sud), un temple bouddhiste bien réel a ouvert un « cimetière virtuel » pour tamagotchi sur un site Internet. On peut y construire une « tombe virtuelle » pour le poussin disparu.

Les « âmes » de plus de 5000 tamagotchi morts y reposeraient en paix, sous le regard protecteur et bienveillant, mais virtuel lui aussi, du Bouddha.

La mort d'un tamagotchi peut déclencher une crise de larmes chez un enfant. Une ligne de téléphone fonctionnant jour et nuit a été ouverte à Hong Kong pour « conseiller » les enfants endeuillés.

« Certains enfants sont trop jeunes pour être confrontés à la mort. Ils peuvent être déstabilisés lorsque leur animal meurt », souligne Anita Lam Siu-fung, responsable du Service de conseil de la Fédération de la jeunesse du territoire, citée vendredi par le *South China Morning Post.*

Les proviseurs des écoles de Hong Kong sont de plus en plus nombreux à interdire ces jouets dans l'enceinte de leur établissement.« Comment les élèves peuvent-ils se concentrer ? Ils doivent les nourrir, nettoyer leurs excréments et jouer avec ces animaux, même pendant les cours », souligne Tang Mei-sia, proviseur d'une école primaire. Dans une autre école, les élèves sont fouillés à leur arrivée.

Beaucoup d'écoles de Singapour et de New York ont fait de même. Selon Channel Five, une chaîne de télévision de Singapour, plus de la moitié des écoles dans la cité-Etat ont déclaré les tamagotchi indésirables.

Un psychologue d'une école primaire de New York a mis en garde contre les effets pernicieux du jouet. « Les enfants veulent nourrir et élever ces animaux. Cela leur donne un sentiment de puissance, mais les conséquences sont trop grandes. Cela échappe à tout contrôle », a-t-il dit au *New York Times.*

À New York, les oeufs se sont arrachés depuis leur arrivée le 1er mai. Un magasin de jouets a déclaré en avoir vendu 30 000 en trois jours. Une chaîne de télévision spécialisée dans la vente par correspondance a affirmé en avoir vendu 6000 en cinq minutes.

En Italie, où il connaît aussi un succès foudroyant, un psychologue a qualifié ces créatures de « jeux diabolique » car, juge-t-il, le risque existe d'un traumatisme pour les jeunes enfants à la mort de l'animal.

Le jouet, fabriqué en Chine pour le compte du géant japonais Bandai, est exporté vers dix pays.

Au Japon, la police a ouvert la chasse aux faux « poussins virtuels » en perquisitionnant jeudi dans trois entreprises à Osaka soupçonnées de commercialiser des contrefaçons.

La police a perquisitionné le siège et neuf batiments de la société Eiko à Osaka, ainsi que l'importateur KDY et le détaillant Tokyo Biken, également à Osaka, a précisé un porte parole.

Eiko est poursuivie pour vendre une montre baptisée « nouveau Tamago » en violation de la loi interdisant la concurrence déloyale.

« Nous mettrons à jour toute la chaine de distribution, la société étant soupçonnée d'importer son produit de l'étranger », a indiqué ce policier.

En avril dernier, Bandai, le premier fabricant de jouets japonais, avait demandé à la justice d'empêcher sept sociétés, dont Eiko, de vendre ce qu'il considère comme des copies de son produit.

« Nous serons très fermes sur les contrefaçons », a déclaré un porte-parole de la société, saluant l'initiative de la police. Eiko a démenti vendre une copie du Tamagotchi.

Selon Bandai, Eiko a vendu en deux mois un million de ces montres, au prix de 4000 yen (34 dollars), réalisant un profit de 500 millions de yen (4,3 million de dollars). Pour sa part Bandai a déjà vendu plus de 3 millions de Tamagotchi, depuis leur lancement en novembre dernier.

Il existe des dizaines de sites Internet consacrés aux tamagotchi qui ont pour nom « Les amoureux des tamagotchi », « La fièvre des tamagotchi ».

Voilà ce qu'on appelle une offre à sensations.

Visitez notre site Web à http://www.bmw.ca

Seulement 348$ par mois* pour une BMW 318i.
Rien n'est plus excitant que de prendre le volant d'une BMW, à part peut-être ceci : un taux de financement de 4,9 %. Pourquoi vous priver plus longtemps du véritable plaisir de conduire ? Pour seulement 348$ par mois, offrez-vous une berline quatre portes 318i 1997, et faites l'expérience de sensations inédites... Passez voir votre concessionnaire BMW sans tarder; l'offre se termine le 31 juillet 1997.

Montréal
Canbec Automobiles inc.
4090, rue Jean-Talon Ouest
Montréal
731-7871

Laval
Boulevard St-Martin Auto inc.
1430, boul. St-Martin Ouest
Chomedey, Laval
667-4343/Mtl 343-3412

Banlieue Ouest
Automobiles Jalbert inc.
16710, Route Transcanadienne
Kirkland
695-6662/343-3413

Rive Sud
Park Avenue BMW
8755, boul. Taschereau Ouest
Brossard 445-4555
Montreal 875-4415

Le plaisir de conduire.

*Les taux de location cités sont ceux offerts en exclusivité par les Services financiers BMW et sont conditionnels à l'approbation de crédit. Le prix de location de 348 $ est basé sur un bail de 36 mois, avec ou sans option de rachat, moyennant un versement initial de 5 250 $ ou une valeur de reprise équivalente. Taux de financement de 5,9% applicable lorsque le versement initial est inférieur à 5 250 $. Les taxes de même que les frais relatifs au transport, à la préparation, au permis, à l'assurance et à l'immatriculation sont en sus. Un dépôt de garantie correspondant à un mois de location sera exigé. Frais de kilométrage : 18 000 km par année sans frais; 12 ¢ par km sur la portion excédentaire. Cette offre s'applique uniquement aux berlines quatre portes BMW 318i 1997, à l'exclusion du modèle cabriolet. La livraison doit avoir lieu au plus tard le 31 juillet 1997. Le concessionnaire peut proposer un prix de location inférieur. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre. Veuillez consulter votre concessionnaire pour connaître tous les détails.

2511642

À toutes les 9 secondes*, un Canadien se blesse au travail.

*durant les heures travaillées

Chaque année, le bilan des accidents du travail est accablant.
Plus de 820 000 blessés. Plus de 700 morts. C'est trop. Ensemble, nous devons mieux prévenir ces accidents. Participez à la première Semaine nord-américaine de la sécurité et de la santé au travail
du 2 au 6 juin.
Renseignez-vous au 1 800 263-8466 ou http://travail.hrdc-drhc.gc.ca/
Informez-vous des activités dans votre région au (514) 283-2214 à Montréal
ou au 1 800 954-CODE à l'extérieur de Montréal.

Semaine nord-américaine de la sécurité et de la santé au travail

SÉCURITÉ ET SANTÉ AU TRAVAIL : PANSER N'EST PAS ASSEZ !

Développement des ressources humaines Canada
Human Resources Development Canada

Arts et spectacles

Celle par qui l'art lyrique s'éclate

Quand Natalie Choquette monte sur scène, la musique sourit et la foule rit

ENTREVUE

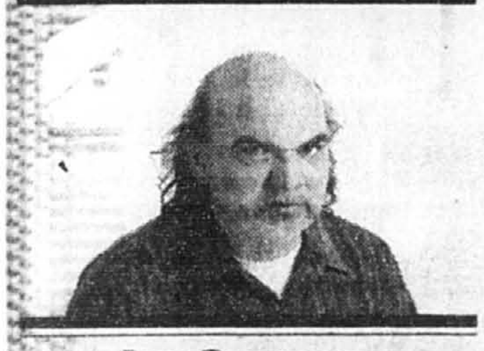

Jean Beaunoyer

Je vous souhaite de rencontrer, un jour, Natalie Choquette. À 38 ans, cette artiste qui remporte autant de succès au Festival de Lanaudière qu'au Festival Juste pour rire, porte fièrement la rondeur de son huitième mois de grossesse.

Une carrière exceptionnelle, une vie exceptionnelle. Elle fait rire les foules à l'intérieur du cadre très rigide de la musique classique. Un exploit en soi parce qu'elle n'a perdu en aucun temps sa crédibilité d'interprète de musique classique tout en rejoignant tous les publics. Elle présentait samedi son spectacle *La Diva*, à la salle Claude-Champagne en compagnie de la Symphonie vocale de la Fraternité des policiers et elle sera à Trois-Rivières le 26 et 27 juin pour présenter deux spectacles au Festival de l'art vocal... deux semaines avant son accouchement.

« L'artiste lyrique doit être soucieux [illegible] tandis que moi, je veux d'abord l'être humain qui est en moi, raconte Natalie Choquette. Toute petite, je voulais être infirmière ou chanteuse. N'être que chanteuse me semblait trop égoïste et je me suis intéressée à la musicothérapie. Mon but finalement est de faire rire le public pour ensuite lui envoyer de l'art. Franchement, le milieu de l'opéra ne me convient pas tellement. C'est un milieu très dur et l'interprète classique doit faire ce qu'on lui dit. J'ai un tempérament trop créateur... »

Et comment ! Natalie Choquette a tout inventé, autant sur scène que dans sa vie. Elle déménage bientôt, espère deux autres enfants et se livre même à des exercices prénataux en chantant pendant son spectacle. Un numéro très apprécié.

Fille d'ambassadeur (pas de parenté avec le poète-ambassadeur Robert Choquette), Natalie Choquette est née au Japon, a grandi au Pérou, en Italie, aux États-Unis et en Russie.

« Pour survivre émotivement dans tous ces pays, j'ai appris à connaître rapidement une autre culture. J'avais constamment le besoin de me faire accepter dans des milieux différents. C'est enrichissant d'une certaine manière mais j'ai passé mon enfance à quitter des amis. »

Et c'est évidemment en Italie qu'elle a acquis le goût de la belle musique et tout particulièrement du chant. Cinq ans en Italie l'ont marquée pour longtemps : « C'est un peuple théâtral qui chante et qui bouge. Vous demandez votre chemin à un passant et il vous fera un spectacle. J'ai été influencée par la manière de vivre des Italiens. Par la joie des travailleurs, par le soleil... »

Et elle a gardé le soleil, le rire, l'enfance en elle. Et surtout elle a gardé le sens de l'humour. Quand le confrère Claude Gingras lui a infligé l'une de ses sévères critiques, elle n'a pas bronché. Elle a tout simplement écrit un numéro sur la critique dans un autre spectacle en mentionnant notre valeureux confrère. Et qui pensez-vous a écrit la meilleure critique de ce spectacle ? Nul autre que M. Gingras.

« J'ai découvert que Claude Gingras avait un merveilleux sens de l'humour en plus d'être un excellent critique. » Voilà de quoi écrire que Natalie Choquette est une femme exceptionnelle.

Longtemps, elle a chanté dans les restaurants, dans les banquets tout en auditionnant entre autres pour l'impressionnante comédie musicale *Le Fantôme de l'Opéra*. Elle a obtenu à cette occasion un rôle qui ne lui convenait pas dans un monde qui ne lui convenait pas et elle a décidé d'en faire à sa tête et d'inventer un spectacle à sa mesure. Ce fut la meilleure décision de sa carrière.

Elle écrit tous les textes de ses spectacles et dernièrement, elle se produisait en France, en Suisse et dans l'Italie de son enfance. On lui demande souvent de participer à des congrès ou à des concerts-bénéfices devant des auditoires de tous les âges et de toutes les ethnies.

« Avec l'humour et la musique, je mise sur deux valeurs universelles. Mon humour est physique, jamais vulgaire et je conserve le respect de l'art. Dans ces conditions, je peux me produire devant tous les publics. »

Il n'y a effectivement aucune limite dans la carrière de Natalie Choquette mais c'est tout de même beaucoup de travail, beaucoup d'énergie qu'il faut donner.

« Je travaille beaucoup moins qu'une mère qui a plusieurs enfants. Ça c'est du vrai travail. Actuellement, je suis plus fatiguée que d'habitude, c'est normal, mais il me suffit d'entendre les premiers rires dans la salle et je retrouve toutes mes énergies. C'est comme de la magie et ce n'est plus du travail. »

Mais c'est aussi beaucoup d'amour pour l'art et surtout pour les autres.

PHOTO PIERRE McCANN, *La Presse*

À 38 ans, Natalie Choquette qui remporte autant de succès au Festival de Lanaudière qu'au Festival Juste pour rire, porte fièrement la rondeur de son huitième mois de grossesse.

Une vision moderne de *Turandot*

CLAUDE GINGRAS

Turandot est le plus moderne des opéras de Puccini. Il l'est par le sujet, à l'exotisme beaucoup plus impénétrable que dans *Madama Butterfly*, il l'est surtout par un langage musical où les formules mélodiques de *La Bohème* et *Tosca* sont ponctuelles et vite noyées dans un univers sonore étrange, nouveau, basé sur la gamme pentatonique chinoise, les rythmes barbares, les harmonies primitives — un univers sonore où Puccini, puisant dans le passé, se tourne vers l'avenir.

Cette modernité de *Turandot*, évidente dès 1926 et même encore aujourd'hui, est parfaitement traduite visuellement dans la production en location que l'Opéra de Montréal a choisie comme couronnement de sa saison — un couronnement qui, à la fois, rejoint l'extase de l'imperturbable princesse chinoise enfin vaincue par l'amour et indique chez notre très conservateur OdM une nette volonté de renouvellement dans la présentation du répertoire.

Le spectacle commence dès les onze mesures d'introduction orchestrale remplaçant ouverture ou prélude : quatre gardes en uniforme déchirent d'un coup de sabre le rideau de scène, découvrant un plateau où roulent, poussés par des figurants, de très hauts échafaudages métalliques assortis d'escaliers et de plateformes sur lequels apparaissent les personnages qui mènent l'action, dont, bien sûr, Turandot elle-même, d'abord voilée, telle quelque Vierge de folklore.

Appartenant au même monde surréaliste, les ministres clownesques Ping, Pang et Pong, au bavardage souvent insupportable, se déplacent dans des véhicules sur roulettes qui les font paraître beaucoup plus grands que nature, porteurs du menaçant message de leur maîtresse. Débarrassés de leurs « coquilles », ils ne sont plus que de repoussantes larves rouges. Se métamorphosant de nouveau, voici des travestis dansant en crinolines et agitant l'éventail.

Jusqu'aux squelettes de métal qui se transforment, *s'humanisent*, à l'image de Turandot, sous l'effet de projections innombrables et d'éclairages changeants. L'activité scénique ne s'arrête jamais : caractères chinois, théâtre d'ombres, nuages en mouvement, et j'en passe. Les multiples visages projetés sur le fond de scène sont ceux des prétendants à la main de Turandot qui, tous, n'ayant pu résoudre ses redoutables énigmes, ont eu la tête tranchée. En accord avec le scénario, la découverte de l'amour se fait sur un plateau soudain dénudé, de façon à ce que rien ne vienne distraire l'oeil des confidences que se font Turandot et Calaf.

Les ministres Ping, Pang et Pong, au deuxième acte de *Turandot*.

De cette *Turandot*-spectacle, il faut encore signaler les costumes, tous fort beaux, certains fort ingénieux. Mais ceux de Turandot et de Calaf sont conventionnels en comparaison de ce qui s'est fait ailleurs.

Malgré une petite erreur de mécanique et quelques décalages entre les chanteurs et un chef qui ne savait pas suivre leurs rubatos, la *prima*, samedi soir, s'est déroulée dans une synchronisation étonnamment précise de tous les éléments en présence : les mouvements et attitudes des protagonistes et des choeurs, le chant et le commentaire orchestral montant de la fosse, les déplacements des structures et les effets visuels.

Cette *Turandot* de personnages en conflit les uns avec les autres, de foules qui s'agitent et d'éléments visuels de toutes sortes a demandé un travail gigantesque au metteur en scène, le Manitobain Michael Cavanagh. Comme spectacle, cette *Turandot* est prodigieuse. Mais il est plus difficile de dire si la direction d'acteurs fut toujours à la hauteur. Ainsi, la titulaire du grand rôle, Audrey Stottler, reste presque aussi indifférente *après* qu'*avant* sa découverte de Calaf, alors que celui-ci trouve en Tonio di Paolo un prétendant déterminé et un amoureux intense et même passionné et que la jeune Christiane Riel apporte une émotion rare et une importance dramatique inhabituelle à l'esclave Liù, trop souvent reléguée au rang des *comprimari*. Les autres interprètes sont également convaincants, notamment les trois bruyants ministres. Aux trois questions de Turandot s'en ajoute donc une quatrième : le metteur en scène a-t-il d'abord cherché puis finalement renoncé à faire bouger la banquise ?...

Vocalement, cette *Turandot* est fort bien défendue. La voix la plus remarquable de la distribution est celle de Christiane Riel : riche et juste sur toute la tessiture, avec le phrasé, le legato et l'art du diminuendo de la meilleure école italienne et même une puissance qui remplit sans difficulté le vaisseau de 3000 places. En Turandot, Audrey Stottler projette une voix immense, en accord avec sa corpulence, bien que ses premières interventions samedi soir aient découvert de sérieux problèmes de justesse. Tonio di Paolo possède la voix héroïque de Calaf et en atteint sans effort les notes les plus hautes et les plus fortes. Mais le timbre lui-même semble incapable d'une réelle émotion.

Chez Kenneth Cox, en Timur, le vieux roi : une voix tellement sonore qu'on en concluait à quelque amplification. Et une voix « mixte », comme asexuée, chez Altoum, le vieil empereur juché sur la plateforme la plus élevée (et qu'on ne voit pas de certains fauteuils, semble-t-il). Ici, très habile coloration vocale de l'interprète, Pascal Mondieig.

Chantant à l'arrière-scène ou face au public, les choeurs sont extrêmement vivants et généralement bien coordonnés. Abstraction faite d'un ou deux ratés de trompettes, l'Orchestre Métropolitain, qui connaît la partition depuis l'expérience du Stade Olympique l'an dernier, sonne avec une ampleur et une couleur remarquables. Richard Buckley, qui l'anime, n'a plus qu'à se plier davantage à certains tempi de certains solistes.

TURANDOT, drame lyrique en trois actes. livret de Giuseppe Adami et Renato Simoni d'après un conte de Carlo Gozzi, musique de Giacomo Puccini complétée par Franco Alfano (1921-26).
Production: Opéra de Montréal. Salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts. Première samedi soir. Autres représentations: auj., jeu., et les 7, 11 et 14 juin. Rideau: 20 h.
Avec surtitres français et anglais.
Distribution:
Turandot, princesse de Chine: Audrey Stottler, soprano
Calaf, le «Prince inconnu»: Tonio di Paolo, ténor
Le vieux roi Timur, père de Calaf: Kenneth Cox, basse
Liù, esclave de Timur et Calaf: Christiane Riel, soprano
Ping, Pang et Pong, ministres de Turandot: Brian Davis, baryton, Torin Chiles, ténor, et Jonathan Boyd, ténor
L'empereur Altoum, père de Turandot: Pascal Mondieig, ténor
Le Mandarin: Steven Pitkanen, baryton

Mise en scène: Michael Cavanagh
Décors: Anita Stewart
Costumes: Anna Oliver
Projections: John Boesche
Éclairages: Marcus Dilliard
Choeur de l'Opéra de Montréal (dir. Guy Bélanger) et Orchestre Métropolitain
Direction musicale: Richard Buckley

L'EMPIRE DES FUTURES STARS Bud CKOI ARCHAMBAULT
LA FINALE DE L'EMPIRE
Spectrum de Montréal
Mercredi 4 juin 20h
Diffusion simultanée à CKOI 96,9 et Radio Canada le samedi 7 juin, 18h30
La Presse
CKOI 96,9 FM
Budweiser
ARCHAMBAULT

Le musicien Jeff Buckley est porté disparu

Associated Press
MEMPHIS

On était toujours sans nouvelles hier du chanteur américain Jeff Buckley, disparu jeudi soir à Memphis (Tennessee) alors qu'il nageait dans le Mississippi. Les recherches avaient été interrompues la veille au soir en raison des trop grands risques pour les plongeurs de la police.

Âgé de 30 ans, Buckley s'était rendu avec un ami dans le port fluvial de Memphis, transportant un lecteur CD-cassette et une guitare, a expliqué le commandant Jim Tusant. Selon lui, le musicien aurait plongé tout habillé, avant de commencer à chanter dans l'eau. Il était arrivé à Memphis en février dernier pour travailler dans un studio d'enregistrement.

Buckley a été la révélation de l'année 1994 avec son album *Grace* (Columbia) teinté de folk-rock et le tube *Last Goodbye*. Il a également participé à l'enregistrement de l'album *Gone Again* de Patti Smith en 1996. Il est le fils de Tim Buckley, auteur surdoué des albums *Goodbye & Hello* (1967) et *Greetings from L.A.* (1972). Il devait succomber à une surdose en 1975.

LES CINÉMAS FAMOUS PLAYERS
ÉCRAN GÉANT! QUALITÉ DU SON! GRANDE DIFFÉRENCE!
4,99 $ EN MATINÉE REP. AVANT 18h00 lundi au vendredi (sauf jours fériés) • 4,99 $ La Fièvre du Mardi
Aussi le mercredi à 4,99$ aux ANGRIGNON, LAVAL, VERSAILLES et F.P.8 GREENFIELD PARK
HORAIRES DU 1 au 5 JUIN ◆ INFO-FILM: 866-0111

PARISIEN — 480, rue Ste-Catherine O. — 866-3856
TAXI POUR LOS ANGELES (16+)* 2:00-4:00-7:30-9:30
PANNE FATALE (13+)* 1:10-3:25-7:45-9:55
COSMOS V.F. (G)* 1:15-3:40-7:25-9:40
UN ÉTÉ À LA GOULETTE (G)* 1:30-3:45-7:00-9:15
KOLYA (Sous-titre francais) (G)* 1:25-3:50-7:10-9:35
DIVAN A NEW YORK (Sous-titre francais) (G)* 1:40-4:05-7:15-9:15
PALACE V.F. (G)* 1:45-4:10-7:20-10:00

CENTRE EATON — 705, Ste-Catherine o (5e etage) — 985-5730
✔ADDICTED TO LOVE (G)* 1:30-4:30-7:00-9:30
✔GONE FISHIN' (G)* 12:10-2:30-7:10-9:20
✔ADDICTED TO LOVE (G)* 1:00-4:00-6:30-9:00
✔AUSTIN POWERS: MAN OF MYSTERY (G)* 12:50-3:00-5:00-7:20-9:40
✔FATHER'S DAY (G)* 12:20-5:10-7:30-9:50 mer 12:20-5:10-9:50
NIGHT FALLS ON MANHATTAN (13+)* 12:30-3:30-6:40-9:10 jeu 12:30-3:30-9:10

LOEWS — 954, rue Ste-Catherine O — 861-7437
✔BREAKDOWN (13+)* 12:10-2:40-5:15-7:20-9:50
'TIL THERE WAS YOU (G)* 12:30-3:10-7:00-9:30
ANNA KARENINA (G)* 12:00-2:30-5:00-7:30-10:00
GROSSE POINTE BLANK (13+)* 12:50-3:20-7:10-9:40
THE SAINT (G)* 1:00-3:50-6:50-9:20

PALACE 6 — 698, rue Ste-Catherine O. — 866-6991
TOUS LES JOURS - TOUS LES FILMS 2,50$
✔DEVIL'S OWN (13+)* 12:30-2:50-5:10-7:20-9:40
✔DONNIE BRASCO (16+)* 12:00-2:40-6:20-9:00
DANTE'S PEAK (13+)* 12:20-2:30-4:40-6:50-9:30
PRIVATE PARTS (16+)* 12:50-3:10-5:20-7:30-9:50
JERRY MAGUIRE (G)* 8:45-12:15-2:55-6:30-9:10
✔DOUBLE TEAM (13+)* 12:40-3:00-5:00-7:00-9:20

DORVAL — 260, ave. Dorval — 631-8586
ENTREE GENERALE 6,00$ - MATINEES 4,25$
MARDI & MERCREDI 4,25$
ENFANTS & AGE D'OR 4,25$
THE LOST WORLD: JURASSIC PARK (13+)* 1:00-4:00-7:00-10:00 mer,jeu 7:00-10:00
THE LOST WORLD: JURASSIC PARK (13+)* 12:30-3:30-6:30-9:30 mer,jeu 6:30-9:30
THE FIFTH ELEMENT (13+)* 1:30-4:15-7:10-9:50 mer,jeu 7:10-9:50
TRIAL & ERROR (G)* 1:40-4:30-7:20-9:40 mer,jeu 7:20-9:40

F.P.8-POINTE CLAIRE — (Pointe-Claire) 185 boul. Hymus — 697-8095
KAMA SUTRA (16+)* 12:30-7:05 mer,jeu 7:05
THE SAINT (G)* 3:10-9:40 mer,jeu 9:40
NIGHT FALLS ON MANHATTAN (13+)* 12:50-3:20-7:15-9:35 mer,jeu 7:15-9:35
BREAKDOWN (13+)* 1:40-4:20-7:40-9:50 mer,jeu 7:40-9:50
'TIL THERE WAS YOU (G)* 1:30-4:00-7:20-9:55 mer,jeu 7:20-9:55
✔ADDICTED TO LOVE (G)* 1:00-3:30-7:00-9:20 mer,jeu 7:00-9:20
✔FATHER'S DAY (G)* 1:20-4:10-7:35-9:45 mer,jeu 7:35-9:45
✔GONE FISHIN' (G)* 12:40-3:50-7:10-9:30 mer,jeu 7:10-9:30
JUNGLE 2 JUNGLE (G)* dim,lun,mar 1:10-3:45
✔ADDICTED TO LOVE (G)* 7:45-10:00

F.P.8-GREENFIELD PK — 5000, boul. Taschereau — 672-2229
✔AUSTIN POWERS: MAN OF MYSTERY (G)* 7:15 dim,lun 1:15-7:15
✔FATHER'S DAY (G)* 9:05 dim,lun 3:20-9:05
'TIL THERE WAS YOU (G)* 7:20-9:40 dim,lun 1:35-4:05-7:20-9:40
JERRY MAGUIRE (G)* 7:00-9:35 dim,lun 1:25-4:10-7:00-9:35
PANNE FATALE (13+)* 7:30-9:50 dim,lun 1:05-3:25-7:30-9:50
NIGHT FALLS ON MANHATTAN (13+)* 7:05-9:45 dim,lun 1:30-4:15-7:05-9:45
✔GONE FISHIN' (G)* 7:35-9:35 dim,lun 1:10-3:30-7:35-9:35
BREAKDOWN (13+)* 7:25-9:30 dim,lun 1:00-3:10-7:25-9:30
✔ADDICTED TO LOVE (G)* 7:10-9:45 dim,lun 1:20-4:00-7:10-9:45

CENTRE LAVAL — 1600, boul. Le Corbusier — 688-7776
✔PANNE FATALE (13+)* 1:10-3:25-7:45-9:50 jeu 7:45-9:50
'TIL THERE WAS YOU (G)* 1:35-4:25-7:10-9:45 jeu 7:10-9:45
LE SAINT (G)* 6:50-9:25 dim,lun 1:15-3:55-6:50-9:25
✔ADDICTED TO LOVE (G)* 1:40-4:15-7:00-9:15 jeu 7:00-9:15
✔GONE FISHIN' (G)* 2:05-4:30-7:20-9:30 jeu 7:20-9:30
NIGHT FALLS ON MANHATTAN (13+)* 7:15-9:40 dim,lun 1:30-4:10-7:15-9:40
BREAKDOWN (13+)* 1:05-3:20-7:40-9:45 jeu 7:40-9:45
✔ADDICTED TO LOVE (G)* 7:30-9:50 dim,lun 2:10-4:45-7:30-9:50
✔AUSTIN POWERS: MAN OF MYSTERY (G)* 7:25-9:35
✔LES GUERRIERS DE LA VERTU (G)* dim,lun 1:55-4:20
THE SAINT (G)* 4:05-9:15 jeu 9:15
MURDER AT 1600 (13+)* 1:25-7:00 jeu 7:00
JERRY MAGUIRE (G)* 1:20-4:00-6:45-9:30 jeu 6:45-9:30
DE JUNGLE EN JUNGLE (G)* dim,lun,mar,mer 1:00-3:30
FATHER'S DAY (G)* 6:55-9:20

ANGRIGNON — 7077, boul. Newman — 366-2463
'TIL THERE WAS YOU (G)* 7:10-9:40 dim,lun 1:50-4:30-7:10-9:40
AUSTIN POWERS: MAN OF MYSTERY (G)* 7:05 dim,lun 1:10-7:05
MURDER AT 1600 (13+)* 9:10 dim,lun 3:30-9:10
LES GUERRIERS DE LA VERTU (G)* dim,lun 1:35-3:50
ADDICTED TO LOVE (G)* 7:30-10:00
NIGHT FALLS ON MANHATTAN (13+)* 7:00-9:35 dim,lun 1:15-4:00-7:00-9:35
JERRY MAGUIRE (G)* 6:45-9:30 dim,lun 12:45-3:40-6:45-9:30
✔ADDICTED TO LOVE (G)* 6:50-9:20 dim,lun 1:20-3:55-6:50-9:20
PANNE FATALE (13+)* 7:20-9:50 dim,lun 1:40-4:10-7:20-9:50
BREAKDOWN (13+)* 7:05-9:45 dim,lun 1:00-3:45-7:05-9:45
✔GONE FISHIN' (G)* 7:25-9:55 dim,lun 1:30-4:00-7:25-9:55

VERSAILLES — Place Versailles — 353-7880
THE FIFTH ELEMENT (13+)* 7:00-9:30 dim,lun 1:00-4:00-7:00-9:30
✔ADDICTED TO LOVE (G)* 7:15-9:45 dim,lun 1:30-4:10-7:15-9:45
PANNE FATALE (13+)* 7:25-9:40 dim,lun 1:15-3:50-7:25-9:40
TRIAL & ERROR (G)* 7:10-9:15 dim,lun 1:40-3:55-7:10-9:15
LES GUERRIERS DE LA VERTU (G)* dim,lun 1:10-3:40
LIAR LIAR (G)* 7:20-9:20
JERRY MAGUIRE V.F. (G)* 6:45-9:25 dim,lun 12:45-3:30-6:45-9:25

✔SON DIGITAL

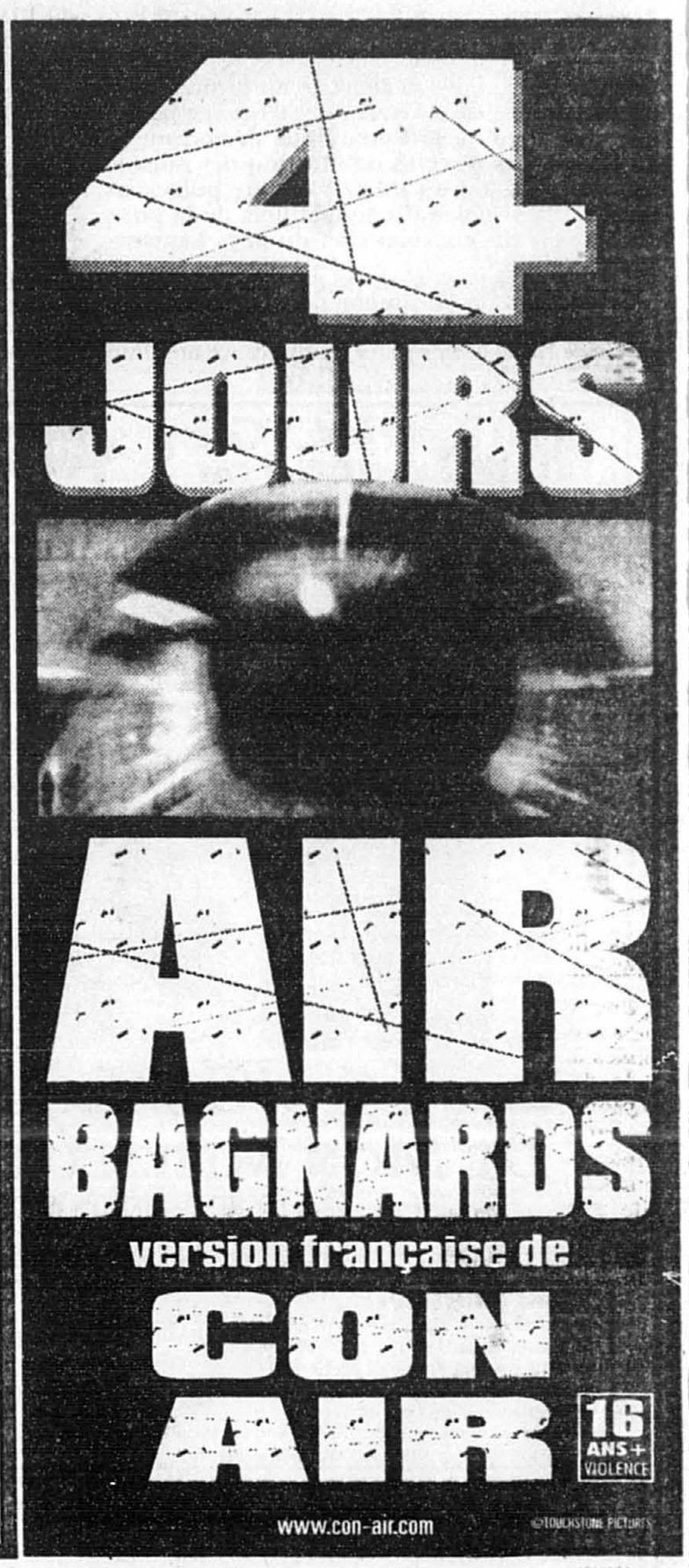

Grâce à vous
un miracle pourra
s'accomplir.

Veuillez signer une carte
de don d'organes
et discutez de votre
décision avec votre famille.

LA FONDATION CANADIENNE
DU REIN

VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

par Louise Cousineau

19:00 2 - Cadillac rose
Première de la nouvelle série de Normand Brathwaite, qui nous parvient cette semaine de la ruelle Larivière à Montréal. Ce soir, Nanette et Eric Lapointe donnent du beat.

21:00 2 6 10 12 17 - Les élections fédérales
Seule Télévision Quatre Saisons ne couvre pas les élections dont les premiers résultats ne sortiront pas avant 21h30. Pierre Bourgault et Yves Michaud, deux fins causeurs, sont à Télé-Québec. Bernard et sa troupe font ça depuis le Parlement à Ottawa. TVA promet une couverture axée sur le Québec.

21:00 22 - The 1997 World Music Awards
Si les chansons des politiciens vous ennuient, celles de Céline Dion et autres dans cette cérémonie enregistrée à Monaco le 17 avril dernier pourront peut-être vous ravir. La princesse Stéphanie coanime.

00:00 35 - La Saga du Parrain
Reprise dans l'ordre des célèbres films de Francis Ford Coppola. Premier de neuf épisodes.

Normand Brathwaite

CANAUX	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30	CANAUX
SRC 2 9 13	Ce soir	Élections 97 - Le Journal	Cadillac rose / Début	Jardin d'aujourd'hui	Direction: Sud		Élections 1997 - La Soirée						SRC 2 9 13
TVA 4 8 t 7 10	Le TVA	Piment fort / F. Pérusse	Chacun son tour / Les Meilleurs Moments		Place Melrose		Canada 97						TVA 4 8 t 7 10
TQc 15 17 24 45	L'Étalon noir	Le Monde merveilleux de Disney		Téléscience		Pignon sur rue	Élections fédérales (20:59)					La Période de questions	TQc 15 17 24 45
TOS 16 30 35	La Guerre des clans	Flash	Les Simpson	Cinéma / GARDE À VUE (4) avec Louis Gossett Jr, Blair Underwood				Meurtre au premier degré	Flash		Le Grand Journal	Sports Plus	TOS 16 30 35
CBC 5	Newswatch		Inside Qc	Wayne & Shuster...	Air Farce Election Special	Comics	Election Day - Pre-Results	Election '97				National / CBC News	CBC 5
CBC 6			On the Road...										CBC 6
CTV 12	Pulse		E.T.	The Simpsons	Murphy Brown	Decision '97	News Special - Decision '97 / National Coverage						CTV 12
CTV 8	Newsline		Wheel of...	Jeopardy	Pacific Palisades								CTV 8
ABC 22	News	ABC News	M*A*S*H		You've Got to See This		The 1997 World's Music Awards				News/Roseanne	Nightline (23:35)	ABC 22
CBS 3	News		CBS News	E.T.	Cosby	...Raymond	Cybill	Ink	Chicago Hope		News	Late Sh. (23:35)	CBS 3
NBC 5	News	NBC News	Home Improv.	Wheel of...	Cinéma / A FRIEND'S BETRAYAL (6) avec Sharon Lawrence				Dateline NBC			Tonight... (23:35)	NBC 5
PBS 33	Newshour		Nightly Business	Trailside	Eyewitness	Wild World	American Experience / Vietnam...		Rock and Roll		Cinéma / MISS FIRECRACKER (5)		PBS 33
ONT 57	ITN News	Nightly Business	Newshour		The American Experience		American Visions / Republic of Virtue (1/8)				Uncommon...	Charlie Rose	ONT 57
ONT 12	...découverte	Volt	Panorama		Les Kennedy / Destin tragique...		Julie Lescaut / Harcèlements			Déclic! Mag.	Panorama		ONT 12
ONT 24	Pumped!	Inquiring Minds	Dame Britain: Vera Lynn		Studio 2		Kavanagh Q.C. / Men of Substance			9 O'Clock News	Studio 2		ONT 24
CÂBLE A & E	Quincy M.E.		Law and Order		Biography / Lucrezia Borgia		Poirot		Miss Marple		Law and Order		CÂBLE A & E
CÂBLE BRAVO	Astor Piazzola		Bravo! Videos	Foot Notes	Vancouver Dances		Impressions		Red Star Army Chorus and Dance		Monty Python	Max Headroom	CÂBLE BRAVO
CÂBLE CANAL D	Animalier / ...bébés animaux		L'Ouest, le vrai / Crazy Horse		Objectif Aventure		Momies / Contes égyptiens (1/2)			Bradbury (22:35)	Les Allumettes suédoises (2/6)		CÂBLE CANAL D
CÂBLE DISC.	Go for It!		@ discovery.ca		Behaving Like Animals		Journeys		Forbidden Places		@ discovery.ca		CÂBLE DISC.
CÂBLE FOX	Home Improv.	The Simpsons	Home Improvement	Seinfeld	Cinéma / TOMBSTONE (4) avec Kurt Russell, Val Kilmer				Star Trek: Deep Space Nine		Fresh Prince of Bel-Air		CÂBLE FOX
CÂBLE FOX(Ont)	The Simpsons	Roseanne		Cheers					Seinfeld	Cops	Star Trek: The Next Generation		CÂBLE FOX(Ont)
CÂBLE MP	Planète Rock	Les Bombes	Le Mix	En coulisse	World Music Awards						Musique vidéo		CÂBLE MP
CÂBLE NW	World News	Business World	Early Edition		The Lead	Face Off	Pamela Wallin Live		1997 Federal Election				CÂBLE NW
CÂBLE RDI	Le Parlement	Capital Actions	Décision 97		Branle-bas à Ottawa		La Soirée des élections fédérales						CÂBLE RDI
CÂBLE RDS	Indy... (16:30)	Sports 30 Mag		Baseball / Expos - Mets						Sports 30 Mag		Sports Extrêmes	CÂBLE RDS
CÂBLE SE	Ernest le champion (17:55)			Y sont pas plus fous que nous autres			Rage			Prêtre (22:35)			CÂBLE SE
CÂBLE TMN	Tin Soldier (18:20)				Howie Mandel on Ice		Eye for an Eye				The Wharf Rat (22:45)		CÂBLE TMN
CÂBLE TSN	X Games (17:30)	Sportsdesk	That's Hockey!	Boxing / Kosta Tsyzu - Vince Phillips				Baseball / Blue Jays - Mariner					CÂBLE TSN
CÂBLE TV5	...et des Lettres	Studio Gabriel	Journal FR2		Le Château des Oliviers		Comment ça va? (21:15)		Lumières (22:05)	Journal belge	Studio Gabriel	Cercle...	CÂBLE TV5
CÂBLE YTV	Casper	...S. Holmes	Flash Gordon	Are You Afraid	Beasties	Anti-Gravity...	Felix the Cat	Must Be Mad!	Tarzan	Catwalk		Red Green	CÂBLE YTV
CANAUX	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30	CANAUX

CÂBLE: A & E = ARTS AND ENTERTAINMENT - CANAL D = ARTS ET DIVERTISSEMENT - DISC. = DISCOVERY - MP = MUSIQUE PLUS - NW = NEWSWORLD - RDI = RÉSEAU DE L'INFORMATION - RDS = RÉSEAU DES SPORTS - SE = SUPER ÉCRAN - TMN = THE MOVIE NETWORK - TSN = THE SPORT NETWORK - TV5 = TÉLÉVISION INTERNATIONALE - YTV = YOUTH TV

Pillage du Musée national de Kinshasa

Associated Press
PARIS

Une des institutions majeures d'art primitif africain vient de faire les frais de la situation politique chaotique de la République démocratique du Congo. Les réserves de l'Institut des musées nationaux du Zaire (IMNZ) ont été pillées au cours de la semaine du 20 mai, lors de la prise du pouvoir du nouveau chef du pays Laurent-Désiré Kabila.

Selon le Conseil international des musées (ICOM), Interpol a été immédiatement informé de ce pillage. Sur place, la directrice adjointe de l'IMNZ, Shajé Tshuilila, et le personnel du musée, situé dans l'enceinte du palais présidentiel de Mobutu près du mont Ngaliema, un peu à l'écart de Kinshasa, procèdent a un inventaire. Les réserves renfermaient plus de 50 000 pièces avant le pillage.

Si les bâtiments administratifs ont été systématiquement vidés de tout objet directement monnayable sur le marché noir de Kinshasa, les réserves de l'IMNZ ont été, semble-t-il, inspectées avec beaucoup plus de soin. « Nous avons le sentiment que les pièces avaient été repérées à l'avance et soigneusement subtilisées », a expliqué Valerie Chieze, porte-parole de l'ICOM.

Mme Chieze rappelle qu'à plusieurs reprises, des soi-disant « mécènes » avaient tenté de faire sortir les pièces majeures de la collection de l'IMNZ des bâtiments et du pays.

Il y a près de deux ans, deux « experts« américains s'étaient ainsi présentés à Ngaliema, en possession d'une lettre d'introduction signée de Mobutu. Ils souhaitaient « mettre ces pièces à l'abri ». Cependant, aucun musée américain ne confirmant leur mission, le conservateur avait refusé d'accéder à leur demande.

Plusieurs dizaines d'objets auraient disparu et certains d'entre eux pourraient valoir jusqu'à quelques millions de dollars.

SPECTACLES

Salles de répertoire

ACCIDENT
Cinéma Impérial: 21 h 30.
BREAKING THE WAVES
Cinéma du Parc (1): 16 h 15.
COCKROACH THAT ATE CINCINNATI (THE)
Cinéma du Parc (2): 15 h, 19 h 30.
DIVORCE ITALIAN STYLE
Cinéma Impérial: 19 h.
DONNIE BRASCO
Cinéma du Parc (1): 14 h.
KINGDOM (THE)
Cinéma du Parc (3): 14 h, 19 h.
LOVE JONES
Cinéma du Parc (2): 17 h 15, 21 h 45.
MICROCOSMOS
Cinéma du Parc (1): 21 h 30.
TIE ME UP, TIE ME DOWN
Cinéma du Parc (1): 19 h 15.

IMAX

IMAX (Vieux Port)
À toute Vitesse - Alaska: Mar.: 10 h 15, 12 h 15, 18 h 15, 20 h 15 (version française); 14 h 15 (version anglaise)
Programme double et spectacle laser Énigma: À toute vitesse et Alaska, grandeur nature et spectacle laser: 22 h 15 (version anglaise)
IMAX - les Ailes Mail Champlain, Brossard)
Un Paradis sous la mer: 12 h, 14 h, 16 h.
Voyage cosmique: 13 h, 15 h.
Programmes doubles:
17 h, 19 h, 21 h et optionnels en après-midi.

Musique

PLACE DES ARTS (Salle Wilfrid-Pelletier)
Turandot (Puccini). Opéra de Montréal. Audrey Stottler et Christiane Riel, Tonio di Paolo, Kenneth Cox, Choeur et Orchestre Métropolitain. Dir. Richard Buckley. 20h.
CHAPELLE DU BON-PASTEUR
Lun., 9 h 30 et 13 h 30, auditions publiques, série Jeunes Artistes.
SALLE PIERRE-MERCURE
Lun., 20 h, Quatuor à cordes Claudel et Marie Fabi, pianiste.

Variétés

L'AIR DU TEMPS (191, St-Paul o.)
Trio Alain Caron: dès 21 h.
L'OURS QUI FUME (2019, St-Denis)
Gina Seram: 22 h.
P'TIT BAR (3451, St-Denis)
Soirée Bref avec Thierry Fortuit: 21 h 30.
L'BAROUF (4171, St-Denis)
Les Blaireaux: 22 h 30.

TRISTAR 105.7 fm CFGL et La Presse
INVITENT 200 PERSONNES À L'AVANT-PREMIÈRE DE LA COMÉDIE SENTIMENTALE DE L'ÉTÉ
JULIA ROBERTS

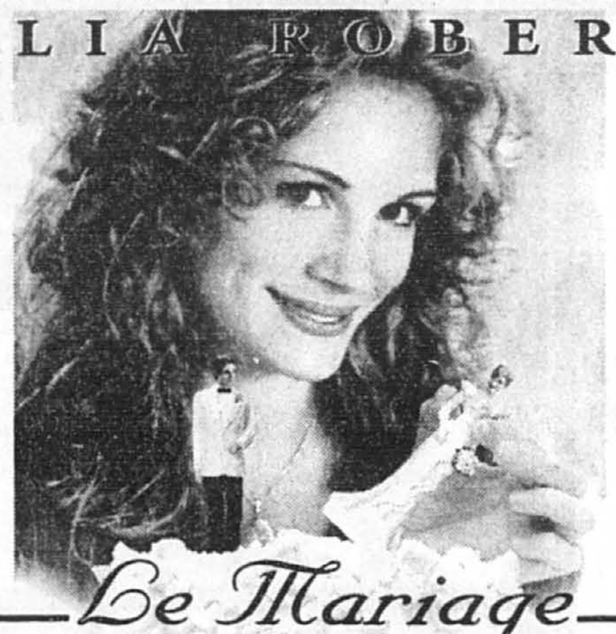

Le Mariage
DE MON MEILLEUR AMI
version française de MY BEST FRIEND'S WEDDING
TRISTAR
LE JEUDI 19 JUIN À 19H30 AU CINÉPLEX ODÉON DU COMPLEXE DESJARDINS
POUR PARTICIPER
- remplissez le coupon ci-joint et postez-le à l'adresse indiquée
- le coupon sera publié du 30 mai au 5 juin
- le tirage aura lieu le 12 juin à midi
- les 100 gagnants recevront un laissez-passer pour deux personnes par la poste
- la valeur des prix est de 1600$
- règlements disponibles chez Communication Popcorn
- les fac-similés faits à la main sont acceptés
251020
Le Mariage DE MON MEILLEUR AMI
CONCOURS *Le Mariage De Mon Meilleur Ami*
2598A, rue St-Zotique Est
Montréal
H1Y 1C7
NOM
ADRESSE
VILLE CODE POSTAL
prière d'écrire lisiblement

FTA

FESTIVAL DE THÉÂTRE DES AMÉRIQUES

AUJOURD'HUI

☐ 7h30 — Espace Libre
Matines: Sade au petit déjeuner (Québec).

☐ 16h00 à 17h00 — Monument-National, Café des artistes
En direct du lundi au vendredi, *Zone libre* CIBL. Invités: Claude Poissant de *Dits et Inédits* et Philippe Soldevilla de *Le Piège, Terre des hommes*.

☐ 17h00 — Théâtre d'Aujourd'hui
Littoral (Québec).

☐ 18h00 — Espace La Veillée
Le Piège, Terre des hommes (Québec).

☐ 18h30 — Cinéma Parallèle
4 X Samuel Beckett; Nacht und Träume, Que nuages..., Quad I et II, Quoi où? (Allemagne).
Réalisateur: Samuel Beckett

☐ 18h30 à 19h30 — Monument-National, Café des artistes
En direct le lundi, *Théâtre et cie* CIBL.
Invitée d'aujourd'hui: Anne-Marie Cadieux de *Les sept branches de la rivière Ota*.

☐ 19h00 — Centaur Theatre
The North (Australie).

☐ 20h00 — Cinéma Parallèle
Peter Brook: questions sur le théâtre (France).
Réalisateur: Jean-Claude Lubtchansky

☐ 21h30 — Monument-National, Théâtre Du Maurier
Cabaret du Festival — Spécial Élections

☐ 22h00 — La Licorne
Dits et Inédits (Québec).

☐ 22h30 — X - Palladium
Oestrus (Québec).
Info-Festival: (514) 871-9974

LES TITULAIRES DE AMERICAN EXPRESS PASSENT PAR
AVANT-PREMIÈRE MC
ABHANN PRODUCTIONS PRESENT
L'ÉVÉNEMENT INTERNATIONAL ORIGINAL!
Riverdance
— THE SHOW —

"C'est un triomphe! Un véritable bijou! Un univers de divertissement phénoménal!" —NEW YORK POST
"À vous couper le souffle!" —CHICAGO TRIBUNE
"Une soirée en famille incomparable!" —THE TIMES, DE LONDRES
"Un spectacle flamboyant remarquable!" —THE IRISH TIMES DE DUBLIN
PRODUIT PAR MOYA DOHERTY
DIRIGÉ PAR JOHN McCOLGAN
COMPOSÉ PAR BILL WHELAN
UN MÉLANGE SPECTACULAIRE DE CHANT ET DE DANSE EN L'HONNEUR DE L'IRLANDE ET DU RESTE DU MONDE!
Cette pièce unique met en vedette une troupe internationale qui a soulevé le monde! Ne la manquez pas!
6 représentations au Théâtre du Centre Molson du 27 au 30 août 1998.
AUX DÉTENTEURS DE CARTES AMERICAN EXPRESS
BILLETS MAINTENANT EN VENTE !
American Express est heureuse de permettre à ses titulaires de recourir à Avant-première MC pour obtenir en priorité certaines des meilleures places. Ils pourront donc, avant même que commence la vente au grand public, se procurer des billets pour assister à RIVERDANCE, célébration sans pareille de la musique, de la danse et des chants irlandais, acclamée dans le monde entier. Billets* disponibles exclusivement pour les détenteurs de cartes American Express jusqu'au 5 juin 1997. Les titulaires inscrits au programme Points-privilèges MC peuvent échanger 25 000 points American Express MC contre deux billets en composant le : 1 800 668-2639.

TÉLÉPHONEZ À AVANT-PREMIÈRE :
(514) 790 1245
POUR DEVENIR TITULAIRE, APPELEZ AU 1 800 268-AMEX
Cartes
MC : utilisée en vertu d'une licence accordée par American Express Company. Copyright © - Banque Amex du Canada, 1997. Des frais de service Avant-première de 2,50 $ s'appliquent à chaque billet en sus de tous les frais de services habituels.

GUIDE HORAIRE CINÉPLEX ODÉON
Lundi au Vendredi ● MATINÉES À $5.00 toutes représentations avant 18h00 dans certains cinémas
Sam. Dim. & jours fériés ● MATINÉES À $6.50
pour informations, appelez 849-FILM de 11h00 à 22h00
DU 30 MAI AU 5 JUIN 1997

ATWATER PV
Place Alexis-Nihon - 935-4246
TRIAL AND ERROR (v.o. anglaise) ● 1:15 - 3:25 - 5:35 - 7:40 - 9:40
BREAKING THE WAVES (v.o. anglaise) (16 ans) ● 1:40 - 5:00 - 8:20
TWIN TOWN (v.o. anglaise) (16 ans) ● 1:10 - 3:20 - 5:30 - 7:35 - 9:35

BERRI PV
1280, rue St-Denis - 288-2115
MONDE PERDU: JURASSIC PARK (LE) (v. française) (13 ans) ✓ 12:45 - 1:00 - 3:25 - 3:45 - 6:30 - 7:00 - 9:20 - 9:45 / Laissez-passer refusés
CINQUIÈME ÉLÉMENT (LE) (v. française) (13 ans) ● 1:30 - 4:15 - 7:00 - 9:30
PLUS FOU DES DEUX (LE) (v. française) ● 1:30 - 3:35 - 5:35 - 7:35 - 9:40
L'AMOUR TOUJOURS L'AMOUR (v. française) / 1:40 - 4:10 - 7:10 - 9:15
Exc. 5 Juin: 1:40 - 4:10 - 9:30

BOUCHERVILLE PV
Autoroute 20, sortie Boul. Montargne - 449-6404
MONDE PERDU: JURASSIC PARK (LE) (v. française) (13 ans) ✓ À L'AFFICHE SUR 2 ÉCRANS
Sam., Dim., Mar. et Mer.: 12:45 - 1:15 - 3:45 - 4:15 - 6:45 - 7:05 - 9:30 - 9:55
Lun., Jeu. et Jeu.: 6:55 - 7:05 - 9:30 - 9:35
Laissez-passer refusés
LOST WORLD: JURASSIC PARK (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) ● Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:00 - 4:00 - 6:50 - 9:25 / Ven., Lun. et Jeu.: 6:50 - 9:25
Laissez-passer refusés
SAINT (LE) (v. française) (G) ● Sam., Dim., Mar. et Mer.: 12:50 - 3:15 - 7:00 - 9:15 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:00 - 9:15
CINQUIÈME ÉLÉMENT (LE) (v. française) (13 ans) ● / À L'AFFICHE SUR 2 ÉCRANS
Sam., Dim., Mar. et Mer.: 12:55 - 1:25 - 3:25 - 3:50 - 6:55 - 7:00 - 9:20 - 9:40
Ven., Lun. et Jeu.: 6:55 - 7:00 - 9:20 - 9:40
L'AMOUR, TOUJOURS L'AMOUR (v. française) ● Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:10 - 9:55 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:10 - 9:55
PLUS FOU DES DEUX (LE) (v. française) ● Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:05 - 3:05 - 5:05 - 7:15 - 9:10 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:15 - 9:10
FÊTE DES PÈRES (LA) (v. française) (G) ● Sam., Dim., Mar. et Mer.: 3:40 - 7:45 Ven., Lun. et Jeu.: 7:45
MENTEUR MENTEUR (v. française) (G) ● Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:20 - 3:40 - 5:50 - 9:50 Ven., Lun. et Jeu.: 9:50
LUCIE AUBRAC (v. française) (G) ● Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:30 - 3:55 - 7:20 - 9:45 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:20 - 9:45

BROSSARD PV
Mail Champlain - 6600, boul. Taschereau - 465-5906
LUCIE AUBRAC (v. française) (G) ● Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:25 - 4:00 - 7:05 - 9:25 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:05 - 9:25
FYFTH ELEMENT (v.o. anglaise) (13 ans) ● Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:30 - 4:15 - 7:15 - 9:50 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:15 - 9:50
TRIAL AND ERROR (v.o. anglaise) ● Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:05 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:00 - 9:05
L'AMOUR, TOUJOURS L'AMOUR (v. française) ● Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:30 - 3:50 - 7:10 - 9:20 Ven., Lun. et Jeu.: 7:10 - 9:20
PATIENT ANGLAIS (LE) (v. française) (G) ● 9:10
VOLCANO (v.o. anglaise) (13 ans) ● Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:40 - 4:00 - 7:00 Ven., Lun. et Jeu.: 7:00
LOST WORLD: JURASSIC PARK (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) ✓ À L'AFFICHE SUR 2 ÉCRANS
Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:00 - 1:15 - 3:45 - 4:15 - 6:45 - 7:00 - 9:30 - 9:45
Ven., Lun. et Jeu.: 6:45 - 7:00 - 9:30 - 9:45
Laissez-passer refusés
FYFTH ELEMENT (v.o. anglaise) (13 ans) ● Sam., Dim., Mar. et Mer.: 3:40 - 9:45 Ven., Lun. et Jeu.: 9:45
FATHER'S DAY (v.o. anglaise) (G) ● Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:10 - 7:20 Ven., Lun. et Jeu.: 7:20
NIGHT FALLS ON MANHATTAN (v.o. anglaise) (13 ans) ● Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:00 - 3:50 - 7:05 - 9:45 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:05 - 9:45
TILL THERE WAS YOU (v.o. anglaise) (G) ● / Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:15 - 4:30 - 7:05 - 9:40 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:05 - 9:40
TRIAL AND ERROR (v.o. anglaise) ● Sam., Dim., Mar. et Mer.: 2:30 - 4:50 - 7:10 - 9:30 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:10 - 9:30

CENTRE-VILLE PV
2001, Université, Station Metro McGill - 849-FILM
BELLE VERTE (LA) (v.o. française) (G) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:35 - 4:00 - 7:00 Ven., Lun. et Jeu.: 4:00 - 7:00
ENGLISH PATIENT (THE) (v.o. anglaise) (G) / 9:00
MENTEUR MENTEUR (v. française) (G) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 / Ven., Lun. et Jeu.: 3:30 - 5:30 - 7:30
DE L'AUTRE CÔTÉ DU COEUR (v.o. française) (13 ans) / 9:30
MICROCOSMOS (v.o. française) (G) / Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30 Ven., Lun. et Jeu.: 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
CINQUIÈME ÉLÉMENT (LE) (v. française) (13 ans) / Sam., Dim., Mar. et Mer.: 2:00 - 4:30 - 7:10 - 9:35 Ven., Lun. et Jeu.: 4:30 - 7:10 - 9:35
FYFTH ELEMENT (v.o. anglaise) (13 ans) / Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:45 - 4:15 - 7:00 - 9:30 / Ven., Lun. et Jeu.: 4:15 - 7:00 - 9:30

CENTRE-VILLE suite....
CAPITAINE CONAN (v.o. française) (13 ans) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:40 - 4:20 - 7:00 - 9:25 / Ven., Lun. et Jeu.: 4:20 - 7:00 - 9:25
L'AMOUR EST UN POUVOIR SACRÉ (v. française) (16 ans) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 2:00 - 5:20 - 8:50 Ven., Lun. et Jeu.: 5:20 - 8:50
POINETTE (v.o. française) (G) ● Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:35 - 3:35 - 5:35 - 7:35 - 9:35 Ven., Lun. et Jeu.: 3:35 - 5:35 - 7:35 - 9:35
MURDER AT 1600 (v.o. anglaise) (13 ans) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:45 - 4:30 - 7:10 - 9:20 / Ven., Lun. et Jeu.: 4:30 - 7:10 - 9:20

CHÂTEAUGUAY ENCORE
180, Boul. D'Anjou, Châteauguay - 849-FILM
TRIAL AND ERROR (v.o. anglaise) Sam. et Dim.: 1:00 - 3:15 - 5:15 - 7:05 - 9:05 Sem.: 7:05 - 9:05
MONDE PERDU: JURASSIC PARK (LE) (v. française) (13 ans) Sam. et Dim.: 12:45 - 2:45 - 6:45 - 9:30 Sem.: 6:45 - 9:30 / Laissez-passer refusés
LOST WORLD: JURASSIC PARK (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) Sam. et Dim.: 1:15 - 4:15 - 7:15 - 9:45 Sem.: 7:15 - 9:45 / Laissez-passer refusés
CINQUIÈME ÉLÉMENT (LE) (v. française) (12 ans) / Sam. et Dim.: 1:05 - 4:00 - 7:00 - 9:20 Sem.: 7:00 - 9:20
L'AMOUR, TOUJOURS L'AMOUR (v. française) / Sam. et Dim.: 1:30 - 3:30 - 7:10 - 9:10 / Sem.: 7:10 - 9:10

COMPLEXE DESJARDINS
Rez-de-jardin I - 288-3141
AIKNA KARENINE (v. française) (G) ● 1:40 - 4:25 - 7:00 - 9:20
LUCIE AUBRAC (v. française) (G) ● 1:45 - 4:20 - 7:00 - 9:30
L'ÂGE DES POSSIBLES (v.o. française) 1:50 - 4:15 - 7:05 - 9:25
PATIENT ANGLAIS (LE) (v. française) (G) 1:30 - 4:45 - 8:00

CÔTE-DES-NEIGES
6700, Côte-des-Neiges - 344-1001
TRIAL AND ERROR (v.o. anglaise) ● Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:05 - 3:15 - 5:25 - 7:35 - 9:45 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:35 - 9:45
BREAKDOWN (v.o. anglaise) (13 ans) ● Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:10 - 3:20 - 7:25 - 9:30 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:25 - 9:30
AUSTIN POWERS (v.o. anglaise) (G) ● Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:25 - 3:25 - 5:25 - 7:25 - 9:25 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:25 - 9:25
BREAKING THE WAVES (v.o. anglaise) (16ans) ● / Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:15 - 4:30 - 7:40 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:40
LOST WORLD: JURASSIC PARK (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) ✓ À L'AFFICHE SUR 2 ÉCRANS
Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:00 - 1:20 - 4:00 - 4:20 - 6:45 - 7:00 - 9:30 - 9:45
Ven., Lun. et Jeu.: 6:45 - 7:00 - 9:30 - 9:45
Laissez-passer refusés
FYFTH ELEMENT (v.o. anglaise) (13 ans) ● Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:30 - 4:10 - 7:05 - 9:35 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:05 - 9:35

DAUPHIN
2396 est, rue Beaubien - 721-1060
MONDE PERDU: JURASSIC PARK (LE) (v. française) (13 ans) ✓ Sam. et Dim.: 1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:40 Sem.: 7:00 - 9:40 / Laissez-passer refusés
LUCIE AUBRAC (v. française) (G) ● Sam. et Dim.: 1:30 - 4:15 - 7:15 - 9:30 Sem.: 7:15 - 9:30

DELSON (Plaza) PV
900, Boul. Georges-Gagné, Delson - 635-9799
PANNE FATALE (v. française) (13 ans) ● Sam. et Dim.: 1:30 - 3:25 - 5:15 - 7:20 - 9:15 Sem.: 7:20 - 9:15
L'AMOUR, TOUJOURS L'AMOUR (v. française) ● Sam. et Dim.: 1:10 - 3:15 - 5:20 - 7:25 - 9:40 Sem.: 7:25 - 9:40
MONDE PERDU: JURASSIC PARK (LE) (v. française) (13 ans) ✓ À L'AFFICHE SUR 2 ÉCRANS
Sam. et Dim.: 1:00 - 1:15 - 3:45 - 4:15 - 6:45 - 7:10 - 9:30 - 9:45 / Sem.: 6:45 - 7:10 - 9:30 - 9:45 / Laissez-passer refusés
CINQUIÈME ÉLÉMENT (LE) (v. française) (13 ans) ● / Sam. et Dim.: 1:25 - 4:10 - 7:05 - 9:35 / Sem.: 7:05 - 9:35
LOST WORLD: JURASSIC PARK (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) ✓ Sam. et Dim.: 1:05 - 3:50 - 6:50 - 9:25 Sem.: 6:50 - 9:25 / Laissez-passer refusés
PLUS FOU DES DEUX (LE) (v. française) ● Sam. et Dim.: 1:20 - 3:30 - 5:30 - 7:35 - 9:50 Sem.: 7:35 - 9:50

DORION (Carrefour) PV
281, Boul. Harwood, Dorion-Vaudreuil - 455-9736
MONDE PERDU: JURASSIC PARK (LE) (v. française) (13 ans) ● À L'AFFICHE SUR 2 ÉCRANS
Sam. et Dim.: 1:00 - 1:40 - 3:40 - 4:20 - 6:45 - 7:25 - 9:20 - 9:55
Sem.: 6:45 - 7:25 - 9:20 - 9:55
Laissez-passer refusés
TRIAL AND ERROR (v.o. anglaise) ● Sam. et Dim.: 1:10 - 3:20 - 5:15 - 7:30 - 9:35 Sem.: 7:30 - 9:35
PANNE FATALE (v. française) (13 ans) ● 9:15
L'AMOUR, TOUJOURS L'AMOUR (v. française) ● Sam. et Dim.: 2:00 - 4:40 - 7:35 / Sem.: 7:35
CINQUIÈME ÉLÉMENT (LE) (v. française) (13 ans) ● / Sam. et Dim.: 1:30 - 4:30 - 8:55 - 9:25 / Sem.: 6:55 - 9:25
LOST WORLD: JURASSIC PARK (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) ● Sam. et Dim.: 1:20 - 4:00 - 7:05 - 9:40 Sem.: 7:05 - 9:40 / Laissez-passer refusés
PLUS FOU DES DEUX (LE) (v. française) ● Sam. et Dim.: 1:25 - 3:30 - 5:30 - 7:35 - 9:45 Sem.: 7:35 - 9:45
FYFTH ELEMENT (v.o. anglaise) (13 ans) ● Sam. et Dim.: 1:30 - 4:10 - 7:00 - 9:30 Sem.: 7:00 - 9:30

ÉGYPTIEN PV
1655, rue Peel - 849-FILM
FYFTH ELEMENT (v.o. anglaise) (13 ans) ● 2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:35
KAMA SUTRA (v.o. anglaise) (16 ans) ● 2:00 - 4:25 - 7:00 - 9:20
Exc. 5 Juin: 2:00 - 4:25 - 9:30

ÉGYPTIEN suite...
LOVE! VALOUR! COMPASSION! (v.o. anglaise) (16 ans) ● 2:10 - 4:30 - 6:50 - 8:15

FAUBOURG PV
1616 ouest, rue Ste-Catherine - 932-2130
LOST WORLD: JURASSIC PARK (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) ✓ À L'AFFICHE SUR 3 ÉCRANS:
12:40 - 1:00 - 1:15 - 3:30 - 3:50 - 4:15 - 6:40 - 7:00 - 7:20 - 9:25 - 9:45 - 10:05
Laissez-passer refusés
BRASSED OFF (v.o. anglaise) ● 1:30 - 4:25 - 7:15 - 9:30
Exc. 2 et 4 Juin: 1:30 - 4:25 - 9:30

LASALLE (PLACE) PV
Angle boul. Champlain et Bishop Power - 849-FILM
L'AMOUR, TOUJOURS L'AMOUR (v. française) (G) ● Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:15 - 3:20 - 5:20 - 7:30 - 9:40 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:30 - 9:40
MONDE PERDU: JURASSIC PARK (LE) (v. française) (13 ans) ● / À L'AFFICHE SUR 2 ÉCRANS
Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:30 - 2:35 - 4:05 - 5:05 - 6:45 - 7:00 - 7:35 - 9:35 - 10:00
Ven., Lun. et Jeu.: 7:00 - 7:35 - 9:35 - 10:00
Laissez-passer refusés
VOLCAN (v. française) (13 ans) ● Sam., Dim., Mar. et Mer.: 12:50 - 2:55 - 5:00 - 7:10 - 9:10 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:10 - 9:10
CINQUIÈME ÉLÉMENT (LE) (v. française) (13 ans) ● Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:20 - 3:55 - 6:55 - 9:25 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:05 - 9:05
PLUS FOU DES DEUX (LE) (v. française) ● Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:35 - 3:30 - 5:25 - 7:25 - 9:30 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:25 - 9:30
LIAR LIAR (v.o. anglaise) (G) ● Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:45 - 3:35 - 5:15 - 7:45 - 9:55 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:45 - 9:55
MENTEUR MENTEUR (v. française) (G) ● Sam., Dim., Mar. et Mer.: 3:15 - 7:40 Ven., Lun. et Jeu.: 7:40
VOLCANO (v.o. anglaise) (13 ans) ● Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:05 - 5:10 - 9:40 Ven., Lun. et Jeu.: 9:40
LOST WORLD: JURASSIC PARK (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) ✓ À L'AFFICHE SUR 2 ÉCRANS
Sam., Dim., Mar. et Mer.: 12:55 - 1:55 - 3:45 - 4:35 - 6:45 - 7:20 - 9:20 - 9:50
Ven., Lun. et Jeu.: 6:45 - 7:20 - 9:20 - 9:50
Laissez-passer refusés
FYFTH ELEMENT (v.o. anglaise) (13 ans) ● Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:10 - 4:20 - 7:15 - 9:45 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:15 - 9:45

LAVAL (Carrefour) PV
2330, boul. Le Carrefour - 688-3684
CINQUIÈME ÉLÉMENT (LE) (v. française) (13 ans) / Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:40 - 4:20 - 7:05 - 9:40 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:05 - 9:40
TRIAL AND ERROR (v.o. anglaise) ● Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:30 - 9:30
LOST WORLD: JURASSIC PARK THE (v.o. anglaise) (13 ans) ✓ À L'AFFICHE SUR 2 ÉCRANS
Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:00 - 1:15 - 4:00 - 4:15 - 7:00 - 7:15 - 9:40 - 10:00
Ven., Lun. et Jeu.: 7:00 - 7:15 - 9:40 - 10:00
Laissez-passer refusés
L'AMOUR, TOUJOURS L'AMOUR (v. française) / Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:10 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:30
Ven., Lun. et Jeu.: 7:15 - 9:30
LUCIE AUBRAC (v.o. française) (G) ● Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:40 - 4:15 - 7:05 - 9:20 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:05 - 9:20

LAVAL (Galeries) PV
1545, boul. Le Corbusier - 686-9333
PATIENT ANGLAIS (LE) (v. française) (G) ● Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:00 - 4:30 - 8:00 Ven., Lun. et Jeu.: 8:00
VOLCAN (v. française) (13 ans) ● Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:30 - 4:30 - 7:05 - 9:20 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:05 - 9:20
MONDE PERDU: JURASSIC PARK (LE) (v. française) (13 ans) ✓ À L'AFFICHE SUR 2 ÉCRANS
Sam., Dim., Mar. et Mer.: 12:45 - 1:15 - 3:45 - 4:15 - 6:40 - 7:10 - 9:30 - 10:00 / Ven., Lun. et Jeu.: 6:40 - 7:10 - 9:30 - 10:00
Laissez-passer refusés
PLUS FOU DES DEUX (LE) (v. française) ● Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:05 - 3:10 - 5:10 - 7:15 - 9:20 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:15 - 9:20
MENTEUR MENTEUR (v. française) (G) ● Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:05 - 9:05 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:05 - 9:05
POINETTE (v. française) (G) ● Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:10 - 3:15 - 5:15 - 7:20 - 9:25 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:20 - 9:25
FYFTH ELEMENT (v.o. anglaise) (13 ans) ● Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:20 - 4:10 - 7:00 - 9:35 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:00 - 9:35

LONGUEUIL (Place) PV
825, St-Laurent O., Longueuil - 679-7451
MONDE PERDU: JURASSIC PARK (LE) (v. française) (13 ans) ✓ À L'AFFICHE SUR 3 ÉCRANS
Sam., Dim., Mar. et Mer.: 12:45 - 1:15 - 3:45 - 4:15 - 6:45 - 7:15 - 9:30 - 10:00 / Ven., Lun. et Jeu.: 6:40 - 7:10 - 9:30 - 10:00
Laissez-passer refusés
PLUS FOU DES DEUX (LE) (v. française) ● Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:15 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:00 - 9:15
CINQUIÈME ÉLÉMENT (LE) (v. française) (13 ans) ● / Sam. et Dim.: 1:20 - 4:00 - 7:05 - 9:45 / Sem.: 7:05 - 9:45
FYFTH ELEMENT (v.o. anglaise) (13 ans) ● Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:15 - 4:00 - 6:45 - 9:30 / Ven., Lun. et Jeu.: 6:45 - 9:30
AUSTIN POWERS (v.o. anglaise) (G) ● Sam., Dim., Mar. et Mer.: 2:15 - 4:45 - 7:10 - 9:25 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:10 - 9:25

POINTE-CLAIRE PV
6361, Transcanadienne - 630-7286
LOST WORLD: JURASSIC PARK (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) ● À L'AFFICHE SUR 3 ÉCRANS:
Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:00 - 1:30 - 1:45 - 3:45 - 4:15 - 4:30 - 6:40 - 7:00 - 7:20 - 9:20 - 9:45 - 10:00
Ven., Lun. et Jeu.: 6:40 - 7:00 - 7:20 - 9:20 - 9:45 - 10:00
Laissez-passer refusés
TRIAL AND ERROR (v.o. anglaise) ● Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:05 - 9:15 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:05 - 9:15
FYFTH ELEMENT (v.o. anglaise) (13 ans) ● Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:15 - 4:00 - 6:45 - 9:30 / Ven., Lun. et Jeu.: 6:45 - 9:30
AUSTIN POWERS (v.o. anglaise) (G) ● Sam., Dim., Mar. et Mer.: 2:15 - 4:45 - 7:10 - 9:25 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:10 - 9:25

LES CINÉ-PARCS SONT OUVERTS TOUS LES SOIRS

CINÉ-PARC CHÂTEAUGUAY
6 km du pont Mercier - 849-FILM
MONDE PERDU JURASSIC PARK (LE) (v. française) (13 ans)
2e film : MENTEUR MENTEUR (v. française) (G) / Laissez-passer refusés
PLUS FOU DES DEUX (LE) (v. française)
2e film : AUSTIN POWERS (v. française)
CINQUIÈME ÉLÉMENT (LE) (v. française) (13 ans)
2e film : ANACONDA (v. française) (13 ans)

CINÉ-PARC LAVAL
Route 15 (Sortie 14) - 849-FILM
PANNE FATALE (v. française) (13 ans)
2e film : SAINT (LE) (v. française) (G)
TRIAL AND ERROR (v.o. anglaise)
2e film : AUSTIN POWERS (v.o. anglaise) (G)
VOLCAN (v. française) (13 ans)
2e film : ROMEO ET JULIETTE (v. française) (13 ans)
MONDE PERDU JURASSIC PARK (LE) (v. française) (13 ans)
2e film : MENTEUR MENTEUR (v. française) (G) / Laissez-passer refusés

CINÉ-PARC ODÉON BOUCHERVILLE
Transcanadienne (Sortie 95) - 849-FILM
PANNE FATALE (v. française) (13 ans)
2e film : SAINT (LE) (v. française) (G)
MONDE PERDU JURASSIC PARK (LE) (v. française) (13 ans)
2e film : MENTEUR MENTEUR (v. française) (G) / Laissez-passer refusés

CINÉ-PARC ST-EUSTACHE
Autoroute 15 - 640 ouest (Sortie 14) - 472-6666
LOST WORLD: JURASSIC PARK (THE) (v.o. anglaise) (13 ans)
2e film : LIAR LIAR (v.o. anglaise) (G) Laissez-passer refusés
CINQUIÈME ÉLÉMENT (LE) (v. française) (13 ans)
2e film : ANACONDA (v. française) (13 ans)
MEURTRE AU 1600 (v. française) (13 ans)
2e film : VACANCES À VEGAS (v. française) (G)
PLUS FOU DES DEUX (LE) (v. française)
2e film : AUSTIN POWERS (v. française)
L'AMOUR, TOUJOURS L'AMOUR (v. française)
2e film : FÊTE DES PÈRES (LA) (v. française) (G)

CINÉ-PARC ST-HILAIRE
Route 20 (Sortie 115) - 467-0402
MONDE PERDU JURASSIC PARK (LE) (v. française) (13 ans)
2e film : MENTEUR MENTEUR (v. française) (G) / Laissez-passer refusés
CINQUIÈ

Avis public

Ville de Montréal

Service du greffe
Règlement concernant la division du territoire de la ville en 51 districts électoraux

Avis est donné que lors de l'assemblée du 26 mai 1997, le Conseil municipal a adopté le règlement 97-093 intitulé ***«Règlement sur les districts électoraux»*** *qui divise le territoire de la ville en 51 districts électoraux.*

Cette délimitation s'appliquera aux fins de l'élection générale de 1998 et de toute élection partielle tenue par la suite, avant l'élection générale suivante.

Pour la bonne compréhension de la description de ces districts, les mots «autoroute», «avenue», «boulevard», «canal», «carrière», «chemin», «fleuve», «rivière», «rue» et «voie ferrée» s'entendent de la ligne médiane de ceux-ci, sauf mention contraire.

Ces districts sont reproduits sur le croquis ci-dessous et sont délimités comme suit, avec mention du nombre d'électeurs et d'électrices pour chacun :

N° 1 District électoral de Cartierville
14 155 électeurs
La rivière des Prairies, en contournant et en incluant l'île aux Chats, l'autoroute des Laurentides, la limite de la ville de Montréal et des villes de Saint-Laurent et de Pierrefonds.

N° 2 District électoral de l'Acadie
15 477 électeurs
La rivière des Prairies, le prolongement du boulevard Taylor entre les numéros civiques 2255 et 2275 du boulevard Gouin Ouest, la rue de Salaberry, la voie ferrée du CP, l'autoroute Métropolitaine et l'autoroute des Laurentides.

N° 3 District électoral d'Ahuntsic
14 471 électeurs
La rivière des Prairies, en contournant et en incluant l'île Perry, le prolongement du boulevard Saint-Laurent, ce boulevard, l'autoroute Métropolitaine, la voie ferrée du CP, la rue de Salaberry, le boulevard Taylor et son prolongement vers la rivière des Prairies entre les numéros civiques 2255 et 2275 du boulevard Gouin Ouest.

N° 4 District électoral de Saint-Sulpice
13 323 électeurs
La voie ferrée du CN, l'avenue Papineau, l'autoroute Métropolitaine et le boulevard Saint-Laurent.

N° 5 District électoral de Fleury
15 555 électeurs
La rivière des Prairies, l'avenue Papineau, la rue Sauriol, l'avenue Hamel et son prolongement, la voie ferrée du CN, le boulevard Saint-Laurent et son prolongement vers la rivière des Prairies.

N° 6 District électoral de Sault-au-Récollet
13 709 électeurs
La rivière des Prairies, en contournant et en incluant les îles de la Visitation et du Cheval de Terre, la limite des villes de Montréal et de Montréal-Nord, la voie ferrée du CN, le prolongement de l'avenue Hamel, cette avenue, la rue Sauriol et l'avenue Papineau.

N° 7 District électoral de Saint-Michel
11 648 électeurs
La voie ferrée du CN, la limite des villes de Montréal et de Montréal-Nord, la carrière Francon, le prolongement de la rue Denis-Papin, cette rue, le boulevard Saint-Michel, l'autoroute Métropolitaine et l'avenue Papineau.

N° 8 District électoral de Jean-Rivard
11 836 électeurs
La limite de la ville de Montréal et des villes de Montréal-Nord et de Saint-Léonard, la 24e Avenue, la rue Bélanger, la 17e Avenue, l'autoroute Métropolitaine, le boulevard Saint-Michel, la rue Denis-Papin et son prolongement et la carrière Francon.

N° 9 District électoral de Francois-Perrault
11 712 électeurs
L'autoroute Métropolitaine, la 17e Avenue, la rue Bélanger, la rue Louis-Hémon, la rue Tillemont et la rue Sagard.

N° 10 District électoral de Villeray
11 693 électeurs
L'autoroute Métropolitaine, la rue Sagard, la rue Tillemont, la rue Louis-Hémon, la rue Bélanger, l'avenue Papineau, la rue Jean-Talon, l'avenue Christophe-Colomb, la rue Villeray et la ligne arrière des terrains ayant front sur le côté ouest de l'avenue Papineau.

N° 11 District électoral d'Octave-Crémazie
12 817 électeurs
L'autoroute Métropolitaine, la ligne arrière des terrains ayant front sur le côté ouest de l'avenue Papineau, la rue Villeray, l'avenue Christophe-Colomb, la rue Jarry et la voie ferrée du CP.

N° 12 District électoral de Jarry
13 522 électeurs
La rue Jarry, l'avenue Christophe-Colomb, la rue Jean-Talon et la voie ferrée du CP.

N° 13 District électoral de Parc-Extension
14 857 électeurs
L'autoroute Métropolitaine, la voie ferrée du CP et la limite de la ville de Montréal et des villes d'Outremont et de Mont-Royal.

N° 14 District électoral de Saint-Édouard
11 841 électeurs
La rue Jean-Talon, la rue Boyer, la voie ferrée du CP, la limite des villes de Montréal et d'Outremont et la voie ferrée du CP.

N° 15 District électoral de Père-Marquette
12 102 électeurs
La rue Jean-Talon, la ligne arrière des terrains ayant front sur le côté ouest de l'avenue Papineau, la voie ferrée du CP et la rue Boyer.

N° 16 District électoral de Louis-Hébert
11 841 électeurs
La rue Bélanger, la ligne arrière des terrains ayant front sur le côté est de la rue d'Iberville, la voie ferrée du CP et la ligne arrière des terrains ayant front sur le côté ouest de l'avenue Papineau.

N° 17 District électoral d'Étienne-Desmarteau
15 208 électeurs
La rue Bélanger, la 24e Avenue, la limite des villes de Montréal et de Saint-Léonard, la 30e Avenue, le boulevard Rosemont, la ligne arrière des terrains ayant front sur le côté est du boulevard Saint-Michel, la rue Beaubien et la ligne arrière des terrains ayant front sur le côté est de la rue d'Iberville.

N° 18 District électoral de Marie-Victorin
14 124 électeurs
La limite des villes de Montréal et de Saint-Léonard, les rues Lacordaire, Dickson et Sherbrooke, le boulevard Pie-IX, en contournant et en excluant le parc Léon-Provancher, le boulevard Rosemont et la 30e Avenue..

N° 19 District électoral de Bourbonnière
15 545 électeurs
Les boulevards Rosemont et Pie-IX, en contournant et en incluant le parc Léon-Provancher, les rues Sherbrooke et Davidson, les boulevards Saint-Michel et Saint-Joseph, la ligne arrière des lots ayant front sur le côté est du boulevard Saint-Michel.

N° 20 District électoral du Vieux-Rosemont
15 088 électeurs
La rue Beaubien, la ligne arrière des terrains ayant front sur le côté est du boulevard Saint-Michel, les boulevards Saint-Joseph et Saint-Michel, les rues Davidson et Sherbrooke, la voie ferrée du CP et la ligne arrière des terrains ayant front sur le côté est de la rue d'Iberville.

N° 21 District électoral de Lorimier
15 268 électeurs
La voie ferrée du CP, la rue Sherbrooke et l'avenue Papineau.

N° 22 District électoral du Plateau-Mont-Royal
14 397 électeurs
Les avenues du Mont-Royal et Papineau, la rue Sherbrooke et l'avenue Laval.

N° 23 District électoral de Laurier
14 553 électeurs
La voie ferrée du CP, les avenues Papineau, du Mont-Royal et Henri-Julien.

N° 24 District électoral du Mile End
14 734 électeurs
La voie ferrée du CP, le prolongement de l'avenue Henri-Julien, cette avenue, l'avenue du Mont-Royal et la limite des villes de Montréal et d'Outremont.

N° 25 District électoral de Jeanne-Mance
14 559 électeurs
Les avenues du Mont-Royal et Laval, les rues Sherbrooke et University et les avenues des Pins et du Parc.

N° 26 District électoral de Peter-McGill
15 731 électeurs
Le chemin Saint-Sulpice, l'avenue Docteur-Penfield, le chemin de la Côte-des-Neiges, l'avenue des Pins, les rues University, Sherbrooke, de Bleury et Saint-Antoine et la limite des villes de Montréal et de Westmount.

N° 27 District électoral de Côte-des-Neiges
15 223 électeurs
Le chemin de la Côte-Sainte-Catherine, la limite des villes de Montréal et d'Outremont, les avenues du Mont-Royal, du Parc et des Pins, le chemin de la Côte-des-Neiges, l'avenue Docteur-Penfield, le chemin Saint-Sulpice, la limite des villes de Montréal et de Westmount, la ligne arrière des terrains ayant front sur le côté est de Cedar Crescent, le chemin Queen Mary et l'avenue Victoria.

N° 28 District électoral de Darlington
13 358 électeurs
La limite de la ville de Montréal et des villes de Mont-Royal et d'Outremont, le chemin de la Côte-Sainte-Catherine, les avenues Decelles et Van Horne et le chemin de la Côte-des-Neiges.

N° 29 District électoral de Victoria
14 357 électeurs
La limite des villes de Montréal et de Mont-Royal, le chemin de la Côte-des-Neiges, les avenues Van Horne et Decelles, le chemin de la Côte-Sainte-Catherine et l'autoroute Décarie.

N° 30 District électoral de Snowdon
13952 électeurs
La limite de la ville de Montréal avec la cité de Côte-Saint-Luc et les villes de Saint-Laurent et de Mont-Royal, l'autoroute Décarie, le chemin de la Côte-Sainte-Catherine, l'avenue Victoria, le chemin Queen Mary, la ligne arrière des terrains ayant front sur le côté est de Cedar Crescent, la limite des villes de Montréal et de Westmount, la ligne arrière des terrains ayant front sur le côté sud du chemin de la Côte-Saint-Luc, l'autoroute Décarie, le chemin de la Côte-Saint-Luc et la limite de la ville de Montréal avec la ville de Hampstead et la cité de Côte-Saint-Luc.

N° 31 District électoral de Notre-Dame-de-Grâce
13 185 électeurs
La limite de la ville de Montréal avec la cité de Côte-Saint-Luc et la ville de Hampstead, le chemin de la Côte-Saint-Luc, l'autoroute Décarie, l'avenue Notre-Dame-de-Grâce, la rue Sherbrooke, les avenues Walkley et Monkland et le boulevard Cavendish.

N° 32 District électoral de Loyola
14 412 électeurs
La limite de la ville de Montréal et de la cité de Côte-Saint-Luc, le boulevard Cavendish, les avenues Monkland et Walkley, la rue Sherbrooke, le boulevard Cavendish et son prolongement, la crête de la falaise Saint-Jacques, la rue Pullman, le boulevard de Sainte-Anne-de-Bellevue et la limite des villes de Montréal et de Montréal-Ouest.

N° 33 District électoral de Décarie
13 964 électeurs
La rue Sherbrooke, l'avenue Notre-Dame-de-Grâce, l'autoroute Décarie, la ligne arrière des terrains ayant front sur le côté sud du chemin de la Côte-Saint-Luc, la limite des villes de Montréal et de Westmount, la bretelle nord-est de l'échangeur Turcot, la rue Pullman, la crête de la falaise Saint-Jacques, le prolongement du boulevard Cavendish et ce boulevard.

N° 34 District électoral d'Émard
11 717 électeurs
Le canal de Lachine, le prolongement de la rue Briand, cette rue, la rue Allard et la limite de la ville de Montréal avec les villes de Verdun et de LaSalle.

N° 35 District électoral de Saint-Paul
11 824 électeurs
Le boulevard de Sainte-Anne-de-Bellevue, la rue Pullman, la crête de la falaise Saint-Jacques, la rue Pullman, la rue Saint-Rémi, le canal de Lachine, la voie ferrée du CN, l'avenue Atwater, la limite des villes de Montréal et de Verdun, la rue Allard, la rue Briand et son prolongement, le canal de Lachine, la limite de la ville de Montréal avec les villes de LaSalle, de Saint-Pierre et de Montréal-Ouest.

N° 36 District électoral de Saint-Henri
11 672 électeurs
La limite des villes de Montréal et de Westmount, l'autoroute Ville-Marie, le boulevard Georges-Vanier et son prolongement, le canal de Lachine, la rue Saint-Rémi et la bretelle nord-est de l'échangeur Turcot.

N° 37 District électoral de Pointe-Saint-Charles
13 313 électeurs
L'autoroute Ville-Marie, la rue Saint-Antoine, la rue Saint-Pierre et son prolongement, le fleuve Saint-Laurent, en contournant et en incluant le parc de la Cité-du-Havre, le fleuve Saint-Laurent, le pont Victoria, le fleuve Saint-Laurent, la limite des villes de Montréal et de Verdun, l'avenue Atwater, la voie ferrée du CN, le canal de Lachine, le prolongement du boulevard Georges-Vanier et ce boulevard.

N° 38 District électoral de Saint-Jacques
15 558 électeurs
Les rues Sherbrooke et de Champlain, le boulevard René-Lévesque, l'avenue Papineau et son prolongement, le fleuve Saint-Laurent, en contournant et en excluant le parc de la Cité-du-Havre, le prolongement de la rue Saint-Pierre, cette rue et la rue de Bleury.

N° 39 District électoral de Sainte-Marie
15 383 électeurs
La rue Sherbrooke, la voie ferrée du CP, le prolongement de la rue Bercy à partir de l'intersection de la voie ferrée du CP et de la rue Notre-Dame, le fleuve Saint-Laurent, en contournant et en incluant les îles Notre-Dame et Sainte-Hélène, le pont Victoria, le fleuve Saint-Laurent, le prolongement de l'avenue Papineau, cette avenue, le boulevard René-Lévesque et la rue de Champlain.

N° 40 District électoral d'Hochelaga
12 340 électeurs
La rue Sherbrooke, l'avenue d'Orléans, la rue Ontario, l'avenue d'Orléans, la rue Adam et son prolongement, et la voie ferrée du CP.

N° 41 District électoral de Maisonneuve
13 188 électeurs
Le prolongement de la rue Adam, cette rue, l'avenue d'Orléans, la rue Ontario, l'avenue d'Orléans, la rue de Rouen et son prolongement, la voie ferrée du CN et son prolongement, le fleuve Saint-Laurent, le prolongement de la rue Bercy jusqu'à l'intersection de la rue Notre-Dame et de la voie ferrée du CP et cette voie ferrée.

N° 42 District électoral de Pierre-De-Coubertin
13 227 électeurs
La rue Sherbrooke, le boulevard Langelier, la rue Hochelaga, la voie ferrée du CN, le prolongement de la rue de Rouen, cette rue et l'avenue d'Orléans.

N° 43 District électoral de Louis-Riel
14 630 électeurs
La limite de la ville de Montréal et des villes de Saint-Léonard et d'Anjou, la ligne arrière des terrains ayant front sur le côté ouest de la rue Radisson, la ligne arrière des terrains ayant front sur le côté nord de la rue Sherbrooke, le boulevard Langelier, les rues Sherbrooke, Dickson et Lacordaire.

N° 44 District électoral de Longue-Pointe
12 490 électeurs
La limite des villes de Montréal et d'Anjou, l'autoroute 25, la voie ferrée du CN, la rue Liébert et son prolongement, le fleuve Saint-Laurent, le prolongement de la voie ferrée du CN, cette voie ferrée, la rue Hochelaga, le boulevard Langelier, la ligne arrière des terrains ayant front sur le côté nord de la rue Sherbrooke et le côté ouest de la rue Radisson.

N° 45 District électoral d'Honoré-Beaugrand
13 154 électeurs
La limite des villes de Montréal et d'Anjou, la rue des Ormeaux et son prolongement, le fleuve Saint-Laurent, le prolongement de la rue Liébert, cette rue, la voie ferrée du CN et l'autoroute 25.

N° 46 District électoral de Tétreaultville
14 080 électeurs
La limite de la ville de Montréal avec les villes d'Anjou et de Montréal-Est, le fleuve Saint-Laurent, le prolongement de la rue des Ormeaux et cette rue.

N° 47 District électoral de Marc-Aurèle-Fortin
15 504 électeurs
Le boulevard Perras, la 39e Avenue et son prolongement jusqu'à la limite des villes de Montréal et d'Anjou et la limite de la ville de Montréal avec les villes d'Anjou et de Montréal-Nord.

N° 48 District électoral de Rivière-des-Prairies
14 348 électeurs
La rivière des Prairies, en contournant et en incluant les îles Boutin, Lapierre, Rochon et Gagné, le prolongement du boulevard Saint-Jean-Baptiste, ce boulevard, le boulevard Perras, la ligne arrière des terrains ayant front sur le côté ouest de la 70e Avenue et son prolongement, la limite de la ville de Montréal avec les villes de Montréal-Est et d'Anjou, le prolongement de la 39e Avenue, cette avenue, le boulevard Perras et la limite des villes de Montréal et de Montréal-Nord.

N° 49 District électoral de Pointe-aux-Trembles
12 802 électeurs
L'autoroute 40, le boulevard du Tricentenaire et son prolongement, le fleuve Saint-Laurent et la limite des villes de Montréal et de Montréal-Est.

N° 50 District électoral de La Rousselière
13 533 électeurs
La rue Sherbrooke, la voie ferrée du CN et son embranchement vers le sud-ouest, la 55e Avenue et son prolongement, le fleuve Saint-Laurent, le prolongement du boulevard du Tricentenaire et ce boulevard.

N° 51 District électoral du Bout-de-l'Île
12 193 électeurs
La rivière des Prairies, en contournant et en incluant l'île Bonfoin, le fleuve Saint-Laurent, le prolongement de la 55e Avenue, cette avenue, la voie ferrée du CN vers l'est et son embranchement vers le nord-ouest, la rue Sherbrooke, le boulevard du Tricentenaire, l'autoroute 40, la limite des villes de Montréal et de Montréal-Est, le prolongement de la ligne arrière des terrains ayant front sur le côté ouest de la 70e Avenue, cette ligne, le boulevard Perras, le boulevard Saint-Jean-Baptiste et son prolongement.

Toute personne peut prendre connaissance de ce projet de règlement, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30, au bureau du Greffier de la Ville, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-005, Montréal et aux bureaux Accès-Montréal.

Toute personne inscrite sur la liste électorale en vigueur peut, dans les 15 jours de la publication du présent avis, faire connaître par écrit son opposition au règlement. Cette opposition doit être reçue au plus tard le 17 juin 1997, avant 16 h 30, à l'adresse suivante :

Commission de la représentation
3460, rue de la Pérade
Sainte-Foy (Québec)
G1X 3Y5

La commission de la représentation tiendra une assemblée publique, aux fins d'entendre les personnes présentes, au sujet de ce règlement, si au moins cinq cents (500) électeurs et électrices ont fait connaître par écrit leur opposition à ce règlement.

Montréal, le 2 juin 1997

Le greffier,
Léon Laberge

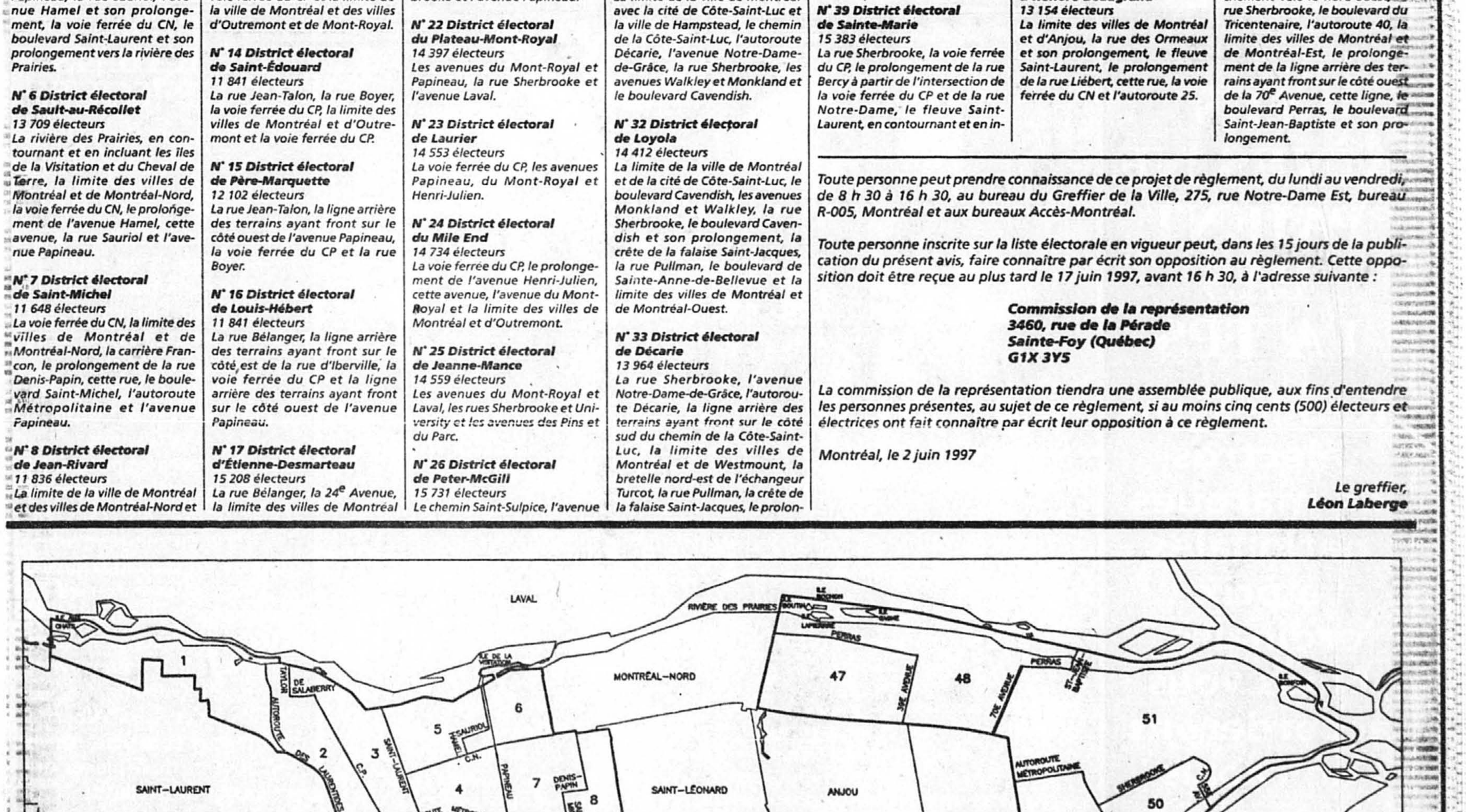

Les aînés ont le meilleur pour moins cher!

Le mardi 3 juin

LES AÎNÉS NE PAIENT PAS LA TPS

Tous les gros électros de marques nationales à prix ordinaire. Nous vous accorderons un rabais équivalant à la TPS.

15% de rabais

Le mardi 3 juin, c'est la journée des 65 ans et plus à la Baie! Les aînés obtiennent un rabais de 15 % à l'achat de nombreux articles à prix ordinaire, de solde ou de liquidation en magasin. Ils profitent également de leur rabais sur les prix ordinaires dans les Salons de coiffure, à La Lunetterie et au Studio de photographie (frais de poses de 3,99 $ en sus). Pour obtenir ce rabais, il suffit de présenter une preuve d'âge : permis de conduire, certificat de naissance, carte de l'Âge d'or, etc., et le tour est joué!

Désolés, nous devons exclure les articles suivants de cette offre : vêtements mode pour jeune femme et jeune homme, slips et soutiens-gorge en boîte, vêtements d'exercice pour femme, dessous et chaussettes Jockey pour femme et fille, bijoux Carolee, Givenchy, Monet, Napier, 1928® Jewelry, Jones New York et Liz Claiborne, montres et pendules, bijoux fins, bijoux en argent fin et en or, produits de beauté, fragrances, gros électroménagers Beaumark® à prix déjà réduits et ceux dont le prix se termine par 99 ¢, tous les gros électroménagers de marques nationales, fours à micro-ondes, aspirateurs, ordinateurs, logiciels, téléviseurs, magnétoscopes, caméscopes, articles Cantel et Bell Mobilité, films Disney et top 20 musical de la Baie, composantes et chaînes audio, meubles, meubles de jardin, matelas et sommiers ainsi que les produits du tabac. Veuillez consulter la liste complète des exceptions en magasin.

40 % DE RABAIS POUR TOUS!

- Bijoux mode Principles®
- Toutes les pantoufles Baycrest® pour femme
- Chapeaux de paille pour femme
- Sacs à main en bonja et en tissu
- Tenues de nuit Carole Hochman, Frenchmaid, Suzanne et La Lingerie® en coton tissé
- Tenues de nuit FairSet® en polyester et coton
- Serviettes unies (sauf les achats spéciaux)
- Tous les oreillers à plus de 25 $
- Toutes les couettes
- Literie en sac Texmade
- Literie en sac Linda Beard
- Toutes les batteries de cuisine à plus de 250 $ et les articles suivis assortis
- Articles suivis *French White* de Corning
- Couverts Royal Albert de 5 pièces et articles suivis
- Couverts de 5 pièces et services de vaisselle de 16 ou 20 pièces de Johnson Bros.
- Articles-cadeaux plaqués argent
- Verres à pied (sauf Andrea)
- Articles-cadeaux et articles de service en verre
- Accessoires décoratifs

Sur nos prix ordinaires.

la Baie

Compagnie de la Baie d'Hudson

Vous avez le meilleur